

CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES  
D'ECONOMIE MATHÉMATIQUE  
APPLIQUÉES A LA PLANIFICATION  
142, rue du Chevaleret  
75013 PARIS

**CEPREMAP**  
148 et 142, Rue du Chevaleret  
75 - PARIS-XIII

**CEPREMAP**  
**BIBLIOTHEQUE**  
140-142, rue du Chevaleret  
75013 PARIS  
Tél. : 40 77 84 20  
FRANCE

ÉTUDE COMPARATIVE DE L'ÉVOLUTION  
DES DÉPENSES PUBLIQUES EN LONGUE PÉRIODE  
DANS SIX PAYS INDUSTRIALISÉS OCCIDENTAUX

*Christine ANDRE*

et

*Robert DELORME*

7914

Compte rendu de fin d'étude d'une  
recherche financée par la Délégation  
Générale à la Recherche Scientifique  
et Technique

Action complémentaire coordonnée :  
Europe du temps présent, analyse  
historique et comparative de  
ses structures sociales et de  
leurs représentations collectives

Décision d'aide n° 76-7-15-27

1979

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION .....	
I - DONNEES ET METHODE .....	3
A. Les séries de dépenses et leurs classifications.....	5
B. Les difficultés des comparaisons .....	7
II - L'EVOLUTION DES DEPENSES PUBLIQUES DE CHAQUE PAYS .....	10
A. L'Allemagne .....	10
1. Le montant des dépenses publiques .....	12
2. Les domaines d'application .....	13
3. Les formes d'utilisation des ressources .....	21
4. Les niveaux administratifs .....	23
B. La France .....	24
1. Le montant des dépenses publiques .....	24
2. Les domaines d'application .....	27
3. Les formes d'utilisation des ressources .....	31
4. Les niveaux administratifs .....	32
C. L'Italie .....	34
1. Le montant des dépenses publiques .....	34
2. Les domaines d'application .....	36
3. Les formes d'utilisation des ressources .....	42
4. Les niveaux administratifs .....	43
D. Le Royaume-Uni .....	44
1. Le montant des dépenses publiques .....	44
2. Les domaines d'application .....	47
3. Les formes d'utilisation des ressources .....	55
4. Les niveaux administratifs .....	58
E. Les Etats-Unis .....	59
1. Le montant des dépenses publiques .....	59
2. Les domaines d'application .....	63
3. Les formes d'utilisation des ressources .....	70
4. Les niveaux administratifs .....	72
F. Le Canada .....	73
1. Le montant des dépenses publiques .....	73
2. Les domaines d'application .....	75
3. Les formes d'utilisation des ressources .....	77
4. Les niveaux administratifs .....	80

	<u>Pages</u>
III - DETERMINATIONS COMMUNES ET SPECIFICITES .....	81
A. Un constat : convergences et divergences .....	81
B. A la recherche d'une explication .....	89
1. L'effet d'accélération des guerres .....	93
2. L'enseignement .....	100
3. L'action sociale .....	104
4. Les interventions économiques .....	107
5. La dette publique .....	109
6. La défense .....	110
CONCLUSION .....	111
ANNEXES .....	113
Annexe I - Les séries de dépenses publiques et de produit national par tête, à prix constants .....	115
Annexe II - Les dépenses publiques en pourcentage du produit national .....	123
Annexe III - La structure des dépenses publiques par domaines d'application .....	139
Annexe IV - La structure des dépenses publiques par formes d'utilisation des ressources.	153
Annexe V - Le test de l'effet de seuil.....	173
BIBLIOGRAPHIE .....	191
L'Allemagne .....	191
La France .....	191
L'Italie .....	192
Le Royaume-Uni .....	192
Les Etats-Unis .....	194
Le Canada .....	195
Ouvrages généraux.....	197

## INTRODUCTION

La présente étude relève du thème proposé par le Comité d'Action complémentaire coordonnée : "Analyse comparée entre les forces économiques et le système de décision politique dans divers modes de développement". Elle a pour objet une analyse de l'interdépendance entre l'Etat et le système économique fondée sur l'étude comparative de l'évolution des dépenses publiques dans six pays industrialisés occidentaux : l'Allemagne fédérale, le Canada, les Etats-Unis, la France, l'Italie et le Royaume-Uni.

Sous l'angle économique, les flux de financement public, les dépenses publiques spécialement, forment une sorte de centre de gravité de l'examen des interventions économiques de l'Etat. Les niveaux de dépenses publiques atteints de nos jours dans les pays industrialisés s'inscrivent dans une évolution, vieille de quelques décennies, qui montre une croissance en apparence inexorable, en longue période, du poids des dépenses publiques par rapport aux indicateurs du niveau global d'activité économique, tel le produit national. Une accélération semble être intervenue depuis la crise de l'entre-deux-guerres et la seconde guerre mondiale. La crise internationale contemporaine influencera vraisemblablement cette évolution, dans un sens sur lequel il serait prématuré de se prononcer ici. Le débat contemporain sur le niveau des budgets publics et sur les implications de la croissance de certaines dépenses (sécurité sociale en France) interpelle plus que jamais les économistes sur les explications qu'ils peuvent proposer.

D'une manière générale, jusqu'à présent, les analyses économiques semblent reposer soit sur une approche strictement normative, soit sur l'estimation de l'influence de facteurs pris séparément les uns des autres, jouant comme variables indépendantes (les théories dites des déterminants des dépenses publiques), soit sur l'application directe d'un cadre d'interprétation initial allant de l'Etat gaspilleur de ressources du libéralisme extrême à l'Etat instrumental de la thèse marxiste de la suraccumulation-dévalorisation. Nous ne portons pas de jugement sur ces approches. Une approche ne peut être dite "vraie" ou "fausse" mais seulement plus ou moins adaptée à tel ou tel problème. Le critère est celui de l'adaptation de la méthode à l'objet de la recherche. Nous avons tenté de montrer dans une autre étude qu'aucune de ces approches ne semble adaptée à la recherche d'une explication de l'évolution des dépenses publiques en longue période (\*).

./.

---

(\*) C. ANDRE, R. DELORME : L'évolution des dépenses publiques en longue période et le rôle de l'Etat en France (1872-1971) : une interprétation ; CEPREMAP, 2 tomes, 1979.

Aucune théorie économique, aujourd'hui, n'offre des concepts et une démarche, un modèle théorique d'ensemble, dans lequel il suffirait de puiser pour accéder à l'intelligence des dépenses publiques. Dans ce domaine l'agenda des tâches qui attendent le chercheur s'ouvre en amont de l'explication proprement dite. Il impose la mise au point préalable d'une démarche.

Deux voies s'offrent, celle de la comparaison pure entre plusieurs pays fondée sur l'étude de données relatives à un grand nombre de cas, sur une période limitée et celle qui s'appuie sur l'étude des tendances profondes d'évolution pour un pays ou un petit nombre de pays, sur une période suffisamment longue. La démarche suivie ici s'apparente au second cas.

Les six pays étudiés ont en commun des structures économiques à dominante capitaliste. Ce que l'on peut convenir d'appeler la "séparation" relative de l'économie et de l'Etat s'est produite progressivement, au cours d'un long processus dans les pays européens, qui a abouti au "capitalisme libéral" du XIXe siècle. Quant aux Etats-Unis et au Canada, ils sont nés "capitalistes libéraux". Les six pays ont connu des rythmes d'industrialisation et d'expansion différents. S'ils sont aujourd'hui étroitement interdépendants (échanges extérieurs, firmes multinationales) ils sont toujours marqués par une séparation fondée sur une régulation interne des rapports sociaux. Les décisions de financement, d'investissement, de production, de prix, de salaires relèvent souvent d'entités privées transnationales alors que les syndicats de salariés, les conflits sociaux, les interventions publiques, gardent un caractère essentiellement national.

Nous énonçons la proposition de départ suivante. Dans les pays concernés l'Etat et l'économie sont séparés au travers d'une expansion qui s'est faite (se fait) sur la base de l'entreprise capitaliste privée comme structure de production fondamentale. Dans une première phase, l'Etat remplit les tâches strictement nécessaires au maintien du jeu économique capitaliste libéral (cadre légal, armée, police, administration générale, infrastructures de transport).

Les interventions économiques et sociales de l'Etat et leur extension se produisent donc après coup, sont historiquement secondes par rapport à la sphère dominante des activités économiques qui est privée. En ce sens, expliquer pourquoi telle activité est remplie d'une manière collective publique à partir d'une certaine période impose d'expliquer pourquoi la réalisation individuelle privée ou collective privée de cette activité n'a pas lieu ou a été abandonnée et remplacée par la prise en charge publique.

Une seconde question de recherche vient de ce que la forme de la réponse publique à un problème peut être triple : dépense publique (activité non marchande, financée en principe par l'impôt) ; financement sous autorité de l'Etat mais à caractère marchand (entreprises nationalisées ou contrôlées par l'Etat) ; inter-

ventions qualitatives (normes, obligations de faire ou de ne pas faire,...). Les rapports (substituabilité, complémentarité) entre ces trois formes doivent être explicites, il n'existe pas a priori d'élément qui autorise l'étude de la dépense publique indépendamment des deux autres formes d'intervention publique.

Une fois déterminée l'intervention publique sous la forme de dépense, il faut expliquer pourquoi la dépense prend une des deux modalités possibles, celle de la fourniture ou production directe par l'Etat, agissant sur les conditions d'offre (enseignement public, sécurité sociale au Royaume-Uni) ou celle du transfert aux utilisateurs, agissant sur les conditions de demande (sécurité sociale en France).

Enfin le niveau, Etat central ou collectivités territoriales, auquel l'intervention publique a lieu, doit lui-même être explicité.

La réponse à ces questions conduit ainsi à s'interroger sur les conditions de la mise en place et de la permanence des cadres au sein desquels interviennent les décisions courantes, de court terme. La démarche adaptée, celle qui ne ferme pas la possibilité de réponse aux questions précédentes, doit donc respecter un double caractère méthodologique, historique et de globalité, du phénomène étudié. L'étude chronologique par pays a l'intérêt de conduire à l'analyse de l'articulation entre les trois formes d'intervention publique et les institutions, variables dans le long terme. Mais elle rend difficile de discriminer entre ce qui relève de la nécessité logique et ce qui est purement "historique". La comparaison entre pays à structures économiques fondamentales semblables mais à institutions différentes peut aider à mieux comprendre le degré possible de détermination d'ordre économique des dépenses publiques, c'est-à-dire, en fin de compte, la tension qui semble présente entre la tendance à l'indifférenciation internationale des structures productives et le caractère essentiellement national des institutions.

La tâche est immense. Nous nous donnons simplement pour but d'établir les matériaux d'une part et une mise en ordre d'éléments d'interprétation suivant les questions de recherche énoncées plus haut, d'autre part. Le chapitre I expose la méthode d'établissement des données. Le chapitre II retrace l'évolution des dépenses publiques par pays, procédé qui permet plus de clarté que celui qui aurait consisté à comparer directement les dépenses des six pays selon les domaines d'application et les formes d'utilisation des ressources entre autres. Nous nous interrogeons enfin sur les déterminations communes et les spécificités des dépenses selon les pays, dans le dernier chapitre.

-:--:--:-

I - DONNES ET METHODES.

L'étude des dépenses publiques en longue période de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni, des Etats-Unis et du Canada peut permettre de mieux saisir les constantes de l'intervention de l'Etat et les caractéristiques propres à chaque pays (1). En effet ces pays présentent à la fois des traits communs et de grandes différences tant sur le plan économique que politique. Sur le plan économique, ce sont des pays industrialisés où les structures de production capitalistes connaissent une grande expansion depuis un siècle, qui entretiennent de nombreux échanges, à dominante "libérale" (2). Par contre l'extension des formes de production capitalistes, l'industrialisation, se réalisent à des périodes différentes, selon des rythmes divers. Les problèmes liés à la force de travail, aux modifications économiques, présentent des décalages prononcés. Sur le plan politique, la plupart de ces pays ont entrepris des luttes analogues pour le partage des territoires et l'établissement de colonies. Ils participent aux deux guerres mondiales, mais leurs positions sont différentes à l'issue de celles-ci. Les conditions politiques intérieures présentent également des traits variés. En conséquence des problèmes analogues se posent faisant suite par exemple à l'industrialisation, comme le financement des investissements, la recherche de débouchés, l'urbanisation, le logement, la protection sanitaire et sociale etc., mais à des moments différents et dans des conditions dissemblables.

./.

-----  
(1) La France était jusqu'à présent généralement absente des comparaisons de l'évolution des dépenses publiques en longue période, faute d'informations statistiques disponibles. La constitution de séries homogènes de dépenses publiques nous permet de combler cette lacune. Elle est exposée dans :

- Ch. André, R. Delorme (avec la participation d'A. Kouévi). Etude analytique et numérique des tendances significatives et des facteurs explicatifs de l'évolution des dépenses et recettes publiques françaises au cours de la période 1870-1970. CEPREMAP, Rapport ronéoté, 1973.

- Ch. André, R. Delorme. L'évolution séculaire des dépenses publiques en France. Annales, Economies, Sociétés, Civilisations. Mars-Avril 1978, pp. 255-278.

(2) Cependant l'Allemagne et l'Italie ont connu des régimes autoritaires pour certaines années de la période étudiée.

Les recherches comparatives existantes (1) tendent à relever des similitudes dans l'évolution des dépenses publiques. Elles étudient surtout l'importance des facteurs d'ordre économique dans l'explication de l'évolution et du niveau à une période donnée des dépenses publiques dans les divers pays. Certaines d'entre elles insistent en outre sur le rôle des deux guerres mondiales dans la modification des rapports entre l'Etat et le système économique. Ces études mettent l'accent sur l'aspect strictement économique du problème, à la recherche "d'invariants" entre pays dans les déterminants du niveau et de la composition des dépenses publiques, donc dans les liens entre l'action des Etats et l'environnement économique.

Nous avons montré, dans une étude sur les dépenses publiques en France (2), qu'il est nécessaire d'envisager une conception d'ensemble des activités de l'Etat. Deux aspects fondamentaux se sont imposés à nous qui tiennent à la globalité des phénomènes étudiés et à leur dimension historique. Ces aspects sont d'ailleurs étroitement liés. Une approche appropriée de l'étude des dépenses publiques doit permettre la prise en compte de la nature historique du phénomène et d'envisager celui-ci dans ses liens, à un niveau global, à la "totalité" économique et sociale. L'évolution des dépenses publiques revêt un caractère historique car ce sont les changements d'évolution et la façon dont ils se sont produits qui sont a priori significatifs. L'approche économique usuelle est très mal adaptée à ce genre de question. Elle repose en fait sur des régularités formelles, une espèce de principe d'identité d'après lequel des faits donnés conduisent à des conséquences données quels que soient la réponse de l'histoire et les contextes institutionnel et socioéconomique. Nous préférons adopter la position selon laquelle les faits que nous cherchons à interpréter sont l'expression de forces sous-jacentes dont la nature et l'effet ne sont pas figés et immuables mais dépendent des contextes historiques.

L'interaction des niveaux de la production et de l'échange des biens, de la reproduction des agents, la domination plus ou moins avancée des structures de production capitalistes, invitent à concevoir l'Etat non comme une chose ou un sujet mais comme une forme d'expression de forces antagoniques. En ce sens l'Etat exprime un rapport entre des forces sociales, économiques, politiques, rapport lui-même mouvant.

-----  
(1) Parmi les plus importantes figurent :

- R.A. Musgrave - Fiscal Systems. Yale U.P., 1969.
- F.L.Pryor-Public Expenditures in Communist and Capitalist Nations.
- S.P.Gupta-Public Expenditure and Economic Development ; A Cross-Section Analysis. Finanzarchiv, Vol. 28, Oct. 1968.
- S.P.Gupta-Public Expenditure and Economic Growth ; A Time-Series Analysis - Public Finance, Vol. XXII, n° 4, 1967.
- M. Gary-Painter-Evolution des dépenses publiques - Perspectives économiques de l'OCDE, Juillet 1970.
- OCDE - Evolution des dépenses publiques. Juin 1978.

(2) Ch. André, R. Delorme. L'évolution des dépenses publiques en longue période et le rôle de l'Etat en France (1872-1971) : une interprétation. CEPREMAP ; Tome I, 1978, Tome II à paraître en 1979.

Il est donc nécessaire de ne pas se limiter à l'étude des dépenses publiques, car elles ne sont qu'une des réponses apportées par l'Etat aux problèmes posés. Nous prendrons en compte les interventions de type "qualitatif" de l'Etat et analyserons les principales mesures législatives et réglementaires. Nous examinerons aussi quelle est la place du secteur public marchand.

#### A - LES SERIES DE DEPENSES PUBLIQUES ET LEURS CLASSIFICATIONS.

L'établissement de séries de dépenses publiques homogènes dans le temps et entre pays demande un très lourd travail statistique. En effet les séries disponibles se présentent sous des formes très différentes entre elles. Elles ne concernent le plus souvent qu'une partie de la période étudiée. Un premier travail consiste donc à les rendre comparables. Nous retenons comme dépenses publiques celles qui retracent les activités à caractère non marchand et sont financées par un prélèvement fiscal (1).

Nous prenons en compte les dépenses de l'Etat central, des pays ou provinces dans le cas des Etats à structure fédérale, des collectivités locales, de la sécurité sociale. Ces séries sont consolidées, les doubles comptes éliminés. Les attributions des niveaux administratifs étant très différentes, une comparaison ne prend tout son sens que pour l'ensemble des dépenses publiques.

Nous analyserons aussi les catégories de dépenses correspondant à une classification par domaines d'application du financement public et par formes d'utilisation des ressources.

Une classification en trois grands domaines d'application du financement public (2) correspondant aux dépenses "politiques" (administration et défense), aux dépenses économiques et aux dépenses sociales, nous semble significative et appropriée à une étude menée sur la longue période.

./.

-----  
(1) Nous écartons donc des séries de dépenses les entreprises publiques qui correspondent à un autre aspect de l'activité de l'Etat, celui de l'Etat-entrepreneur.

(2) Nous envisageons des "domaines" ou des "lieux d'application" du financement public plutôt que des "fonctions". La notion de fonction a en effet une connotation particulière, qui renvoie aux théories fonctionnelles de l'Etat : il serait de la "fonction" de l'Etat de prendre en charge l'enseignement, l'action sociale, les routes, etc. La destination de l'utilisation des ressources prélevées par l'Etat au sens large est bien ainsi précisée. Mais lorsque l'on souhaite passer au plan de l'explication, du "pourquoi" de telles dépenses, la notion de fonction évoque une liaison stable et déterminée entre des "besoins" (lesquels ?) et la réponse donnée par l'Etat. Elle correspond donc à une hypothèse trop restrictive selon nous car elle ignore la dimension historique du phénomène étudié : comment des "besoins" naissent-ils et changent-ils ; leur signification est-elle immuable, indépendante du contexte historique ?

En effet on constate que ce sont d'abord les dépenses politiques et économiques qui se développent, puis les dépenses sociales (1). Il est en outre difficile de maintenir un découpage plus grand sur toute la longueur de la période étudiée qui reste commun à tous les pays.

LES DOMAINES D'APPLICATION  
DU FINANCEMENT

Dépenses politiques : administration générale, justice, police, défense, dépenses entraînées par les guerres (pensions aux anciens combattants par exemple).

Dépenses économiques : transports, industrie, agriculture, commerce, aménagement du territoire.

Dépenses sociales : enseignement et formation professionnelle, assistance, assurances sociales, santé, logement.

Nous isolons dans la mesure du possible les intérêts de la dette publique.

La classification par formes d'utilisation des ressources nous permet de distinguer les dépenses correspondant à une absorption de ressources de celles correspondant à une simple redistribution. Les premières se rapportent à l'achat de force de travail et de moyens matériels courants (consommation) et de capital (bâtiments, gros matériel, gros entretien et réparations) nécessaires au fonctionnement même des appareils d'Etat par opposition aux transferts, qui découlent d'une mobilisation de ressources "non transformées" et remises dans le circuit économique extérieur à la sphère de l'Etat pour être utilisées finalement par des agents autres que l'Etat, qui peuvent être d'autres administrations, des individus, des entreprises. La distinction n'est cependant pas toujours claire pour certaines dépenses, telles les dépenses en capital, relatives à divers domaines. Nous rangeons par convention toutes les dépenses liées à la défense dans la catégorie "consommation". Les intérêts de la dette publique constituent une catégorie spéciale.

./.

-----  
(1) Pour une justification détaillée de ce découpage, voir: Ch. André, R. Delorme - L'évolution des dépenses ...  
CEPREMAP, Tome II (1979), chapitre 7.

LES FORMES D'UTILISATION  
DES RESSOURCES

Consommation : personnel, moyens matériels courants.

Investissements : bâtiments, gros matériel, gros entretien et réparations.

Transferts

B - LES DIFFICULTES DES COMPARAISONS.

La comparabilité du niveau et de la structure des dépenses publiques entre divers pays et sur une longue période soulève d'autres problèmes.

Une première difficulté a pour origine les changements intervenus dans les territoires nationaux, entraînant des modifications de l'activité économique, de la population, et des dépenses publiques. C'est le cas du rattachement de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne puis à la France, de la séparation de l'Irlande et du Royaume-Uni, de la constitution de nouveaux états aux Etats-Unis et au Canada, et surtout de la division de l'Allemagne au lendemain de la seconde guerre mondiale. Une façon de pallier ce problème est de considérer l'évolution des dépenses en la ramenant à celle de la population ou d'une grandeur macroéconomique représentative de l'activité économique. L'agrégat le plus souvent disponible est le produit national brut. Une certaine prudence doit être observée dans les comparaisons du rapport des dépenses au P.N.B., la construction de ce dernier n'étant pas homogène dans les divers pays.

Une autre difficulté réside dans l'appréciation de l'activité de l'Etat en termes réels. L'impossibilité de définir précisément le "produit" de l'activité étatique et de prendre en compte les différences entre par exemple un étudiant, "produit" de l'activité enseignement, de 1870 et un étudiant actuel nous contraint à nous limiter à l'évolution des dépenses à prix constants sans référence aux variations des qualités du "produit". Dans ce but, la procédure la meilleure consisterait à appliquer à chaque forme d'utilisation des ressources un indice de prix spécifique, par exemple un indice de

salaires aux dépenses de personnel. Le plus souvent, de tels indices ne sont pas disponibles. En outre la destination des transferts qui représentent une part importante des dépenses publiques n'est pas connue. Ce peut-être une dépense d'équipement (cas de certains transferts aux entreprises) ou de consommation courante (cas de certains transferts aux ménages qui permettent l'achat de médicaments ou la rémunération de personnel infirmier par exemple). Le choix d'un indice appliqué aux transferts conserve donc une part d'arbitraire (1). De plus les indices existants concernent le secteur privé, et les chiffres corrigés par de tels indices traduisent l'influence des améliorations de productivité du secteur privé, répercutées sur les coûts et les prix. Si l'on suppose que la "productivité" dans le secteur public augmente moins vite que dans le secteur privé, une série de dépenses donnera une approximation par excès, une surestimation de la dépense réelle. L'examen de cette hypothèse dans le cas des dépenses d'enseignement en France (2) montre cependant toute la prudence avec laquelle il faut aborder un tel problème (3). L'idée d'après laquelle la productivité dans les services augmente plus lentement que dans les autres secteurs semble avoir une portée variable suivant les types de services considérés. Si l'on admet cette hypothèse en première analyse, l'augmentation de la part des services dans les activités du secteur privé devrait entraîner une réduction de l'écart de productivité mentionné ci-dessus. La place croissante des transferts dont une grande partie est destinée au secteur privé réduit la part des dépenses sur lesquelles pourrait se faire sentir un retard de productivité. Empiriquement les indices disponibles en longue période sont ceux des prix de gros, des prix de détail, de certains salaires, du produit national brut. Des comparaisons statistiques poussées de tous ces indices font apparaître l'importance des divergences dans le temps, notamment des indices de salaires et de ceux de prix de gros et de détail. Les variations des indices implicites du produit national brut apparaissent intermédiaires. Il nous semble préférable de les retenir.

./.

-----  
(1) Une tentative d'application aux dépenses publiques françaises d'indices de prix spécifiques à chaque catégorie de dépenses a été faite.

Les indices étaient les suivants :

- pour les dépenses de personnel = un indice de salaire horaire moyen
- pour les dépenses de matériel = un indice des prix de gros
- pour les dépenses de capital = un indice du coût de la construction
- pour les transferts aux ménages = un indice des prix de détail
- pour les autres transferts = un indice des prix de gros
- pour les dépenses non ventilées = un indice moyen des prix de gros et des prix de détail.

Le résultat obtenu pour l'évolution des dépenses à prix constants est sensiblement le même que celui obtenu en appliquant à l'ensemble des dépenses la moyenne des indices de prix de gros et de détail.

(2) Voir : Ch. André, R. Delorme - L'évolution des dépenses publiques.... CEPREMAP 1978, Tome I, chapitre 1.

(3) Dans leur étude sur l'évolution des dépenses publiques en Allemagne, "The Growth of Government expenditure in Germany since the unification" (Finanzarchiv, Janvier 1964), S. Andic et J. Veverka estiment que le biais introduit de la sorte est significatif et voisin de 1 % pour la période 1862-1958, sans fondement précis.

Nous examinerons d'abord (section II) quelle est l'évolution des dépenses publiques dans chaque pays, et quelles sont les principales interventions législatives et réglementaires.

Puis nous analyserons les convergences et divergences qui apparaissent et tenterons de dégager la part des facteurs économiques et celle des facteurs sociaux, politiques, institutionnels dans l'évolution des dépenses publiques (section III).

## II - L'EVOLUTION DES DEPENSES PUBLIQUES DE CHAQUE PAYS.

L'évolution du montant des dépenses publiques et de leurs structures, leurs rapports avec les interventions "qualitatives" de l'Etat, sont ici analysés pour chaque pays.

### A - L'ALLEMAGNE

Les administrations publiques retenues sont l'Etat fédéral (Bund), les pays (Bundesstaaten avant la première guerre mondiale et Länder ensuite), et les collectivités locales (Gemeinden et Gemeindeverbände)(1). Les organisations non gouvernementales créées par le régime nazi comme l'"Arbeitsfront" ou le "Winterhilfswerk", dont les dépenses ont un caractère social, n'ont pas pu être incluses. Par contre les organismes d'assurance sociale sont pris en compte. Leurs dépenses figurent dans celles du gouvernement central dans ce chapitre (2). Les transferts internes entre administrations sont éliminés dans leur intégralité depuis 1913, pour une grande partie jusqu'en 1913, une rupture des sources statistiques prenant place alors (3).

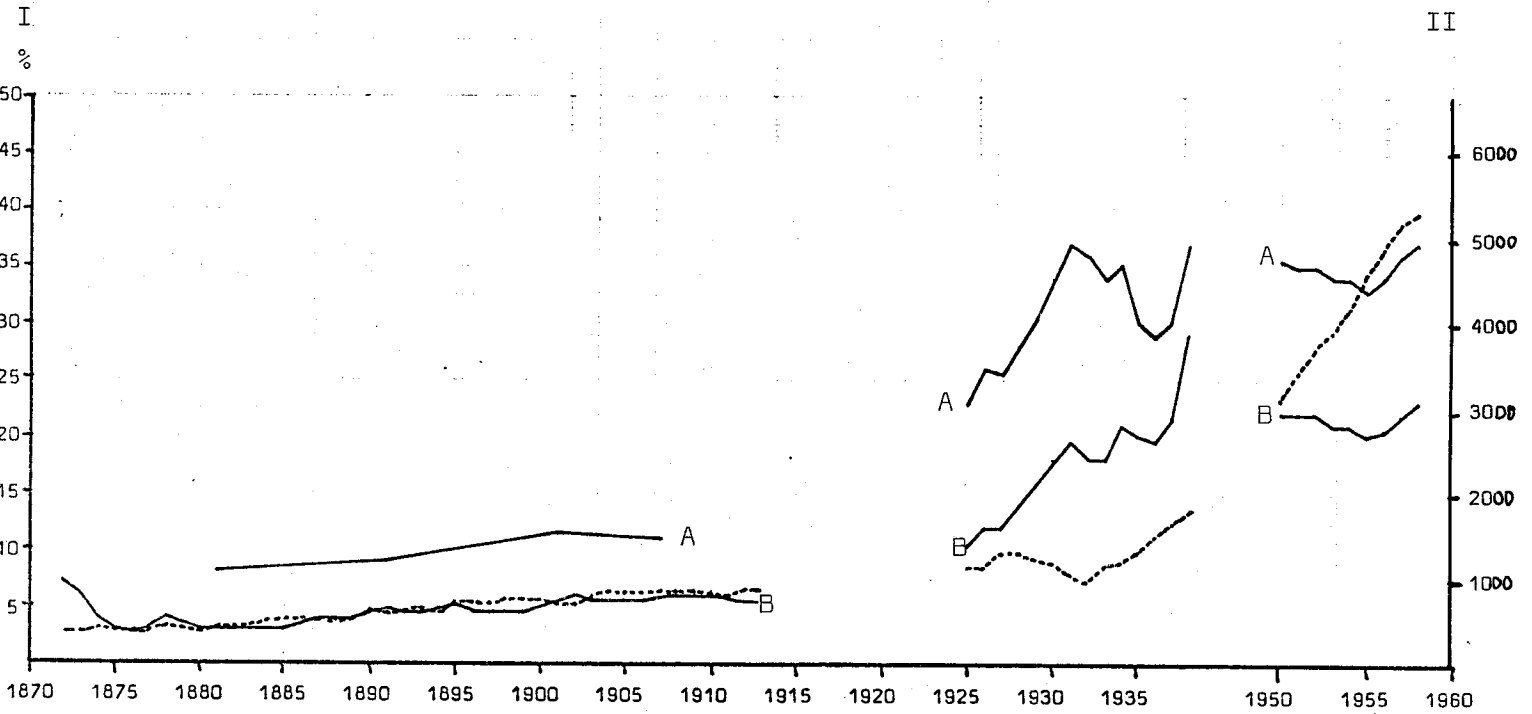
Deux changements importants interviennent dans les frontières allemandes : la perte de l'Alsace et de la Lorraine à l'issue de la première guerre mondiale et la division en deux territoires à la fin de la seconde guerre mondiale. Les dépenses publiques étudiées sont celles de la "grande Allemagne" jusqu'à cette guerre et de la République Fédérale Allemande depuis lors.

(1) Les sources utilisées sont présentées dans la bibliographie par pays.

(2) L'état des séries disponibles nous a imposé ce choix. Dans les faits, plusieurs caisses d'assurances sociales existent qui sont sous le contrôle réglementaire tantôt du Bund, tantôt des Länder, Elles sont gérées le plus souvent paritairement par des représentants des travailleurs et des employeurs.

(3) Avant 1913 les comptes de la plupart des activités à caractère marchand de l'Etat figuraient dans les documents budgétaires publics. C'était le cas des chemins de fer et des postes. Après la première guerre mondiale, la majorité des entreprises publiques devinrent autonomes.

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL NET PAR TETE  
ET POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PNN DES DEPENSES PUBLIQUES ALLEMANDES



— A = Pourcentage des dépenses publiques totales  
— B = Pourcentage des dépenses du gouvernement central  
..... = P N N par tête à prix constants

I = Axe des pourcentages  
II = Axe du PNN par tête en D M

(base 1913 pour 1870-1915 ; base 1929 pour 1925-1940 ; base 1963 pour 1950-1960).

1°) Le montant des dépenses publiques.

L'évolution du niveau des dépenses publiques mesuré par référence à la croissance du produit national net (1) montre une tendance croissante dans le long terme, le rapport des dépenses de l'ensemble des niveaux administratifs par rapport au P.N.N. passant de 7,8 % en 1881 à 36,9 % en 1958, celui des dépenses du gouvernement central au P.N.N. augmentant de 3,3 % en 1881 à 23,4 % en 1958.

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL NET  
DES DEPENSES PUBLIQUES ( 2 )

	1872	1881	1901	1907	1925	1930	1938	1950	1958
Ensemble des administrations		7,8	11,7	11,3	23,1	34,2	37,0	35,7	36,9
Gouvernement central	6,7	3,3	5,7	5,9	10,5	18,4	29,2	22,0	23,4

PART DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES  
DANS LE PRODUIT INTERIEUR BRUT

1955 - 1957	1967 - 1969	1974 - 1976
30,2 %	33,1 %	44,0 %

TAUX DE CROISSANCE DU PRODUIT NATIONAL NET  
ET DES DEPENSES PUBLIQUES  
(à prix constants, par tête)

	1872-1912	1925-1932	1950-1958
P N N	1,5 %	-2,2 %	6,9 %
Dépenses de l'ensemble des administrations		1925-1932 4,7 %	1950-1958 7,1 %
Dépenses du gouvernement central.	1872-1912 2,9 %	1925-1932 6,7 %	1950-1958 6,9 %

Cette croissance s'est réalisée selon des rythmes différents dans le temps. De 1880 à 1914, on observe une très faible croissance de la part des dépenses publiques dans le P.N.N. après un fléchissement au lendemain de la guerre de 1870 des dépenses de l'Etat central à la suite de l'allègement de la défense, suivi d'une période de stabilité jusqu'en 1884. Le pourcentage dans le P.N.N. des dépenses totales, qui est de 7,8 % en 1881, atteint 11,3 % en 1907, celui des dépenses du gouvernement central est de 3,3 % en 1881 et 6,1 % en 1910.

- 
- (1) Le produit national net est le seul agrégat disponible en longue période,  
(2) En prenant appui sur la série de S, Andic et J, Veverka, op, cit., pour le premier tableau, sur celles de l'O.C.D.E. pour le second tableau, Voir l'annexe II pour des données annuelles.

La première guerre mondiale marque une véritable rupture dans cette évolution. Le niveau des dépenses est en moyenne très nettement supérieur à son niveau précédent : 23,1 % du P.N.N. en 1925, 36, 2 % en 1932 pour l'ensemble, et 10,5 % en 1925, 17,7 % en 1932 pour le Bund. La croissance des dépenses publiques est extrêmement rapide jusqu'en 1932, ce phénomène étant accentué par la baisse du P.N.N. lors de la crise des années 1930. (Voir le tableau précédent sur les taux de croissance). De 1933 à 1937 la part des dépenses totales dans le P.N.N. baisse. Elle augmente en 1938. Celle des dépenses du Bund ne cesse de croître de 1933 à la guerre (1).

La seconde guerre mondiale modifie peu le niveau relatif des dépenses : 37,0 % en 1938 et 35,7 % en 1950 pour l'ensemble des dépenses. Ce niveau reste à peu près stable jusqu'au début des années 1970, puis augmente rapidement, comme le montrent les tableaux précédents.

2°) Les domaines d'application.

L'évolution de la structure des dépenses totales selon les domaines d'application fait apparaître un changement majeur après la première guerre mondiale.

STRUCTURE DES DEPENSES DE L'ENSEMBLE  
DES ADMINISTRATIONS (2)

	1881	1891	1910	1925	1930	1950	1957	1966	1973-1975
Politique	70,6	57,7	49,6	24,3	19,9	23,2	34,4	31,2	18,4
Economique	16,6	24,4	21,8	8,1	7,7	9,6	15,6	14,3	11,9
Social	7,7	13,3	22,6	67,1	70,5	65,6	50,0	54,5	69,7
Dettes	5,2	4,7	6,0	0,4	1,9	1,6			

STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL

	1891	1910	1925	1930	1950	1958
Politique	78,3	60,8	40,2	27,5	26,0	18,8
Economique	1,3	2,8	2,6	2,7	6,2	7,4
Social	15,1	29,6	57,1	67,9	67,1	72,7
Dettes	5,2	6,8	0,1	2,0	0,7	1,1

(1) Voir l'annexe II.

(2) Voir l'annexe III pour des données annuelles.

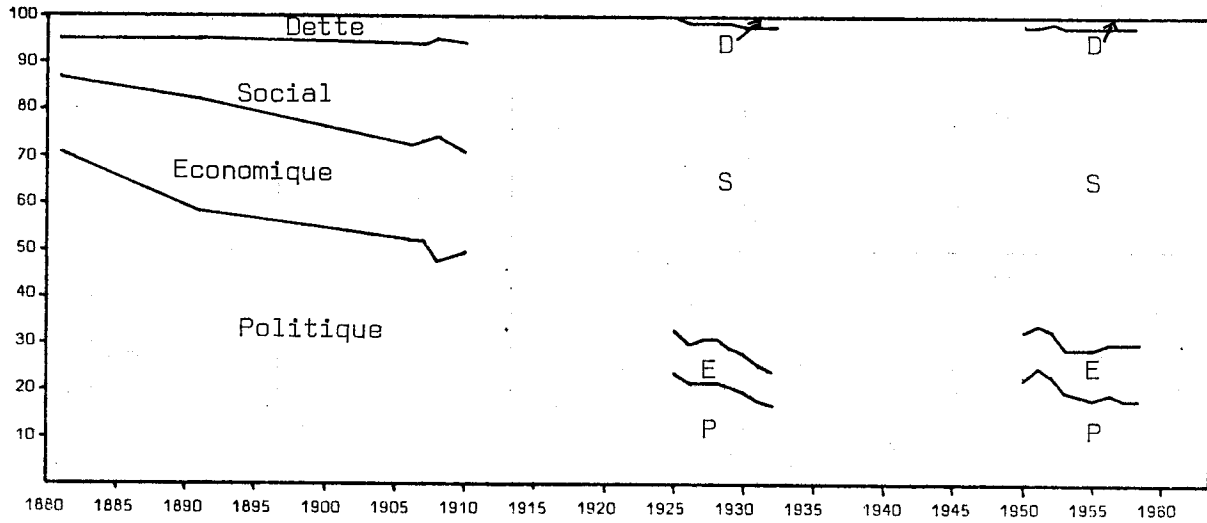
Sources : 1881-1950 : S. Andic et J. Veverka, op. cit.

1957 et 1966 : Commission des communautés européennes.

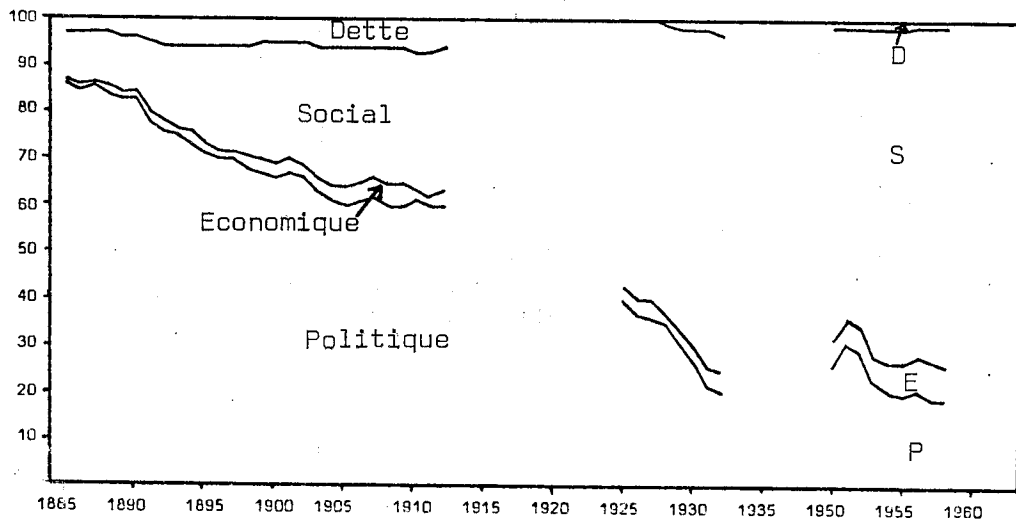
L'évolution des finances publiques dans les Etats-membres des communautés européennes de 1957 à 1966. Etudes n) 8, 1970.

1973 - 1975 : O.C.D.E. Evolution des dépenses publiques, Juin 1978.

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES  
DE L'ALLEMAGNE PAR DOMAINE



STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL  
DE L'ALLEMAGNE PAR DOMAINE



Quelles sont les raisons de cette évolution ?

Jusqu'à la première guerre mondiale, un problème majeur réside dans la consolidation de l'unification de l'Allemagne.

L'affirmation de l'Allemagne comme grande puissance au rayonnement mondial passe en particulier par l'expansion coloniale. La préparation de la guerre au début du XXe siècle s'accompagne du développement des commandes militaires. Aussi le niveau des dépenses de défense, qui absorbent 59 % du budget de l'Etat central en 1900, explique le maintien élevé des dépenses politiques (plus de 50 % des dépenses publiques totales).

C'est dans le domaine social que la croissance est la plus rapide. La part des dépenses correspondantes passe de 7,7 % en 1881 à 22,6 % en 1910 du total, et de 10,2 % en 1885 à 31,1 % pour le gouvernement central. En effet, pour éviter l'extension d'idées socialistes susceptibles de provoquer des divisions internes, des mesures sociales importantes sont décidées sous le gouvernement de Bismarck. Le gouvernement pense ainsi obtenir l'appui des ouvriers, dont le nombre est déjà important (1) et dont l'organisation qui se développe est perméable pour une grande partie à l'idéologie socialiste (2). Bismarck déclare à ce propos : "Messieurs les démocrates joueront vainement de la flûte lorsque le peuple s'apercevra que les princes se préoccupent de son bien-être" (3).

(1)

STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE

	1882	1895	1907
Secteur primaire	46,7	39,9	36,8
Secteur secondaire	35,5	39,0	40,9
Secteur tertiaire	17,8	21,1	22,2

(2) Dès les années 1860 le mouvement ouvrier se développe en Allemagne. Le droit de grève est reconnu en 1869, mais avec de nombreuses restrictions. Les associations corporatives se multiplient. Deux courants d'inspiration socialiste apparaissent en 1863 : Lassalle fonde l'Association Générale des Travailleurs Allemands, et Bebel et Liebknecht créent l'Union des Associations Allemandes de Travailleurs. Des groupements ouvriers se réalisent aussi sur d'autres bases, comme les groupes ouvriers indépendants formés à l'initiative d'Hirsch et Dunker en 1868 qui sont favorables à une collaboration de classe, et ceux qui s'appuient sur un courant chrétien à partir de 1894.

(3) Cité par G. Ardant, Histoire de l'Impôt, Tome II, p. 392, Fayard 1972.

G. Ardant ajoute : "En fait, les socialistes avaient obtenu en 1890 1500000 voix, presque le double de 1887. Bismarck rêvait de leur enlever le droit de vote. Il espérait, dit-on, une révolte qui eût permis une répression".

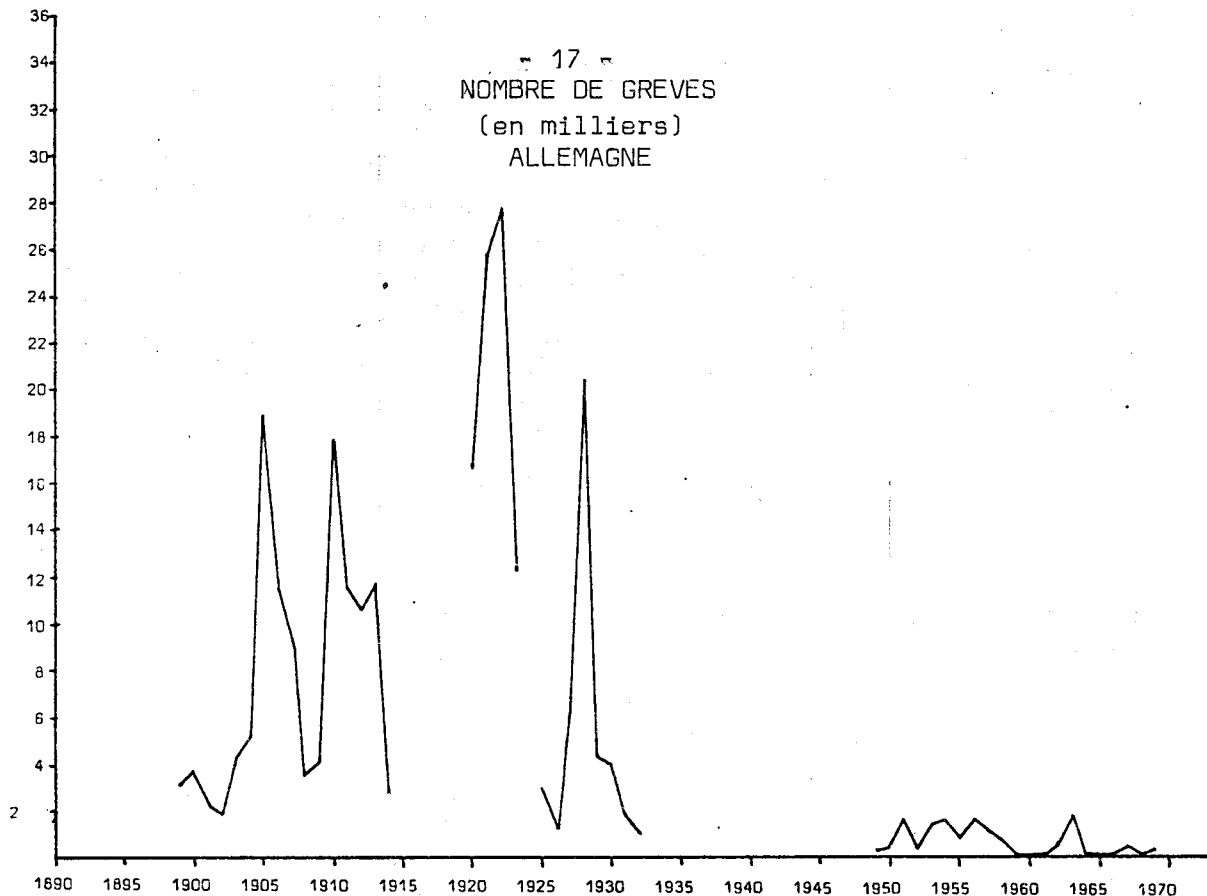
Dès le début des années 1870 un contrôle médical strict du travail est exercé. Puis diverses formules d'assurances sont mises en place. Des caisses d'assurance-maladie, financées pour les deux tiers par une retenue sur les salaires et pour un tiers par l'employeur, sont créées en 1883. En 1884 la garantie est étendue aux accidents du travail. Elle prévoit le paiement patronal de pensions aux invalides, aux veuves et aux orphelins. Un système de retraite pour les ouvriers de plus de soixante-dix ans est mis en place en 1889, auquel l'Etat envisage de contribuer. Une assurance invalidité est aussi prévue en 1889. Les représentants patronaux et ouvriers sont associés pour la gestion de ces caisses, sous le contrôle de l'Etat. Les caisses financent la construction d'hôpitaux, de maisons de repos et de retraite, de logements bon marché. C'est au niveau du gouvernement central que les dépenses d'assurance sociale sont prises en charge.

L'Etat développe la législation sur le travail, la Prusse jouant un rôle d'exemple car elle a déjà élaboré une réglementation (1). Diverses lois interviennent dans les années 1880 : repos dominical, limitation de la journée de travail pour les femmes et les enfants, amélioration de la salubrité et de la sécurité dans les usines, extension des attributions des inspecteurs du travail. Mais elles sont diversement appliquées.

L'enseignement connaît un développement rapide au niveau des pays. Les dépenses correspondantes passent de 13,1 % en 1881 à 19,2 % en 1910 dans leur budget.

Quelques nouvelles mesures sont décidées à partir de 1899 devant la montée de l'agitation sociale (2). Le système d'assurances sociales est étendu, des tribunaux d'arbitrage sont mis en place pour les conflits du travail, les syndicats obtiennent une reconnaissance légale. Une loi de 1891 prévoit la constitution dans les entreprises de commissions ouvrières permanentes, mais non obligatoires. A partir de 1907 les résultats escomptés par le gouvernement de ces concessions se révélant faibles, l'attitude de celui-ci se durcit sur le plan social. Cependant en 1911 de nouvelles lois sur l'assurance-maladie sont adoptées à la suite d'une vague de grèves.

- 
- (1) Une loi de 1839 y interdit l'embauchage des enfants de moins de dix ans et limite à dix heures la journée de travail pour les jeunes de dix à seize ans. Puis une loi de 1853 porte l'âge d'embauche à douze ans, abaisse la durée de travail à six heures pour les enfants de moins de quatorze ans, et crée un corps d'inspecteurs du travail.
  - (2) L'abandon de la législation anti-socialiste en 1890 permet un essor rapide des syndicats dont le nombre d'adhérents passe de 278 000 en 1891 à deux millions et demi en 1912. Les grèves deviennent plus nombreuses. Le patronat forme des associations qui organisent des lock-out, créent des bureaux délivrant des certificats exigés de tout candidat à un emploi. Les revendications exprimées n'ont cependant pas un caractère révolutionnaire. Elles concernent l'amélioration des conditions de travail, la levée des limitations au droit de grève, la hausse des salaires par la signature de conventions collectives.



Les dépenses économiques représentent dès avant la première guerre mondiale une part importante du budget et augmentent lentement (16,6 % en 1881, 21,8 % en 1910). La réglementation et la législation sont également développées dans ce domaine (1). L'Etat a un rôle essentiel dans la mise en place des infrastructures, en particulier pour les canaux. Des sociétés nationalisées ou d'économie mixte gèrent les transports ferroviaires, l'alimentation en eau, gaz, électricité. L'Etat possède en Prusse quarante mines de charbon et douze hauts fourneaux. Il favorise l'industrie lourde par ses commandes d'armement. Il incite les industries à se concentrer (2). L'Etat intervient aussi en matière agricole. Il essaie de développer dans les régions de l'Est la petite et la moyenne propriété pour renforcer l'Allemagne face à la Pologne. Une loi crée en 1886 une Commission de colonisation chargée d'acheter de grands domaines et de les partager en lots. De nouvelles lois prévoient la formation de sociétés de colonisation privées mais contrôlées par l'Etat en 1890 et 1891. Environ 40 000 nouvelles propriétés sont créées.

(1) En matière économique, pour lutter contre la longue crise de la fin du XIXe siècle, le libre-échange est abandonné en 1879 sous la pression des industriels et des agriculteurs. Mais à partir de 1890 les milieux industriels demandent un allègement du protectionnisme. Divers traités de commerce sont conclus entre 1892 et 1894. Les agrariens protestent et se regroupent dans la Ligue des agriculteurs en 1895. Le tarif douanier de 1902 établit alors un compromis. Ce retour au protectionnisme a des conséquences importantes pour l'Allemagne en resserrant les liens des régions.

Une autre mesure importante concerne l'unification de la monnaie. En 1875 la Banque Royale de Prusse est érigée en Reichsbank, sous contrôle de l'Etat, dotée de plusieurs privilèges dont l'émission de billets valables dans tout l'Empire. Ses activités s'élargissent à l'ensemble des régions.

(2) L'industrie connaît une organisation propre importante. Deux associations sont particulièrement influentes. La première, créée en 1876, concerne surtout l'industrie lourde cartellisée et la seconde regroupe les industries de transformation.

Les interventions du gouvernement se renforcent pendant la guerre. Le commerce est entièrement contrôlé par l'intermédiaire du Service de guerre des matières premières et des Sociétés centrales d'achat et de répartition des devises. Une collaboration entre l'administration et des syndicats d'industrie est établie pour répartir les stocks et le travail et fixer les prix. Un Office impérial de répartition est chargé de la distribution des denrées de consommation. Le Bureau impérial de placement s'occupe de l'affectation de la main-d'oeuvre.

Un bouleversement des domaines d'application se produit au lendemain de la guerre de 1914-1918.

Les dépenses sociales représentent alors la plus grande partie des dépenses = 67,1 % en 1925, 73,4 % en 1932 pour l'ensemble des administrations, et respectivement 57,1 % et 71,6 % pour le Bund.

Dès la fin de la guerre l'agitation sociale est grande (1) et plusieurs mesures concernent la force de travail.

L'Etat favorise les rapports directs entre le patronat et les salariés. Une loi de 1916 officialise les Confédérations syndicales et rend obligatoires les commissions ouvrières dans les entreprises de plus de cinquante salariés. Des "communautés de travail" regroupent employeurs et salariés. En 1918, cette communauté paritaire est étendue à tout le Reich. Elle doit permettre de rechercher en commun la solution de toutes les questions économiques et sociales concernant l'industrie et les métiers allemands, de même que les affaires législatives qui y sont liées. Les travailleurs se voient reconnaître le droit d'occuper la même place qu'avant la guerre. Si c'est impossible, des bureaux de placement à gestion paritaire les prennent en charge. La journée de huit heures est accordée. Les conseils ouvriers d'entreprise reçoivent des pouvoirs proches de ceux des comités d'entreprise créés en France après la seconde guerre mondiale. La constitution des conseils est obligatoire dans les sociétés de plus de vingt employés, et leur présidence assurée par un représentant des travailleurs. L'activité des conseils porte sur la gestion des oeuvres sociales, le contrôle des licenciements et le règlement de certains différends, mais leur rôle est parfois mis en question, par exemple à propos des salaires qui font par ailleurs l'objet de négociations avec les syndicats. Les questions de salaires, de durée du travail, de congés payés, d'embauches et de licenciements, sont réglées par des conventions collectives. Alors que celles-ci ne concernent que 1 395 000 travailleurs en 1913, elles en couvrent 6 millions en 1919, 13 millions en 1921, 14 millions en 1922 (2). La puissance des syndicats ouvriers facilite ces rapports (3). Cependant la "Communauté de travail", qui joue un rôle important pour la reconstruction, voit peu à peu son influence supplantée par celle du Conseil Economique du Reich créé par le gouvernement.

-----  
(1) Dès 1916 malgré "L'Union sacrée", les difficultés dues à la guerre entraînent de nombreuses manifestations et grèves.

(2) Il est prévu que, dans certains cas, les conventions soient obligatoirement étendues aux entreprises d'une même région ou d'une même profession.

(3) Les syndicats connaissent une période d'essor dans les années 1920. L'appareil syndical est développé, le montant élevé des cotisations permettant de rémunérer des permanents. En 1921 les "syndicats libres" comptent 7 500 000 membres, les syndicats chrétiens 990 000, les syndicats Hirsch-Dunker 225 000. Les syndicats libres attachent une grande importance à être mis sur un pied d'égalité avec le patronat. Ils veulent que des commissions paritaires soient chargées de la gestion des entreprises.

Les assurances sociales sont élargies à de nouvelles catégories de la population, notamment aux employés et aux ouvriers agricoles (1). Devant la progression du chômage, une aide publique importante aux chômeurs est organisée en 1927.

Les dépenses économiques restent voisines de 8 % du total, ce qui correspond à un pourcentage inférieur à celui de la période précédente.

Peu de mesures concernent l'industrie jusqu'en 1933. La nationalisation des chemins de fer et la municipalisation des services publics est achevée. L'Etat développe son contrôle sur les mines de charbon et de potasse. Dans le domaine agricole la politique de morcellement des grands domaines se poursuit en réponse aux problèmes de la petite paysannerie. En 1919 une loi prévoit la conversion du tiers de la superficie des grands domaines en lots, mais en fait peu de domaines sont transformés.

Le gouvernement doit affronter un nouveau problème, celui de l'inflation galopante qui atteint un point culminant en 1923. La loi d'août 1924 rétablit l'étalon-or et définit le nouveau Reichsmark. L'Etat se trouve libéré de ses dettes. On observe que les charges de la dette sont alors faibles par rapport à celles des autres nations. Une politique financière stricte est menée parallèlement.

La crise de 1930 frappe l'Allemagne alors que sa situation financière est redevenue fragile. Dans un premier temps le gouvernement mène une politique déflationniste, puis il soutient l'économie à partir de 1932 (aide aux investissements, grands travaux publics).

Avec l'arrivée au pouvoir du parti national-socialiste, le gouvernement développe son contrôle sur la société et l'économie. L'Etat joue un rôle moteur. Le gouvernement met en place un système corporatif où les entreprises sont regroupées à la fois sur le plan horizontal suivant le découpage administratif et vertical par secteurs d'activité. Les directeurs sont nommés par le gouvernement. L'agriculture est elle aussi organisée à l'échelon local et régional.

Les dépenses de l'ensemble des administrations n'augmentent pas en pourcentage du P.N.N. mais ce dernier entre dans une phase de croissance. Le déficit budgétaire s'alourdit. Des instituts de financement sont créés pour émettre des traites remises en paiement aux fournisseurs de l'Etat, réescomptées par la Reichsbank. L'Etat renfloue ou provoque la fusion de diverses institutions financières. Il bloque les prix et les salaires en 1936 pour lutter contre l'inflation. Un plan de quatre ans est alors décidé qui favorise les industries d'armement et les industries lourdes au moyen d'attributions de matières premières et d'une aide de l'Etat. L'Etat soutient également l'agriculture pour que l'Allemagne puisse vivre en autarcie. Diverses mesures tendent à freiner l'exode rural, avec l'institution de fermes héréditaires en 1936, inaliénables, indivisibles, protégées contre les saisies et évictions. Ces mesures ont un certain effet.

-----  
(1) De façon générale, les ouvriers agricoles sont mieux protégés pendant l'entre-deux-guerres. Ils ont le droit de se syndiquer et bénéficient des assurances sociales, d'une législation sur les salaires, sur la durée du travail, sur le logement, de conventions collectives et de procédures d'arbitrage.

L'Etat étend aussi son contrôle sur le salariat. Les syndicats sont dissous. Un organisme unique créé en 1933, le Front allemand du travail, doit rassembler les groupements d'ouvriers et d'employés. Ces groupements sont rapidement dissous. Des "communautés de travail" sont mises en place en 1934, qui rassemblent les employeurs et les salariés. Les comités d'entreprise sont remplacés par des "conseils de confiance" où les délégués sont choisis par la cellule nazie de l'entreprise, et les tribunaux d'arbitrage par des "curateurs du travail" qui dépendent du ministère du Travail. Le droit de grève est supprimé. Le contrôle des salariés se resserre avec la perte des libertés syndicales. Un livret de travail est institué. Les ouvriers ne peuvent quitter leur employeur sans l'accord des autorités, la durée de la journée de travail est allongée, certains ouvriers sont affectés d'office dans les usines d'armement. Le Front du Travail oblige les entreprises à faire quelques améliorations dans leurs usines, organiser des associations sportives etc... avec un prélèvement sur les salaires. Pour lutter contre le chômage, le service militaire obligatoire est rétabli, un programme de grands travaux est lancé, un service obligatoire du travail instauré en 1935. Le nombre de fonctionnaires augmente rapidement pour assurer le contrôle de l'activité économique et sociale. La protection de l'agriculture doit aussi permettre de fixer une partie de la population hors des villes où le chômage est élevé. L'ensemble de ces mesures permet effectivement au chômage de décroître. Une politique démographique est aussi engagée. Des prestations sont accordées aux familles nombreuses,

La seconde guerre mondiale n'entraîne pas de changement important dans la structure des dépenses totales par rapport à celle de 1932, dernière année pour laquelle les données sont connues. Une légère tendance à la baisse relative des dépenses politiques (23,2 % en 1950, 31,2 % en 1966), à la croissance des dépenses économiques (9,6 % en 1950, 14,3 % en 1966) et des dépenses sociales (65,6 % en 1950, 54,5 % en 1966), se manifeste dans la structure des dépenses totales. Dans le cas du Bund, cette évolution relative des dépenses est similaire. Ainsi les dépenses politiques représentent 26,0 % en 1950 et 18,8 % en 1958, celles économiques 6,2 % en 1950 et 7,4 % en 1958, celles sociales 67,1 % en 1950 et 72,7 % en 1958,

Les dépenses sociales conservent donc une part majeure. En 1950 et 1952 des lois d'assistance sont décidées pour aider les victimes de la guerre. Un régime d'allocations familiales est mis en place en 1954. Les assurances sociales sont progressivement étendues à partir de 1957 à l'ensemble de la population. Les questions liées directement au travail sont laissées à l'initiative du patronat et des syndicats. Sous la pression de ces derniers, une loi institue en 1951 la cogestion dans les sociétés minières et sidérurgiques (1). La loi de 1952 sur l'organisation des entreprises permet aux représentants des salariés de prendre une certaine part non seulement à la gestion sociale mais aussi à la gestion économique des établissements industriels.

-----  
(1) Un conseil de surveillance est mis en place qui comprend quatre représentants des fonctionnaires, quatre des travailleurs, une autre personne, ainsi qu'un comité de direction qui comprend trois membres dont un représentant les salariés, le "directeur du travail",

Dans le domaine économique une politique libérale est désormais menée. Le plan Marshall, la réforme monétaire de 1948 facilitent la reconstruction. L'Etat encourage le développement industriel par des subventions aux entreprises, des dégrèvements fiscaux. Il accorde aussi quelques crédits à l'agriculture pour lui permettre de développer sa compétitivité.

### 3°) Les formes d'utilisation.

La structure des dépenses selon les formes d'utilisation des ressources, connue seulement depuis 1925, ne semble guère modifiée par la seconde guerre mondiale.

La part des transferts, destinés en grande partie aux ménages et qui correspondent surtout à des dépenses sociales, est très importante dès 1925. Dans les années 1920 elle représente plus de 40 % des dépenses totales et plus de 50 % des dépenses du gouvernement central (1). Puis elle diminue à partir de 1933 jusqu'à la guerre au profit de la consommation courante et des investissements, l'accent étant alors mis par le gouvernement sur le développement industriel et le réarmement. Depuis la dernière guerre les dépenses de consommation augmentent légèrement. La part des transferts diminue.

#### STRUCTURE DES DEPENSES TOTALES (2)

	1925	1930	1938	1950	1958
Transferts	41,8	49,7	17,4	50,1	53,1
Investissement	6,0	5,4		7,0	8,7
Consommation	52,2	44,9	82,6	42,9	38,2

#### STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL.

	1925	1930	1950	1958
Transferts	57,8	71,2	65,1	70,2
Investissement	1,8	1,2	1,5	3,3
Consommation	40,4	27,7	33,4	26,5

#### STRUCTURE DES DEPENSES TOTALES (3)

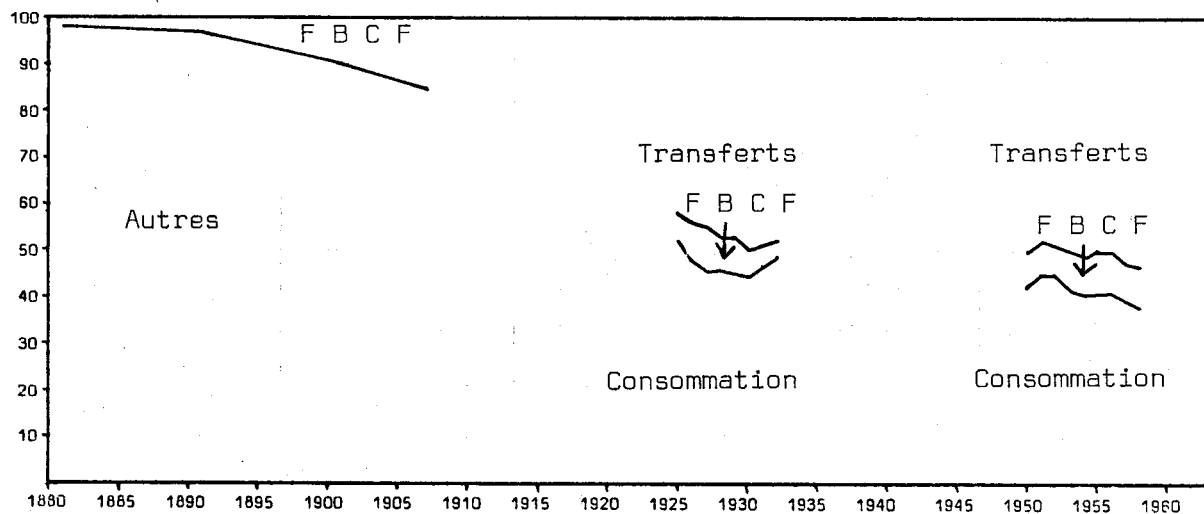
	1955-57	1967-69	1974-76
Transferts	44,0	41,3	39,8
Investissement	9,5	10,9	9,2
Consommation	44,0	45,0	47,8
Dette	2,5	2,8	3,2

-----  
(1) Rappelons que les dépenses des organismes d'assurance sociale sont prises en compte dans celles du gouvernement central.

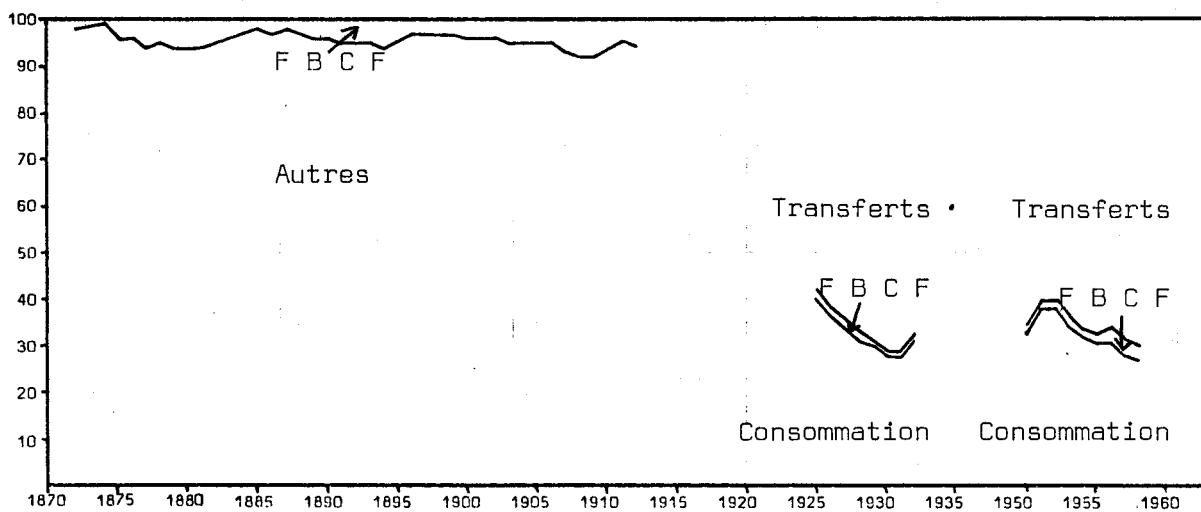
(2) Voir l'annexe IV pour des données annuelles.

(3) O.C.D.E., op. cit.

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DE L'ALLEMAGNE  
SUIVANT LA FORME D'UTILISATION DES RESSOURCES



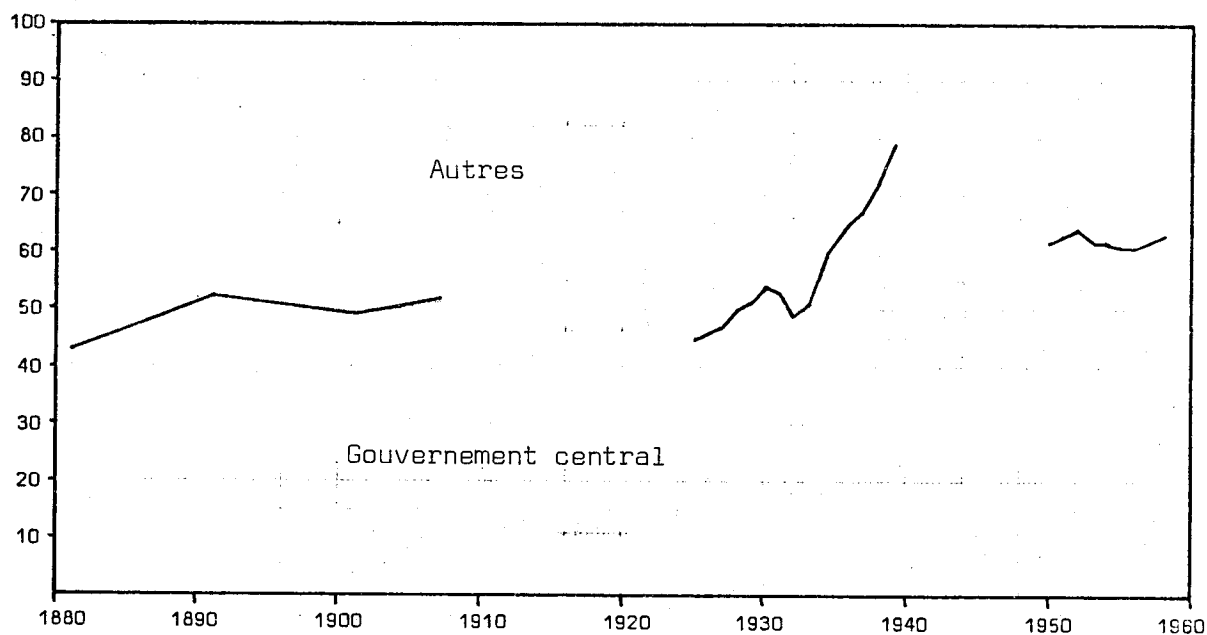
STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL  
DE L'ALLEMAGNE SUIVANT LA FORME D'UTILISATION DES RESSOURCES



4°) Les niveaux administratifs.

La répartition des dépenses entre le gouvernement central (1) et les autres administrations montre une tendance à la centralisation dans le long terme, mais ce mouvement n'est pas régulier. Une légère croissance de la centralisation prend place à la fin du XIXe siècle, se dessine plus nettement dans les années 1920, et semble s'accélérer ensuite jusqu'à la guerre. Depuis la fin de la guerre, le niveau de centralisation est plus faible qu'au cours des années la précédant et reste stable.

STRUCTURE DES DEPENSES DE L'ALLEMAGNE  
PAR ADMINISTRATION



La première guerre mondiale semble être une période essentielle dans l'évolution des dépenses en Allemagne. En effet leur montant augmente alors nettement et leurs structures se modifient rapidement.

---

(1) Les dépenses du gouvernement central contiennent celles des assurances sociales, dans les séries étudiées.

B - LA FRANCE.

La construction de séries de dépenses publiques en France a fait l'objet de rapports précédents (1). Elles concernent les trois ordres d'administrations (Etat central, collectivités locales, sécurité sociale) suivant une périodicité décennale jusqu'en 1900, triennale jusqu'en 1912, puis annuelle (2). Elles sont consolidées suivant un critère d'origine de ressources.

1°) Le montant des dépenses publiques.

Une première mesure des variations de l'importance des dépenses publiques est offerte par l'évolution de celles-ci par rapport à la production intérieure brute.

POURCENTAGE PAR RAPPORT A LA PRODUCTION INTERIEURE  
BRUTE DES DEPENSES PUBLIQUES (3)

	1872	1912	1920	1930	1938	1950	1960	1971
- Ensemble des administrations	11,0	12,6	32,8	21,9	26,5	41,3	47,7	49,8
- Gouvernement central	8,2	8,8	27,8	16,4	20,1	29,1	30,0	27,5

La croissance relative des dépenses publiques, très lente de 1870 à 1914, connaît une évolution tourmentée entre les deux guerres (net fléchissement jusqu'en 1929, puis augmentation jusqu'à la guerre), et s'accélère à partir de 1950 (4). Les guerres mondiales semblent ainsi à première vue rythmer le mouvement des dépenses en délimitant des sous-périodes qui laissent apparaître une relative homogénéité.

(1) Voir la bibliographie par pays en annexe. Les principaux rapports sont :  
Ch. ANDRE, R. DELORME, Etude analytique et numérique des tendances significatives et des facteurs explicatifs de l'évolution des dépenses et recettes publiques françaises au cours de la période 1870-1970. Rapport ronéoté 2 vol., CEPREMAP 1973. Ch. ANDRE, R. DELORME, L'évolution des dépenses publiques en longue période et le rôle de l'Etat en France (1872-1971): une interprétation. Rapport ronéoté, CEPREMAP, Tome I, 1978; Tome II, 1979.

(2) Notons aussi qu'un changement intervient dans les limites du territoire à la suite de la première guerre mondiale avec le rattachement de l'Alsace et de la Lorraine.

(3) Voir l'annexe II pour des données annuelles.

(4) Les taux de croissance annuels moyens confirment ce constat.

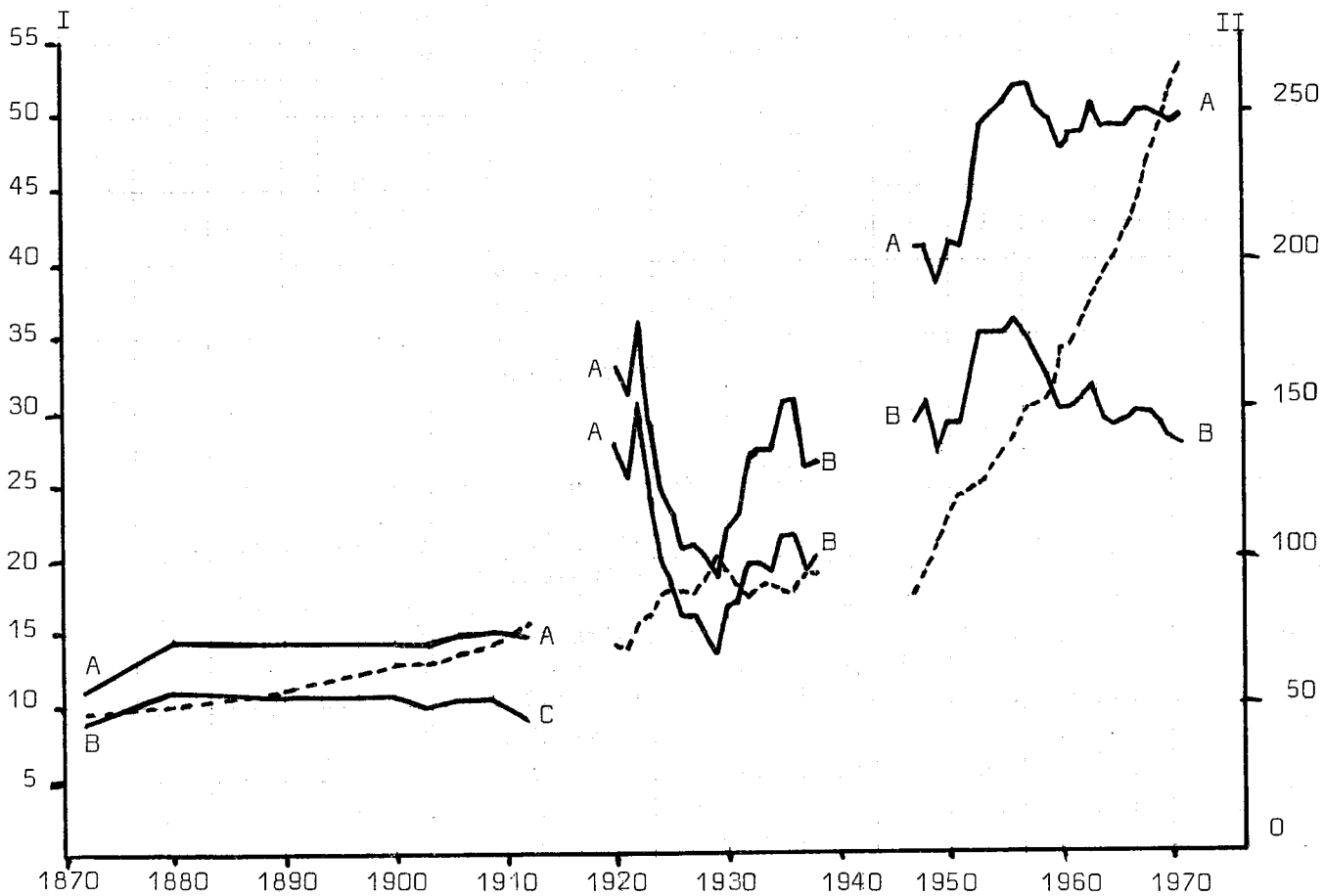
TAUX DE CROISSANCE ANNUELS MOYENS EN %  
(A PRIX CONSTANTS 1938.)

	1872 - 1971	1872 - 1912	1920 - 1938	1947 - 1971
- Dépenses publiques totales	3,8	1,6	1,1	6,0
- PIB	2,0	1,3	1,7	5,2

EVOLUTION DE LA PRODUCTION INTERIEURE BRUTE ET POURCENTAGE  
PAR RAPPORT A LA PIB DES DEPENSES DE LA FRANCE

- A = Pourcentage des dépenses publiques totales
- B = Pourcentage des dépenses du gouvernement central
- - - - - = PIB par tête à prix constants 1938

I = Axe des pourcentages  
II = Axe de la PIB par tête en F. 1938



La période 1872-1912 connaît une croissance lente mais assez régulière de la PIB à un rythme moyen de 1,1 % par an, par tête. Le rythme de variation de la dépense est légèrement supérieur (1,6 %). Le rapport des dépenses à la PIB demeure situé entre 14 % et 15 % sur la plus grande partie de la période.

Des fluctuations violentes se manifestent dans l'entre-deux-guerres. La PIB croît rapidement jusqu'en 1929. Puis elle baisse entre 1929 et 1932 avec la grande crise, est stabilisée entre 1932 et 1936 et reprend un mouvement ascendant en 1936-1938. L'évolution des dépenses publiques est chaotique. Au lendemain de la guerre ont été financées des dépenses très largement excédentaires, prévues dans un budget spécial (budget "des dépenses recouvrables en exécution des traités de paix") ouvert dans la perspective du paiement de réparations par l'Allemagne, et financé par emprunt. On connaît la suite de l'histoire. Il en reste des niveaux élevés de dépense (30,7 % de la PIB en 1922), comportant une bonne part de dépenses de reconstruction des régions dévastées, et d'énormes déficits. En même temps se développe l'inflation. La stabilisation obtenue par le gouvernement Poincaré (1926-1929) se traduit par une politique d'équilibre budgétaire strict : les dépenses de l'Etat baissent en niveau absolu et en niveau relatif, passant de 17,4 % de la PIB en 1925 à 15,8 % en 1926, et 13,6 % en 1929. Puis survient la crise économique. La PIB par tête descend de l'indice 100 en 1929 à 87,7 en 1932 et, après une légère reprise en 1933 (91,2) et 1934 (91,1), retombe en 1935 (88,5) année de la politique de déflation associée au nom de Laval. Le rapport des dépenses de l'Etat à la PIB remonte au cours de ces années aux alentours de 20 % sous l'effet de diverses mesures sociales et d'aide à l'économie (1), atteint un maximum en 1936 (21,5 %).

Une croissance vive de la PIB par tête, sans fluctuations aussi profondes qu'avant 1938, marque la période contemporaine. Il lui est associée une augmentation d'ensemble des dépenses publiques qui atteint des niveaux inconnus jusqu'alors. Le rapport des dépenses publiques totales à la PIB passe de 40,9 % en 1947 aux maxima historiques de 51,6 % en 1956 et 51,8 % en 1957 pour se stabiliser ensuite à 49-50 %. Une rupture de tendance très nette se dessine ainsi dès 1956, qui apparaît comme une année charnière.

./.

-----  
(1) Les principales mesures concernent la gratuité de l'enseignement secondaire en 1930 ; le vote de l'allocation aux anciens combattants en 1930 ; les lois de 1930 sur la mise en application des assurances sociales et de 1932 sur les allocations familiales obligatoires ; la loi Loucheur en 1928 et la loi Bonnefoy en 1930 sur les habitations bon marché ; le soutien du prix du blé ; les programmes de grands travaux qui, même s'ils ne sont que très partiellement réalisés, gonflent certaines années les dépenses de travaux publics (transports et aménagement du territoire principalement).

Ce ralentissement, bien traduit par le changement dans le taux de croissance moyen des dépenses (8,9 % pour 1947-56, 5,1 % pour 1956-71, le taux de croissance sur l'ensemble de la période étant de 6,0 %) a pour cause immédiate l'allègement des dépenses de guerre (guerre d'Indochine, guerre d'Algérie), et pour raison à plus long terme le changement des formes d'intervention de l'Etat avec l'ouverture de l'économie sur l'extérieur, l'affectation plus sélective des dépenses et le report du financement de dépenses sur les organismes spécialisés et le système bancaire privé.

	1947-1971	1947-1956	1956-1971
<u>Taux de croissance en %</u>			
des dépenses publiques totales	6,0	8,9	5,1
de la PIB	5,2	5,7	5,2
de la population	1,0	0,8	1,1

2°) Les domaines d'application.

Nous nous attacherons à l'analyse des dépenses de l'Etat central (1). La sécurité sociale constitue un domaine d'application en elle-même dont l'évolution a été évoquée plus haut. Le manque d'informations sur la composition des dépenses des collectivités locales pour les années antérieures à 1960 ne permet pas, d'un autre côté, d'en faire l'étude sur la longue période. Deux traits majeurs se dégagent : la diminution à la fin de la période des dépenses militaires et de la charge d'intérêt de la dette et la diversification des dépenses civiles.

STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL (2);

	1872	1900	1912	1920	1930	1938	1950	1960	1971
Politique	46,5	54,1	55,3	56,8	55,1	56,7	36,9	46,7	35,3
Economique	7,3	10,3	11,1	12,3	7,6	8,2	30,1	14,8	18,4
Social	4,7	9,4	14,2	7,8	13,9	16,9	28,8	31,4	39,1
Dette	41,5	26,2	19,4	23,1	23,4	18,2	4,2	7,1	7,2

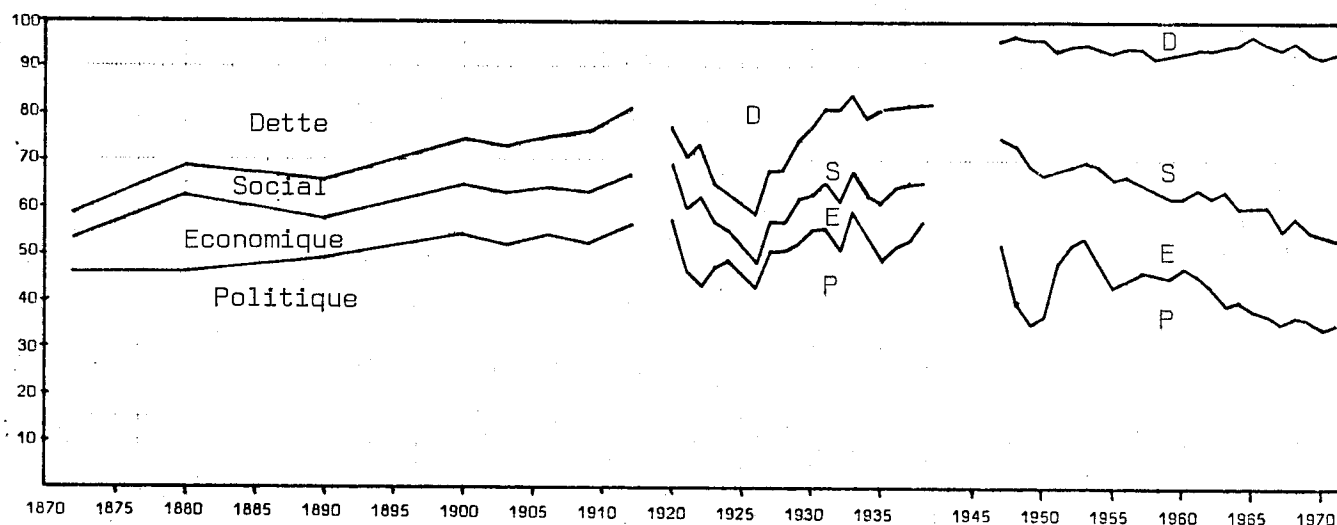
./.

(1) Pour une analyse détaillée, voir : Ch. André, R. Delorme. L'évolution des dépenses ... CEPREMAP, Tome I, 1978; Tome II, 1979.

(2) Voir l'annexe III pour des données annuelles.

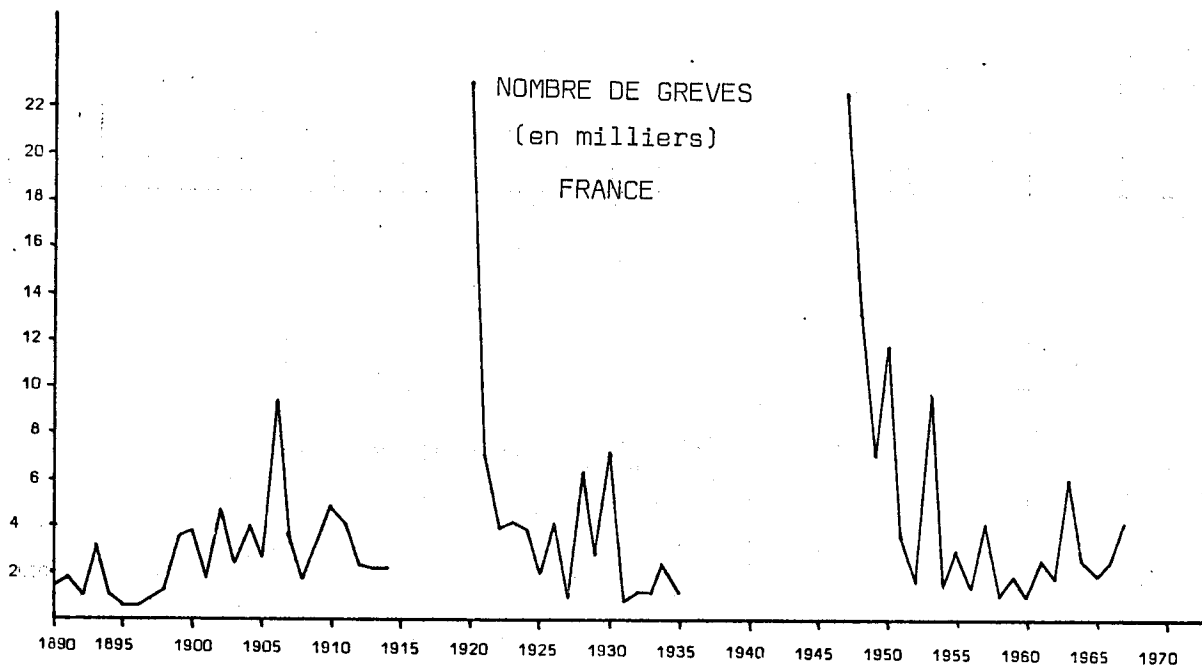
./.

STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL  
DE LA FRANCE PAR DOMAINE



Jusqu'à la première guerre mondiale les dépenses politiques représentent environ la moitié du budget de l'Etat central, par suite du maintien d'un niveau élevé de dépenses de défense après la guerre de 1870. Une politique d'expansion coloniale est développée en effet à la fin du XIXe siècle, à la fois pour des motifs politiques d'affirmation de la puissance de la France dans le monde malgré la défaite de la guerre, et pour des raisons économiques.

L'industrialisation a des conséquences importantes. C'est à propos du salariat de l'industrie et du commerce que naissent les interventions de l'Etat concernant la force de travail. Une première série de mesures concernent les syndicats et les grèves qui se développent dans les dernières années du XIXe siècle et ont pour une grande partie un caractère révolutionnaire. En 1884 les syndicats obtiennent la reconnaissance légale mais ils demeurent interdits aux fonctionnaires.



Sur un plan social, diverses lois concernent les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité des travailleurs industriels, la durée du travail selon l'âge et le sexe etc.. Un système d'assurance pour les accidents du travail est établi en 1898. La première loi sur les retraites ouvrières et paysannes date de 1909. La législation à propos du logement se met en place à partir de 1894, avec la loi Siegfried qui crée les sociétés d'habitations à bon marché. La loi Strauss de 1906 autorise les collectivités locales à intervenir, puis la loi Ribot de 1908 et la loi Bonnevey de 1912 permettent à l'Etat d'aider financièrement la construction de logements dans une mesure limitée qui ne développera ses effets que dans l'entre-deux-guerres. Les dépenses d'enseignement s'élèvent rapidement à la suite des lois instituant un enseignement primaire laïque, obligatoire et gratuit. Malgré ces diverses mesures les dépenses sociales du gouvernement central restent peu élevées. Les collectivités locales, de leur côté, prennent en charge l'assistance et le financement des hôpitaux.

Sur le plan économique les interventions financières de l'Etat concernent surtout les infrastructures de transport et de façon indirecte l'industrie sidérurgique. Des tarifs protectionnistes sont établis sous la pression d'industriels et de grands agriculteurs.

Enfin les charges de la dette publique représentent une part majeure des dépenses mais décroissante : 41,5 % en 1872, 26,2 % en 1900.

Au lendemain de la guerre les dépenses de reconstruction, les pensions versées aux anciens combattants, et les intérêts de la dette, occupent une part importante du budget.

Une vague de grèves se développe en 1919 et 1920. D'importantes mesures sociales sont alors décidées qui établissent la journée de huit heures, encouragent les conventions collectives, renforcent les droits des syndicats. En même temps les discussions sur l'assurance-maladie s'engagent. Elles aboutissent en 1928 et 1938 à la création d'un tel système. En même temps le système des retraites est amélioré. La protection contre les accidents du travail est élargie. Des allocations familiales sont instituées en 1932. L'aide au logement est renforcée (1). Pour lutter contre le chômage dû à la crise, des plans de grands travaux sont lancés. La poussée sociale de 1936 est à l'origine de nouvelles lois sociales (lois sur la semaine de quarante heures, sur les congés payés, sur les conventions collectives etc.) Aussi les dépenses sociales connaissent une progression constante, et passent de 7,8 % du budget en 1920 à 16,9 % en 1938.

Sur le plan économique, ce sont les séquelles de la guerre qui dictent les interventions de l'Etat jusqu'en 1930, avec l'aide à la reconstruction et surtout celle destinée aux transports. L'Etat développe ses participations aux sociétés d'économie mixte. Puis dans les années 1930 la crise économique fait sentir ses effets. On observe de nouvelles modalités des rapports Etat-industrie mais leur mise en place est hésitante. Un soutien direct est apporté aux industries. Les participations publiques dans les sociétés d'économie mixte deviennent majoritaires. Une coordination des transports est établie. Le gouvernement développe son contrôle sur les sources et la distribution d'énergie. Il apporte une aide massive à certaines productions agricoles pour maintenir leurs prix. Enfin on voit se dessiner une politique conjoncturelle. Cependant les dépenses économiques n'augmentent pas en proportion dans le budget.

(1) Les blocages des loyers intervenus en 1914 sont reconduits, ce qui freine les investissements privés dans la construction. Aussi l'intervention de l'Etat s'élargit en 1919, puis la loi Loucheur de 1928 et la loi Bonnevey de 1930 établissent un programme de constructions.

La seconde guerre mondiale marque une rupture dans l'évolution des dépenses. La conjonction de conditions politiques, économiques et sociales particulières est à l'origine de mesures décisives. Une organisation générale de Sécurité Sociale est créée en 1945 dont le bénéfice est progressivement étendu à toute la population. Ses dépenses ont une croissance rapide et soutenue. Un contrôle de l'Etat est établi sur les salaires jusqu'en 1950. Il en subsistera un contrôle sur l'évolution du salaire minimum. Plusieurs entreprises importantes sont nationalisées, tant dans le domaine industriel que financier (Banques, assurances). Une planification de l'économie est instituée.

Puis jusqu'en 1958 l'Etat joue un rôle moteur dans l'expansion économique par suite du niveau élevé de la demande des administrations. Il incite les entreprises à développer leurs investissements. Le processus de croissance se déroule alors à l'intérieur des frontières de la France et de ses colonies. L'Etat intervient pour protéger le marché de la concurrence extérieure et pour tenter de pallier certaines difficultés provenant des déséquilibres induits par la croissance tant entre régions qu'entre secteurs. Les bouleversements de l'agriculture rendent nécessaire une aide de l'Etat aux agriculteurs. Celui-ci soutient les prix et incite les agriculteurs à moderniser leurs exploitations.

Sur le plan social, l'Etat tient alors une place essentielle dans la construction de logements. Les assurances sociales sont progressivement étendues à de nouvelles couches de la population.

L'ouverture des frontières modifie les conditions de la croissance à partir de 1958. Les interventions publiques à caractère économique prennent une forme moins directe. Certaines dépenses sont débudgétisées. Les entreprises publiques sont incitées à développer leur rentabilité. Une politique d'aide aux entreprises, plus sélective, mettant l'accent sur la compétitivité, est menée. Les mesures liées à l'aménagement du territoire prennent une nouvelle importance. Dans le domaine de l'agriculture une politique sélective d'intégration aux structures de production capitalistes est mise en place.

Les modifications rapidement évoquées ci-dessus sont à l'origine du mouvement relatif des domaines d'application des ressources. Les dépenses politiques entrent dans une phase de décroissance, mises à part les années 1950 où la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie se déroulent. La part des dépenses économiques double par rapport à l'entre-deux-guerres, et celle des dépenses sociales connaît une croissance qui la porte à 39,1 % du budget en 1971. Ce mouvement des dépenses sociales résulte, dans le budget de l'Etat, de la hausse soutenue des dépenses d'enseignement dûe en partie à la poussée démographique et du développement de l'action sociale.

3°) Les formes d'utilisation des ressources.

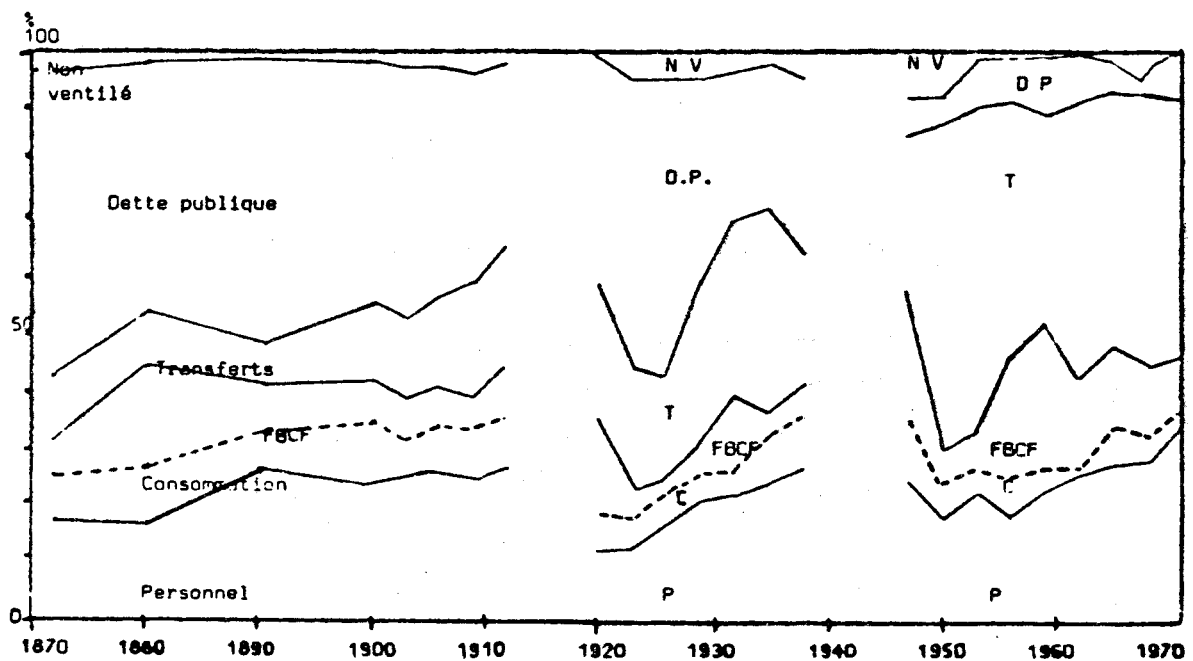
L'évolution de la structure des dépenses du gouvernement central selon les formes d'utilisation des ressources montre dans le long terme la croissance particulièrement rapide des transferts, qui accompagne le développement des dépenses sociales, et l'allègement des charges de la dette. Ces phénomènes connaissent une accélération au lendemain de la seconde guerre mondiale, comme pour les domaines correspondants.

Les dépenses de consommation, qui regroupent en particulier tous les frais liés à la défense y compris les investissements de ce domaine, augmentent temporairement à la veille et au lendemain des guerres.

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES (1)

	1872	1900	1912	1920	1932	1938	1950	1962	1971
Consommation	45,9	60,9	63,5	34,1	49,5	64,7	55,8	45,0	48,7
Investissements	4,2	4,2	4,8	9,6	9,3	3,5	5,3	12,1	8,4
Transferts	8,4	8,7	12,3	33,2	22,0	13,6	34,7	36,5	35,7
Dette	41,5	26,2	19,4	23,1	19,2	18,2	4,2	6,4	7,2

STRUCTURE DES DEPENSES CIVILES DE L'ETAT  
SUIVANT LA FORME D'UTILISATION DES RESSOURCES.



(1) Voir l'annexe IV pour des données annuelles.

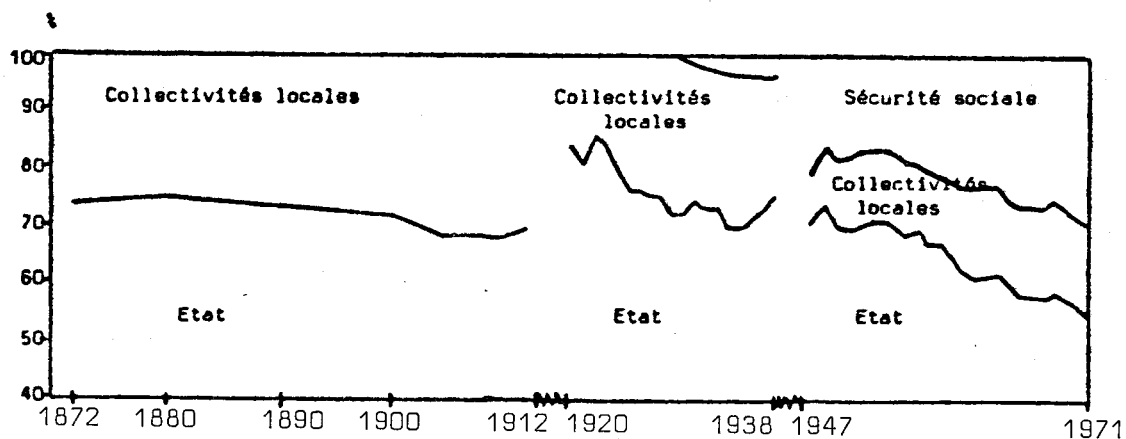
4°) Les niveaux administratifs.

L'avènement d'un nouveau type de financement public, timide dans l'entre-deux-guerres, massif après la seconde guerre, que constitue la sécurité sociale s'impose comme un fait majeur. L'importance relative des deux autres ensembles administratifs s'en trouve profondément modifiée. De fait près de 29 % des dépenses publiques transitent en 1971 par les organismes de sécurité sociale (tableau ci-dessous).

COMPOSITION DES DEPENSES PUBLIQUES  
PAR ADMINISTRATIONS, EN %.

Années	Etat	Collectivités locales	Sécurité Sociale	100
1900	72,1	27,9	-	100
1912	70,0	30,0	-	100
1920	84,7	15,3	-	100
1929	72,6	27,0	0,4	100
1938	75,8	20,8	3,4	100
1947	71,1	9,1	19,8	100
1971	55,2	15,9	28,9	100

STRUCTURE DES DEPENSES PAR ADMINISTRATION



La part des collectivités locales a diminué sur la longue période : elle n'est pas retournée aux niveaux proches de 30 % du total des dépenses qu'elle atteignait avant 1914. Mais le mouvement est différent pour les sous-périodes. Chacune des guerres et le cortège de dépenses de reconstruction, entre autres, auxquelles elle donne lieu, prises en charge par l'Etat, est manifestement à l'origine de cet affaiblissement relatif. Celui-ci tend à se résorber progressivement par la suite. Ainsi depuis 1947 le taux de croissance moyen des dépenses des collectivités locales est toujours supérieur à celui des dépenses de l'Etat.

TAUX DE CROISSANCE ANNUELS MOYENS EN %, DES  
DEPENSES DES COLLECTIVITES PUBLIQUES, DEPUIS 1947.

	Etat	Collectivités	Sécurité Sociale
1947-1971	4,8	7,6	8,6
1947-1956	8,6	11,6	9,0
1956-1971	3,8	6,4	7,8

Si chacune des guerres mondiales semble jouer un rôle essentiel dans l'évolution des dépenses publiques en France, la seconde d'entre elles paraît entraîner les effets les plus importants.

C - L'ITALIE

Les séries analysées concernent les dépenses du gouvernement central depuis 1913, et celles des collectivités locales et des organismes de Sécurité Sociale depuis la seconde guerre mondiale (1).

1°) Le montant des dépenses publiques.

La comparaison des dépenses publiques du gouvernement central au produit national brut en 1921, 1931, et 1936, montre une rapide croissance relative des dépenses de 1921 à 1931, suivie d'un fléchissement. Depuis la dernière guerre, la progression des dépenses se poursuit (2).

POURCENTAGE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL  
DANS LE PRODUIT NATIONAL BRUT (3).

1921	1931	1936	1951	1958
7,1	16,2	13,6	14,1	16,3

POURCENTAGE DES DEPENSES DE L'ENSEMBLE DES  
ADMINISTRATIONS DANS LE PRODUIT NATIONAL BRUT (4)

1955-57	1967-69	1974-76
28,2	35,2	43,0

Le coefficient d'élasticité des dépenses du gouvernement central par rapport au produit national, qui est de 1,41 pour la période 1951-1958, confirme la croissance particulièrement rapide de celles-ci au lendemain de la seconde guerre mondiale (5).

./.

(1) Les sources sont indiquées dans la bibliographie par pays, en annexe.

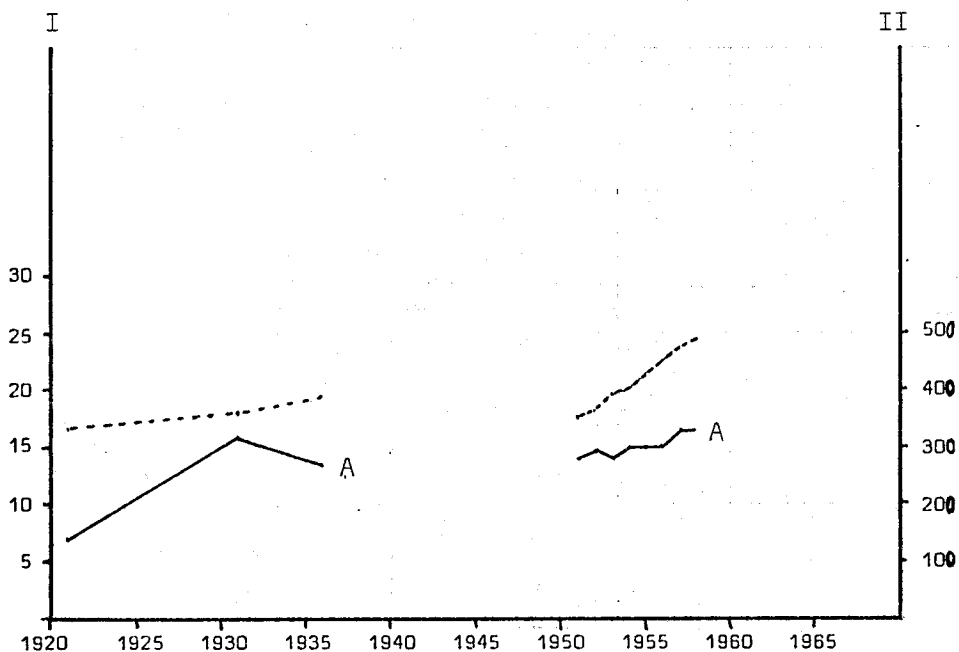
(2) D'après la série de F. Repacci, *La finanza pubblica italiana nel secolo 1861-1960*. Zanichelli editore, Bologna, 1962.

(3) OCDE. *Evolution des dépenses publiques*. Juin 1978.

(4) Voir l'annexe II pour des données annuelles.

(5) Nous ne disposons que de trois années dans l'entre-deux-guerres pour lesquelles la comparaison des dépenses et du produit national brut est possible. Le coefficient d'élasticité calculé n'est pas statistiquement significatif. Pour cette raison, nous n'avons pas appliqué le test de l'effet de seuil.

ITALIE  
EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT PAR TÊTE ET  
POURCENTAGE DES DÉPENSES PAR RAPPORT AU PNB



— A = Pourcentage des dépenses du gouvernement central  
- - - - = P N B par tête à prix constants

I = Axe des pourcentages  
II = Axe du PNB par tête en 10<sup>3</sup> Lires  
(base 1929 pour 1920-1940 ; base 1963 pour 1950-1960).

2°) Les domaines d'application.

La caractéristique principale de l'évolution de la structure des dépenses de l'ensemble des administrations, pour la période récente, réside dans la croissance extrêmement rapide des dépenses sociales alors que la part des dépenses administratives diminue selon un rythme voisin.

STRUCTURE DES DEPENSES DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS ( 1 )

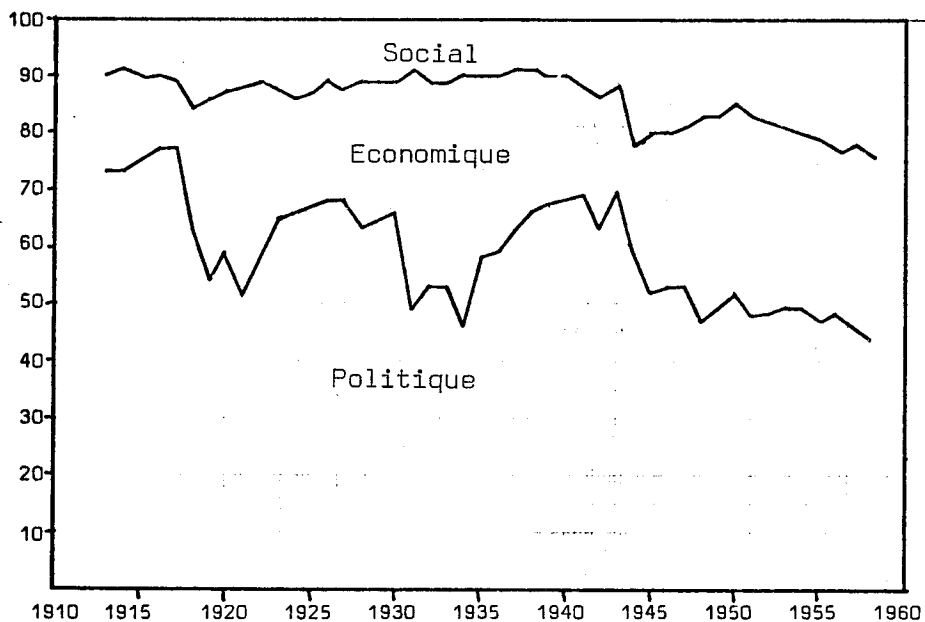
	1957	1966	1973-75
Politique	38,2	29,4	15,6
Economique	15,3	14,5	12,6
Social	46,5	56,1	71,9

Nous analyserons plus particulièrement les dépenses du gouvernement central, connues sur une plus longue période.

STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL ( 2 )

	1913	1920	1924	1928	1932	1936	1940	1950	1955	1958
Politique	73,2	59,0	65,7	63,3	53,5	58,6	68,0	51,8	46,5	44,4
Economique	16,9	28,3	20,3	25,5	35,3	31,4	21,8	32,8	32,5	31,8
Social	9,9	12,7	14,0	11,3	11,2	10,0	10,2	15,4	21,0	23,8

STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL DE L'ITALIE PAR DOMAINE



(1) Pour 1957 et 1966 : Commission des Communautés Européennes, Op. cit.  
 Pour 1973-1975 : OCDE, Op. cit.

(2) Voir l'annexe III pour des données annuelles.

Nous étudierons par souci d'homogénéité avec les autres pays et malgré l'absence de statistiques sur les dépenses publiques les modalités marquantes de l'intervention de l'Etat depuis 1870.

Le problème majeur de l'Italie à la fin du XIXe siècle est celui de son unité.

L'unification des finances publiques est un problème immédiat pour le gouvernement. Elle passe d'abord par celle des dettes publiques des diverses régions, puis par celle des impôts. Le problème de l'unification des dettes a un caractère politique puisqu'il entraîne l'Etat à assumer des dettes engagées pour des motifs divers et parfois contradictoires. En matière d'unification fiscale, les impôts indirects sont alignés sur ceux du Piémont en 1861-1862. L'unification des impôts directs est plus difficile à réaliser.

L'Etat joue un rôle très important sur le plan économique. L'agriculture est alors largement dominante (1), et le gouvernement encourage le développement industriel. Non seulement il apporte une aide financière importante aux chemins de fer (dans un but unificateur), à la construction navale (essentielle à l'économie), à la construction des routes et des ports, aux lignes de navigation (2), mais il est également à l'origine de la création de l'industrie sidérurgique et de certaines industries manufacturières (3). Quelques mesures ont aussi pour but de développer le Sud du pays, économiquement très attardé (4). Enfin des droits douaniers sont établis (5).

./.

(1) Structure de la population active en %			Structure de la production en %	
	1871	1911	1871-75	1906-10
Agriculture	61,0	55,4	Primaire 57,6	44,7
Industrie	23,3	26,6	Secondaire 18,9	25
Services	15,7	18,0	Tertiaire 23,5	30,3

(2) Après avoir accordé des subventions aux lignes de navigation déficitaires, l'Etat met en place une société de gestion intérimaire qui lui permet d'exercer son contrôle.

(3) L'Etat intervient directement pour soutenir les mines de fer de l'île d'Elbe et créer le complexe sidérurgique de Terni.

(4) C'est surtout à partir de 1904 que des aides sont apportées au Sud, avec les lois sur l'aménagement de zones particulières, des allègements fiscaux, des travaux publics (transports, irrigation, construction d'écoles). Une zone industrielle est créée près de Naples où les entreprises bénéficient d'avantages fiscaux.

(5) Un tarif protectionniste modéré est établi en 1878 à la demande des agriculteurs et industriels touchés par la dépression. Mais les industriels de la sidérurgie et du textile et les céréaliculteurs le trouvent insuffisant. Le tarif de 1887 impose des droits très importants (jusqu'à 200 et 300 %).

Pour favoriser l'unification et réduire le niveau d'analphabétisation, la loi Coppino de 1877 pose le principe d'une école élémentaire laïque, gratuite et obligatoire, pour tous les enfants de six à neuf ans. Ce sont les collectivités locales qui doivent assurer la construction des écoles, mais leurs difficultés financières freinent leur effort, surtout dans les campagnes. Il faut attendre le début du XXe siècle pour que l'Etat participe plus largement aux frais de l'enseignement et que celui-ci se développe. L'enseignement est rendu obligatoire jusqu'à douze ans en 1910.

Sur le plan social, le gouvernement favorise le développement de la mutualité, des coopératives, des bourses du travail, des fédérations de métiers et la place des ouvriers qualifiés dans ces organisations. Une législation est progressivement établie pour protéger les ouvriers (1). En 1886 une loi interdit le travail des enfants de moins de neuf ans et fixe la limite d'âge à dix ans dans les mines et douze ans pour le travail de nuit. Le travail des femmes est limité à douze heures par jour. La responsabilité de l'employeur dans les accidents du travail est établie légalement en 1895, et un fonds national pour l'invalidité et la vieillesse est créé. C'est surtout dans les premières années du XXe siècle, alors que l'économie entre dans une phase de prospérité et qu'une vague de grèves prend place, à l'initiative des ouvriers agricoles principalement, que de nombreuses réformes sociales sont adoptées. Elles concernent les accidents du travail, le travail des femmes et des enfants, l'institution de conseils de prud'hommes, le repos hebdomadaire, le contrat de travail, le travail de nuit, la révision de la loi sur les oeuvres de bienfaisance et sur la gestion de la Caisse pour la vieillesse et l'invalidité, le logement des ouvriers agricoles.

L'Italie ne rentre en guerre qu'en 1915. Les difficultés de l'économie rendent nécessaires diverses interventions du gouvernement. Des organismes sont créés pour centraliser les demandes à l'industrie et répartir les commandes entre les entreprises, comme la Commission Centrale pour la mobilisation industrielle. Cette commission fixe aussi les quotas de production et l'attribution des matières premières. L'Etat réquisitionne certaines entreprises et fixe parfois les prix et les salaires. La guerre entraîne une brusque augmentation des dépenses publiques dont la part dans le revenu national passe de 10 % environ en 1910 à 55 % en 1918.

Au lendemain de la guerre de 1914-1918 l'Italie se trouve confrontée à de nombreuses difficultés. Elle a subi des destructions. Les problèmes économiques qu'elle rencontre, en particulier celui de la reconversion des industries de guerre, débouchent sur une crise. Les années 1919 et 1920 sont caractérisées par de grands mouvements sociaux. Pour la première fois de nombreuses usines sont occupées par les ouvriers. Mais cette grande vague de grèves se termine par un échec.

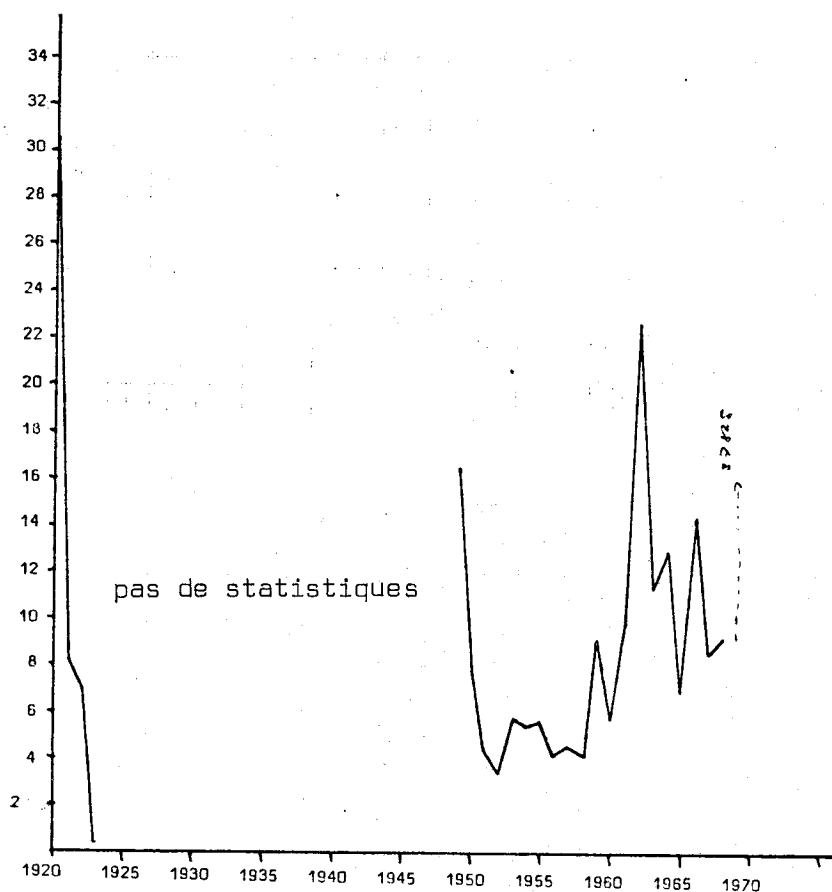
./.

---

(1) Les unions ouvrières sont tolérées à partir de 1888. Elles étaient interdites ainsi que les grèves, depuis 1864. Cependant à la suite des nombreuses manifestations de 1897, dues aux difficultés économiques et à l'augmentation du prix du blé de 70 %, le gouvernement réagit en envoyant l'armée et une loi restreint en 1899 le droit de grève et les droits d'association et de réunion.

Dès 1920, industriels et agrariens s'organisent pour répondre à ce mouvement. La Confédération générale de l'industrie et la Confédération générale de l'agriculture sont créées pour résister aux revendications. Le fascisme se développe à partir de 1920 et prend un caractère de contre-révolution.

NOMBRE DE GREVES  
(en milliers)  
ITALIE



Diverses lois sociales sont décidées. Un régime général d'assurance obligatoire invalidité-vieillesse et survie des travailleurs salariés est créé en 1919. Le gouvernement doit consentir des subventions (500 millions de lires par mois en 1920) pour maintenir le prix du pain à un niveau relativement bas, ce qui explique la part élevée des dépenses économiques en 1920. Pour éviter un trop grand déficit budgétaire les autres dépenses publiques sont restreintes. En 1921, la baisse du prix mondial du blé va permettre de mettre fin aux subventions. L'émission monétaire destinée à couvrir les dépenses publiques favorise une nouvelle poussée inflationniste.

Un gouvernement fasciste s'installe au pouvoir en 1922. Les syndicats réagissent en déclenchant une grève durement réprimée. La politique autoritaire du gouvernement et son contrôle sur la société se renforcent à partir de 1925.

La Confédération générale de l'industrie signe un accord donnant aux syndicats fascistes le monopole de la représentation ouvrière. La loi sur les corporations de 1926 organise ce monopole. Les bourses du travail sont dissoutes, ainsi que les grandes fédérations syndicales, la Ligue nationale des coopératives, la Fédération des sociétés de secours mutuel. La presse est mise sous surveillance. Les lois de défense de l'Etat de 1926 établissent de nouveaux contrôles. Les partis politiques et associations opposés au régime sont dissous. La Charte du travail de 1927 pose comme principe que le seul interlocuteur possible des employeurs est l'Etat, directement ou par l'intermédiaire des syndicats autorisés. L'Etat doit avoir un contrôle sur la production. La représentation des ouvriers perd tout rôle.

La défense de la lire et sa stabilisation à un cours élevé obligent l'Italie à faire un effort pour produire les matières auparavant importées. C'est ainsi que sont engagées la "bataille du blé", avec des efforts semblables pour d'autres produits agricoles, la "bataille de la bonification intégrale" à partir de 1928 pour assainir diverses régions marécageuses et assurer une meilleure infrastructure. Des tarifs douaniers élevés sont établis pour l'agriculture. Pour lutter contre le chômage, de grands travaux publics sont engagés : électrification ferroviaire, construction d'auto-routes, travaux d'urbanisme. Les dépenses économiques entrent dans une phase de croissance. Elles atteignent 25,5 % du budget en 1928.

Puis la crise mondiale de 1929 atteint l'économie italienne, les exportations s'effondrent. La politique de déflation alors engagée accentue ses effets (1). Les dépenses publiques augmentent cependant par suite des mesures d'assistance et de grands travaux. Le concours du gouvernement est d'ailleurs sollicité par les banques et les entreprises. En échange de son aide

./.

---

(1) Le gouvernement renforce les mesures de déflation. Les tendances à l'autarcie sont accentuées (augmentation des droits de douane, contrôle des changes). L'Etat exerce une emprise croissante sur l'économie.

financière à la Banca commerciale, il en prend le contrôle. Il crée l'Istituto mobiliare italiano qui doit fournir aux entreprises les crédits qu'elles ne peuvent trouver auprès des banques. Cet organisme est remplacé en 1933 par l'Istituto per la ricostruzione industriale (IRI.), aux moyens plus importants, et qui peut racheter les participations industrielles et les actions des banques pour aider ces dernières (1). L'Etat crée plusieurs holdings pour gérer divers secteurs : liaisons téléphoniques, lignes de navigation, sidérurgie, chantiers navals. L'Etat favorise aussi la concentration. Il encourage les recherches dans le domaine de l'énergie. L'ensemble de ces interventions porte la part des dépenses économiques à 43,9 % en 1934.

Quelques mesures sociales sont décidées ; les pensions ouvrières sont augmentées, les taux de l'assurance-invalidité, de l'assurance-vieillesse, de l'assurance du travail sont modifiés. Des assurances contre les maladies professionnelles et contre la tuberculose sont créées. Ces diverses assurances, rendues obligatoires, sont fédérées en un seul Fonds national des assurances sociales, géré par les syndicats fascistes. Une assurance contre le chômage complet est créée en 1935 par un décret-loi. C'est seulement pendant la guerre, en 1943, qu'un Institut national d'assurances contre les maladies est mis en place. Les mutuelles privées d'assurance-maladie sont alors interdites. Le gouvernement encourage la natalité (2). Cependant la part des dépenses sociales baisse légèrement de 1932 jusqu'à la guerre.

Depuis la seconde guerre mondiale, l'Etat joue un rôle extrêmement important dans l'économie par l'intermédiaire d'organisations économiques créées avant la guerre, comme l'IRI. Il met en place en 1953 un nouvel holding public, l'ENI, qui tient une place considérable dans le développement économique (3).

Un problème propre à l'Italie tient à la présence d'un secteur agricole important. Sous la pression des agriculteurs et des syndicats une réforme agraire est décidée en 1950 (4), mais elle se solde par un échec. L'expansion industrielle accélère les changements de l'agriculture. L'exode rural connaît un rythme rapide. Les moins bonnes terres sont abandonnées. Un plan vert est élaboré en 1959 dont le but est de permettre le développement des seules exploitations rentables.

./.

-----  
(1) Il est prévu que l'Etat revende les titres qu'il détiendrait, mais devant les conditions du marché, l'IRI les garde.

(2) Il développe dès 1925 l'assistance aux mères nécessiteuses et aux enfants abandonnés. L'émigration est limitée. Diverses mesures favorisent les familles nombreuses. L'exode rural est contrôlé à partir de 1928. Un système d'allocations familiales est mis en place pour les seuls ouvriers en 1934. Leur bénéfice est étendu en 1937 aux ouvriers de l'agriculture, aux employés du commerce, des assurances, des organismes de crédit, et à ceux d'autres secteurs, à condition que les revenus soient inférieurs à un plafond.

(3) L'ENI est l'Office national des hydrocarbures. Il permet à l'Etat de développer une politique de recherche de sources d'énergie, déjà entreprise avant la guerre.

(4) Il est prévu qu'une partie des propriétaires des grands domaines soit expropriée, et que leurs terres soient partagées entre des familles pauvres.

Une politique d'aménagement régional est mise en place pour tenter de pallier les déséquilibres régionaux qui s'accroissent. La Cassa per il Mezzogiorno, créée en 1950, doit financer les infrastructures de transport, les digues, la bonification des terres. Mais elle a peu de pouvoirs en matière d'implantation industrielle. Une loi oblige en 1957 les holdings d'Etat à réaliser 60 % de leurs investissements dans le sud. Des pôles de développement, qui concentrent les investissements, sont institués. Si la législation se complexifie, les dépenses consacrées à l'économie par l'ensemble des administrations n'augmentent pas en part relative.

Dès la fin de la guerre la part des dépenses sociales se trouve portée à un niveau nettement supérieur par suite des réparations et du développement des institutions sociales. Depuis 1943 en effet, les mutuelles privées d'assurance maladie sont interdites, et un Institut National d'Assurance contre les maladies est mis en place. Une caisse est créée en 1945 pour le chômage partiel des ouvriers industriels. Les catégories de bénéficiaires d'allocations familiales sont élargies.

L'arrivée au pouvoir du centre gauche va donner une orientation quelque peu différente aux interventions de l'Etat à partir de 1964. Le gouvernement essaie d'accroître son contrôle sur l'économie. Une programmation est instituée à partir de 1966, mais elle a peu de résultats. Les industries électriques sont nationalisées. Les holdings d'Etat mènent une politique active de concentration. Vers 1970 36 % des entreprises italiennes sont contrôlées par l'Etat, par l'intermédiaire des holdings.

Ce sont les dépenses sociales qui connaissent la croissance la plus rapide. En particulier un Fonds social est instauré en 1965 qui concourt au paiement des pensions de vieillesse, invalidité et survie, financé pour une part croissante par l'Etat. Les dépenses d'enseignement augmentent rapidement. Aussi les dépenses sociales atteignent 71,9 % du total en 1973-1975.

### 3°) Les formes d'utilisation des ressources.

Les séries longues de dépenses publiques ne sont pas décomposées selon les formes d'utilisation des ressources. Force est donc de se limiter à la période récente. La part des transferts augmente nettement de 1960 à 1975, accompagnant le développement des dépenses sociales, alors que celle des investissements directs diminue ainsi que celle des dépenses courantes.

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES (1)

	Central				Total		
	Cons.	Inv.	Trans.		Cons.	Inv.	Trans.
1960	61,3	7,8	30,9		48,0	10,6	41,4
1965	60,2	4,9	34,9		47,8	7,7	44,5
1970	55,3	5,4	39,4		43,1	6,8	50,0
1973	50,4	5,1	44,5		42,8	6,2	50,9

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES (2)

	1955-57	1967-69	1974-76
Consommation	42,2	38,4	31,9
Investissements	11,3	7,9	8,3
Transferts	38,7	48,6	50,0
Dettes	7,8	5,1	9,8

4°) Les niveaux administratifs.

La proportion des dépenses du gouvernement central dans l'ensemble des dépenses est connue seulement pour la période récente. Elle reste stable en moyenne.

PART DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL  
DANS L'ENSEMBLE DES DEPENSES PUBLIQUES (3)

1960	1965	1970	1975
54,6	54,5	51,3	55,1

L'absence de statistiques longues sur les dépenses publiques totales ne permet pas de repérer de période charnière de leur évolution.

Les principaux changements au niveau de l'Etat central semblent intervenir surtout dans les années 1930.

./.

(1) Source : Annuaire ONU. Voir l'annexe IV pour des données annuelles.

(2) OCDE, Op. cit.

(3) D'après les séries des annuaires ONU.

D - LE ROYAUME-UNI.

Les séries portent sur les dépenses du gouvernement central, des collectivités locales, du système national d'assurances (1). Les dépenses des entreprises publiques sont écartées. Cependant les investissements du service des postes dont les comptes figurent dans le budget du gouvernement central sont conservés dans ces séries ainsi que ceux des services locaux de distribution d'eau, de gaz et d'électricité (avant leur nationalisation), alors que leurs dépenses courantes financées par les recettes d'exploitation à caractère marchand en sont exclues. Les dépenses d'aide au logement sont entièrement comptées comme étant à la charge des collectivités locales, même pour leur partie financée par le gouvernement central.

Le problème des modifications de territoire est ici aussi présent, avec l'indépendance de l'Irlande en 1921.

1°) Le montant des dépenses publiques.

La croissance des dépenses mesurée par rapport au produit national brut s'est réalisée de façon différente dans le temps.

PROPORTION DES DEPENSES PUBLIQUES DANS LE PNB (2)

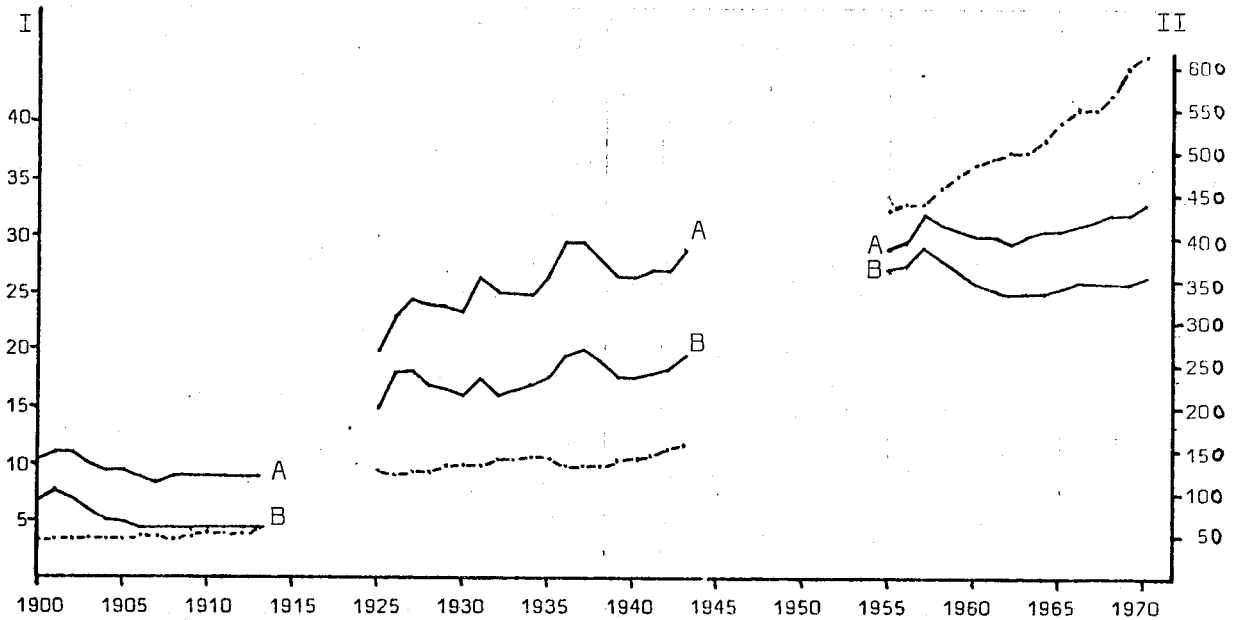
	1900	1905	1910	1920	1925	1930	1935	1938
-Dépenses totales	10,3	9,4	9,4	20,1	23,7	26,6	26,5	28,9
-Dépenses du gouvernement central.	6,9	4,8	4,6	14,8	16,1	17,7	17,6	19,7
	1950	1955	1960	1965				
-Dépenses totales	28,9	30,1	30,4	33,2				
-Dépenses du gouvernement central.	27,0	26,0	25,5	26,4				

./.

-----  
(1) Les sources sont données dans la bibliographie par pays.

(2) D'après les séries de A.T. Peacock et J. Wiseman, The growth of Public Expenditure in the United Kingdom. George Allen and Unwin, 1967.  
Voir l'annexe II pour des données annuelles.

ROYAUME-UNI  
EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT PAR TETE ET DU  
POURCENTAGE DES DEPENSES PUBLIQUES PAR RAPPORT AU PNB



— A = Pourcentage des dépenses publiques totales  
— B = Pourcentage des dépenses du gouvernement central  
- - - = P N B par tête à prix constants

I = Axe des pourcentages  
II = Axe du PNB par tête en Livres  
(base 1913 pour 1890-1915 ; base 1929 pour 1920-1940 ; base 1963 pour 1950-1960).

PROPORTION DES DEPENSES DANS LE PNB ( 1 )

	1960	1965	1970	1975
-Dépenses totales	37,6	38,0	38,0	29,7
- Dépenses du gouvernement central.	27,5	25,1	25,3	28,3

Jusqu'à la première guerre mondiale, la progression des dépenses est lente. Après une augmentation passagère au début du XXe siècle, le niveau des dépenses reste stable.

Le niveau moyen ainsi mesuré des dépenses est plus élevé au lendemain de cette guerre, et évolue selon une tendance légèrement croissante. Il présente une série de fluctuations jusqu'à la seconde guerre mondiale.

L'évolution des dépenses est plus régulière depuis 1950. Mise à part une élévation passagère en 1952 suivie d'une décroissance qui se prolonge jusqu'en 1956, la proportion des dépenses dans le PNB s'élève lentement et régulièrement pendant une dizaine d'années. Un ralentissement de sa progression intervient dans la deuxième moitié des années 1960, auquel succède à partir de 1971 une nouvelle augmentation.

L'examen de l'élasticité des dépenses par rapport au produit national montre l'absence de liaison nette pour les années 1900-1913. Pour les autres périodes, on constate que l'élasticité des dépenses est supérieure pour l'ensemble des administrations à celle du gouvernement central.

ELASTICITES

	1900-1913	1920-1930	1920-1938	1931-1938	1950-1965
Ensemble des adminis.	0,10*	1,60	1,60	0,76	1,22
Gouvernement central	-1,44*	0,83	1,24	0,72	0,80
* Coefficient non significatif à 95 %					

./.

-----  
(1) D'après les séries des annuaires ONU.

2°) Les domaines d'application.

Les transformations de la structure des dépenses par domaines d'application semblent s'accélérer à la suite de la guerre de 1914-1918.

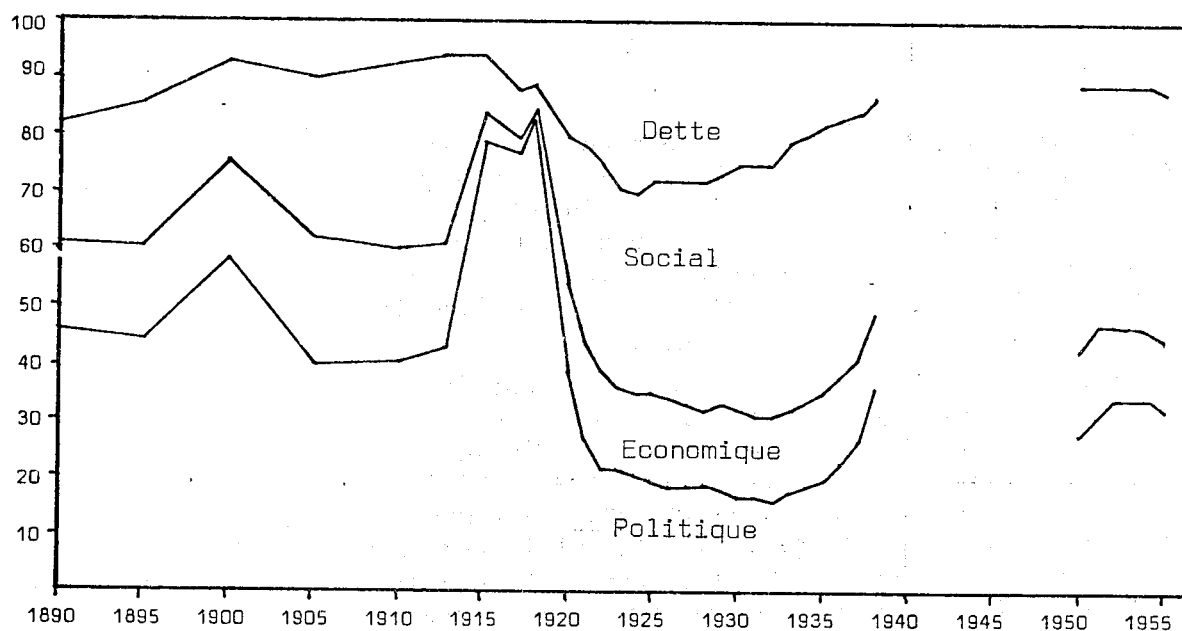
STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES DE L'ENSEMBLE  
DES ADMINISTRATIONS PAR DOMAINES D'APPLICATION ( 1 )

	1890	1900	1910	1920	1925	1930	1935	1938	1950	1955
Politique	46,0	57,8	40,6	39,4	20,0	17,4	20,1	36,3	28,0	32,3
Economique	14,9	17,2	19,2	14,4	15,3	14,9	15,0	12,8	14,7	11,6
Social	20,9	18,0	32,8	25,9	36,3	42,3	46,5	37,6	46,1	44,6
Dettes	18,2	7,0	7,4	20,4	28,4	25,4	18,5	13,4	11,2	11,5

	1955*	1966*	1975
Politique	45,1	37,5	22,7
Economique	7,8	8,2	14,0
Social	47,0	54,3	63,3

\* Les transferts en capital ne sont pas pris en compte pour ces années.

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES  
DU ROYAUME-UNI PAR DOMAINE



(1) D'après les séries de A.T. Peacock et J. Wiseman, Op. cit., pour la période 1890-1955. Pour 1955 et 1966 : M. Gary-Painter, Op. cit. Pour 1973-1975 : OCDE, Op. cit.  
Voir l'annexe III pour des données annuelles.

Les dépenses politiques occupent une part majeure dans l'ensemble, avant la guerre de 1914-1918. Ce fait tient à l'importance de la défense avec l'extension coloniale.

L'importance déjà grande par rapport aux autres pays des dépenses sociales tient à plusieurs facteurs. En particulier, la révolution industrielle s'étant réalisée depuis longtemps dans ce pays, la population active est pour sa très large majorité employée dans les secteurs secondaire et tertiaire.

STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE.  
en %

	1871	1891	1911
Agriculture	22,2	15,8	11,8
Industrie	42,4	43,6	44,1
Services	32,4	37,3	40,0
Administrations	3,0	3,3	4,1

Le regroupement de la main d'oeuvre permet aux ouvriers de s'organiser. Les syndicats obtiennent des garanties (1). La syndicalisation, les mouvements de grève se développent (2).

./.

(1) En 1871 une loi donne aux syndicats une définition et une base légale et leur permet de posséder des biens. La légalité de la grève est reconnue. Des amendements sont apportés à ces lois en 1875 et 1876.

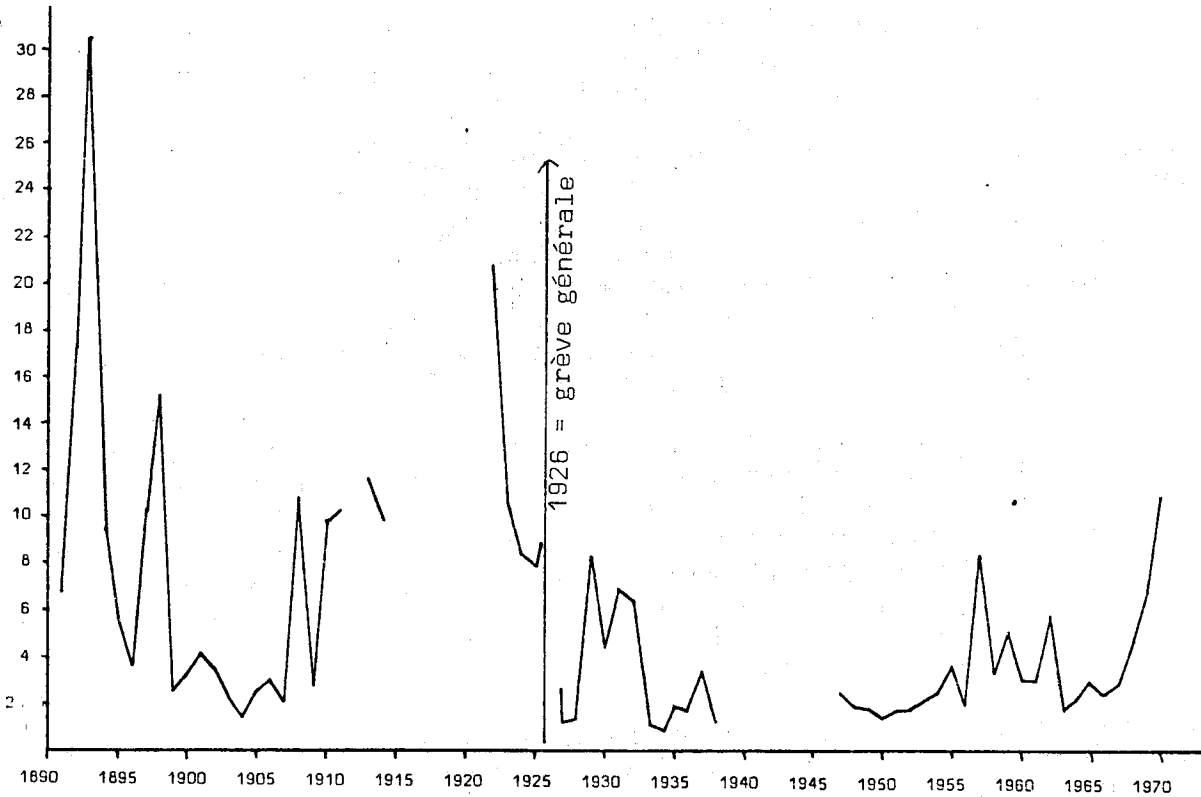
Le Trade Disputes Act voté en 1906 donne aux syndicats la liberté presque totale d'utilisation du droit de grève. Leur immunité légale est restaurée. Le Trade Union Act de 1913 autorise les syndicats à alimenter un "fonds spécial" destiné à financer les partis politiques.

(2) Les revendications sociales se sont exprimées très tôt en Angleterre par rapport à l'Europe continentale, compte tenu de la précocité des transformations industrielles. Dès 1831 des grèves ouvrières éclatent. Des mouvements syndicaux se développent tout au long du XIXe siècle, mais c'est en 1868 que naît l'idée de réunir un congrès annuel pour toutes les organisations existantes : le Trade Union Congress, dont l'existence s'est poursuivie régulièrement. A partir de 1871, un comité est chargé par les organisations syndicales de faire pression sur les députés pour obtenir la satisfaction des revendications.

Alors que les syndicats sont composés d'ouvriers qualifiés jusque vers 1890, leur recrutement s'élargit ensuite. Mais la tendance majoritaire est plutôt conservatrice. L'influence marxiste est très limitée. Ce n'est que vers 1910-1914 que les théories anarcho-syndicalistes trouvent une certaine audience.

Les liens avec le nouveau Labour Party sont étroits dès le début du XXe siècle.

NOMBRE DE GREVES  
(en milliers)  
ROYAUME-UNI



La loi "Maître et Serviteur" est abolie en 1875. Désormais les contrats collectifs sont autorisés. Des tribunaux sont créés la même année pour le règlement des différends individuels entre employeurs et salariés. D'autres lois à caractère social sont aussi votées à la même époque. Le locataire est protégé face au propriétaire, l'employé face au patron, le consommateur face au fabricant. Peu de lois importantes concernent les conditions

de travail. Ces questions sont traitées le plus souvent au niveau de l'entreprise ou des secteurs industriels ( 1 ). Le gouvernement intervient seulement dans le secteur des mines, pour y fixer en 1908 la journée de travail à huit heures. Le Shops Act accorde une demi-journée de vacances.

Par contre les mesures décidées par l'Etat qui impliquent un financement public sont importantes ( 2 ). En 1897 le gouvernement crée un système d'assurance accident. Plusieurs lois sont adoptées dans les années 1900. Il semble qu'un effet d'entraînement puisse être attribué à la législation allemande dans le cas de l'Angleterre. En même temps diverses enquêtes officielles sont menées qui concluent à la nécessité d'une meilleure protection sociale. Des lois concernent l'indigence en 1905 et 1909. En 1908, l'Old Age Pension Bill qui accorde une pension aux personnes âgées les plus pauvres est voté. La mesure qui se révélera d'une importance décisive par la suite est le National Insurance Act de 1911. Cette loi établit les bases de la législation concernant la pauvreté, le chômage, la maladie ( 3 ). En 1912, la loi sur les assurances maladie et les indemnités de chômage apporte des compléments.

L'enseignement est progressivement développé. En 1870 sont créés des School Boards au niveau local. Ce sont des Conseils de l'enseignement primaire chargés d'administrer les écoles qu'il est prévu de construire. Une loi met en place une instruction primaire obligatoire, gratuite et chrétienne en 1880. L'aide de l'Etat à l'enseignement augmente alors rapidement. Les Conseils de Comité, créés en 1888, prennent la relève des School Boards en 1902. L'Education Act de 1907 impose une proportion de boursiers dans les écoles secondaires et crée un service médical scolaire.

Diverses mesures sont également décidées en matière de logements. Une politique de logements subventionnés par l'Etat se dessine. Des plans d'urbanisme sont imposés après 1909.

-----  
( 1 ) Ainsi vers 1890, la semaine de travail est limitée à cinq jours et demi dans de nombreux secteurs. Des conseils sont institués en 1909 dans quelques industries pour fixer les salaires. Ils se multiplieront en 1918.

( 2 ) La position du patronat et des syndicats n'est pas uniforme sur cette question. En effet, de nombreux syndicats ont créé leurs propres mutuelles et rejettent toute intervention de l'Etat pouvant les concurrencer.

( 3 ) L'assurance-maladie et l'assurance-chômage sont contributives, ce qui sauvegarde l'intérêt des mutuelles. Elles ne s'appliquent pas aux femmes et aux enfants des travailleurs concernés.

Tous les travailleurs de seize à soixante ans gagnant moins de 160 livres par an bénéficient de prestations médicales gratuites. Les employés de sept industries, les ouvriers travaillant dans des branches où l'emploi n'est pas assuré comme les industries mécaniques, la construction, ont droit à des indemnités de chômage, mais pendant un temps très limité.

Sur le plan économique, l'Etat intervient peu au-delà de la prise en charge traditionnelle des infrastructures de transport.

En matière agricole, la reconstitution de la petite propriété est encouragée par l'Etat. Les nombreuses crises du XIXe siècle ont en effet provoqué l'abandon de terres, alors que beaucoup de grands domaines manquent de main d'oeuvre. L'Etat protège les tenanciers (1) et facilite l'accès à la petite propriété avec les Small Holdings Acts de 1892 et 1908. Le Land Purchase Act de 1903 doit permettre aux paysans d'acheter plus facilement des terres. Des County Councils sont mis en place. Ils sont chargés d'acheter des terres et de créer de petites propriétés. Les dépenses économiques augmentent lentement jusqu'à la guerre.

Le contrôle du gouvernement sur l'économie se renforce pendant la guerre mais de façon moindre qu'en France par exemple. En matière de transports, un comité exécutif réunit les directeurs de compagnie, et son président, bien que représentant l'Etat, n'exerce qu'une autorité nominale. Le gouvernement surveille aussi les échanges extérieurs ainsi que la répartition des denrées alimentaires, mais avec moins de rigueur qu'en France. Dans le domaine de la production, il contrôle l'activité minière. Il interdit de laisser des terres en friche.

A la fin de la guerre l'Angleterre voit sa place dans le monde remise en question. Désormais son rôle d'intermédiaire financier est affaibli. Son industrie est peu adaptée à la demande extérieure : elle est basée sur des industries anciennes, dont l'équipement a été peu modernisé. L'Angleterre connaît alors une crise qui s'accompagne d'un chômage élevé.

L'agitation sociale et les grandes grèves qui éclatent au lendemain de la guerre sont à l'origine du renforcement des mesures sociales (2). Dans le domaine du logement, des lois importantes sont décidées tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Le contrôle des prix des loyers mis en place en 1914 est maintenu. Une loi concerne les logements populaires en 1919.

./.

---

(1) L'Agricultural Holding Act de 1875 établit le droit à indemnité du tenancier lorsqu'il doit quitter une propriété à laquelle il a apporté une amélioration foncière. Ce principe devient obligatoire en 1883. En 1906 une loi pose le principe de la liberté absolue du tenancier en ce qui concerne l'exploitation technique de sa terre.

(2) L'agitation sociale va se poursuivre jusqu'en 1921. Les syndicats ouvriers ont alors une position forte. Le TUC se dote en 1925 d'un appareil lui assurant un fonctionnement régulier. Le nombre de ses adhérents passe de quatre millions en 1914 à cinq millions et demi en 1925. Les liens entre les syndicats et le parti travailliste sont organisés. Le National Joint Council de 1921 réunit l'exécutif et le groupe parlementaire du Labour Party, et le Conseil général des Trade-Unions.

Le Housing and Town Planning Act de 1919 pose le principe de subsides gouvernementaux. Le Chamberlain Housing Act de 1923 change les modalités de leur attribution. Les subventions de l'Etat pour la construction de logements sont encore élargies en 1924. Cette aide a des effets importants sur la construction de logements qui connaît un rythme soutenu. En ce qui concerne l'enseignement, la scolarité devient obligatoire jusqu'à quatorze ans en 1918, jusqu'à quinze en 1939. La moitié des charges est mise au compte d'un Bureau de l'Education. L'équipement scolaire est développé. L'assistance est organisée en un service public à l'échelon national. Une indemnisation des chômeurs est prévue par l'Unemployment Insurance Act de 1920. Le taux des retraites est élevé en 1924, puis en 1925 les pensions sont accordées aux veuves, aux orphelins et aux vieux travailleurs.

Après l'échec de la grande grève des mineurs de 1926, l'essor syndical est freiné (1). Les libertés des syndicats sont réduites en 1927 (2).

A partir de 1929, ce sont les Conseils de Comté qui gèrent l'assurance-chômage. L'alourdissement des charges dû à la situation économique est à l'origine de la réduction des avantages en 1932. L'assurance-maladie qui concerne une grande partie de la population (15 millions d'assurés en 1921, 20 millions en 1938) et qui était gérée par des organismes privés jusqu'en 1929 passe aussi sous le contrôle des Conseils de Comté.

Sur le plan économique, l'Etat intervient pour améliorer les infrastructures (3). Une plus grande coordination des transports par rails et par routes est établie (4).

./.

-----  
(1) Un premier échec syndical intervient en 1921, les syndicats des cheminots et des transporteurs retirant leur soutien aux mineurs lors d'une grève. Mais c'est en 1926 qu'un second échec freine l'essor syndical. Le gouvernement cessant alors de verser une subvention aux mines, les propriétaires des mines exigent des ouvriers une augmentation de 20 % de la durée de travail et un retour aux salaires de 1921. Le TUC soutient alors le mouvement des mineurs. Une grève générale éclate qui se termine par un échec.

(2) Le Trade Disputes Bill de 1927 tente de rendre illégale toute action de grève syndicaliste, interdit aux fonctionnaires de former des syndicats, essaie d'empêcher les syndicats d'obtenir de leurs membres une cotisation destinée à financer un parti.

(3) Un Fonds routier est créé en 1920 qui doit regrouper les droits d'immatriculation. Les chemins de fer sont organisés en quatre groupes.

(4) Le Trunk Road Acts de 1936 permet à l'Etat d'exercer son contrôle sur les grands itinéraires routiers.

La grande crise des années 1930 freine relativement moins la production du Royaume-Uni que celle des autres pays. C'est alors le marché intérieur qui relaie le marché extérieur pour l'écoulement des produits. Les mesures protectionnistes, apparues dans les années 1920 mais qui concernaient alors peu de produits (moins de 80 % des importations), sont renforcées en 1932 avec l'Import Duties Act. Une "préférence impériale" est accordée aux pays de l'empire colonial, avec lesquels les échanges s'intensifient.

L'échec des réorganisations volontaires des industries entre les deux guerres est à l'origine de diverses interventions de l'Etat qui impose en 1930 la réorganisation de l'industrie houillère (1), en 1934 celle de la sidérurgie, en 1935 celle des transports maritimes, en 1939 celle de l'industrie cotonnière. L'Etat encourage aussi les cartels. Il intervient directement dans certains secteurs. Le gouvernement et certaines grandes sociétés s'unissent pour l'exploitation du pétrole. Dès avant la guerre, l'Amirauté britannique prend une participation dans l'Anglo-Persian Oil Company. Les Public Corporations se développent. Elles regroupent certaines industries avec la participation de l'Etat. C'est le cas du Central Electric Board de 1926 et de la compagnie BOAC en 1939.

La Banque d'Angleterre et les grandes banques de dépôt créent la Bankers Industrial Development Company qui finance des institutions de crédit spécialisées par secteur à partir de 1930.

Dans le domaine agricole, les produits sont protégés (Corn Production Act de 1917, Agriculture Act de 1920). Le statut des fermiers est rendu plus sûr avec le Small Holdings and Allotment Act de 1926, et en 1928 la Banque d'Angleterre s'associe à d'autres banques pour créer l'Agricultural Mortgage Corporation qui doit consentir des crédits à l'agriculture. A partir de 1931 la protection douanière est renforcée et le marché est organisé par les Agricultural Marketing Acts de 1931 et 1933. Puis un système de prix garantis est mis en place en 1939.

Enfin les disparités régionales s'accroissent, diverses mesures sont prises à partir de 1934 pour tenter de les atténuer.

Les interventions de l'Etat, déjà renforcées pendant la guerre, se multiplient dans les années qui la suivent.

Afin de compenser les sacrifices exigés par la guerre le gouvernement crée une commission d'enquête sur les problèmes sociaux. Le rapport Beveridge de 1942 admet pour principe que "personne en Grande-Bretagne, désireux de travailler selon ses possibilités, ne soit sans un revenu suffisant pour satisfaire, à tout moment, les besoins essentiels de sa famille et de lui-même". Le second rapport, de 1944, insiste sur la nécessité d'une politique de plein emploi. L'agitation sociale des années d'après-guerre, l'arrivée au pouvoir des travaillistes en 1945, vont faciliter le passage dans les faits des idées du rapport Beveridge et diverses mesures de nationalisation. Le droit de grève est accordé en 1946.

./.

-----  
(1) Un Coal Act postérieur, celui de 1938, envisagera la nationalisation.

De 1945 à 1948, une série de lois généralise les assurances sociales et crée un Service national de santé (1). Celui-ci repose sur une nationalisation des services médicaux. Les soins sont gratuits. Un système d'allocations familiales est mis en place. Le système d'assurances sociales est géré par l'Etat. Ces mesures s'adressent à l'ensemble de la population et non plus aux seuls travailleurs (2).

Plusieurs nationalisations sont décidées : les mines en 1946, l'électricité (3) et les transports en 1947 (4), le gaz en 1948 (5), la quasi-totalité de la sidérurgie en 1949. Certaines d'entre elles seront abandonnées par la suite (6). La Banque d'Angleterre est aussi nationalisée.

Le gouvernement fait preuve de dirigisme jusqu'en 1952. Des Conseils de développement, des Comités pour la productivité industrielle sont mis en place en 1947. Diverses lois réglementent la distribution géographique des industries afin de lutter contre les déséquilibres régionaux dès 1945.

L'Etat intervient aussi pour contrôler l'embauche jusqu'en 1956. Il impose un arbitrage obligatoire dans les conflits du travail jusqu'en 1951.

./.

---

(1) Il s'agit des : Family Allowance Act de 1945, National Insurance Act, National Insurance [Industrial Injuries] Act, National Health Service Act, National Assistance Act de 1946, Children Act de 1948.

(2) La contribution ouvrière et la contribution patronale correspondent à seulement 20 % des ressources, l'Etat fournissant le complément.

(3) Le British Electricity Board est créé par une loi de 1947. Ses compétences sont limitées à la production et au transport, la distribution étant laissée à douze offices régionaux.

(4) Cette mesure concerne la très grande majorité d'entre eux : les chemins de fer (et intérêts des compagnies dans les docks etc.), la plus grande partie des canaux, l'ensemble des transports londoniens, la quasi-totalité des transports routiers de marchandises à longue distance.

(5) Une organisation décentralisée est mise en place pour le gaz. Une réforme sera décidée en 1965 pour limiter cette décentralisation.

(6) Ainsi la nationalisation des transports prend fin en 1953, le gouvernement rétablissant la concurrence et rendant alors une plus grande liberté aux entreprises dans l'ensemble de l'économie. Mais les insuffisances des transports seront à l'origine de grands programmes publics en 1954 et 1957. La sidérurgie sera dénationalisée en 1953 et fera alors l'objet d'une restructuration sous contrôle public. Les difficultés que ce secteur rencontrera de façon permanente aboutiront à une nouvelle nationalisation en 1967.

A partir de 1952, une plus grande place est laissée à l'initiative privée(1). Mais en même temps le gouvernement surveille les pratiques restrictives et les monopoles. Il soutient aussi certains secteurs ou facilite leur réorganisation (2). En matière agricole, la politique de garantie des prix instaurée avant la guerre est peu à peu abandonnée après 1953, mais des subventions sont cependant toujours versées aux agriculteurs.

L'Etat n'intervient pratiquement pas dans la réglementation des conditions de travail. L'obligation d'un arbitrage des conflits du travail est abandonnée en 1951. Il n'y a pas de limitation réglementaire à la durée du travail, ni de réglementation juridique des congés payés. Ce sont les conventions collectives, qui elles-mêmes n'ont pas un caractère juridique comme en France, qui doivent régler ces problèmes.

L'accélération des transformations économiques à partir de 1961 et surtout de 1964 va être à l'origine de changements de l'attitude du gouvernement. Les déséquilibres régionaux s'accroissent. Un Conseil national de développement économique (N.D.C.) est institué en 1962. Il est chargé d'établir un plan pour les années 1961-1966 qui se solde par un échec partiel. Ce conseil est réorganisé en 1964. Un nouveau plan est élaboré pour la période 1965-1970. Pour faciliter la réorganisation de l'industrie l'Etat met en place l'Industrial Reorganisation Corporation en 1966, organisme devant fonctionner comme une banque d'affaires.

Une tentative de contrôle des revenus est également faite, mais le gouvernement ne peut établir une procédure de contrôle des clauses de salaires contenues dans les conventions collectives. Divers conseils sont créés pour surveiller leur évolution : Council of Prices, Productivity and Incomes en 1957, National Incomes Commission en 1962, National Board of Prices and Incomes en 1965.

L'ensemble de ces mesures se traduit dans la structure des dépenses par la place rapidement grandissante des dépenses sociales, la progression, plus lente, des dépenses économiques, et l'affaiblissement des dépenses administratives.

### 3°) Les formes d'utilisation des ressources.

La structure des dépenses selon les formes d'utilisation au Royaume-Uni est caractérisée par le maintien à un niveau élevé de la consommation courante. En effet, alors que dans les autres pays les transferts connaissent un développement rapide comme celui des dépenses sociales, le système d'assurance sociale britannique repose en grande partie sur des prestations en nature. Cependant on observe que le niveau relatif des transferts pendant l'entre-deux-guerres est nettement supérieur à celui de la période précédente. La part des transferts apparaît en croissance légère depuis la seconde guerre mondiale.

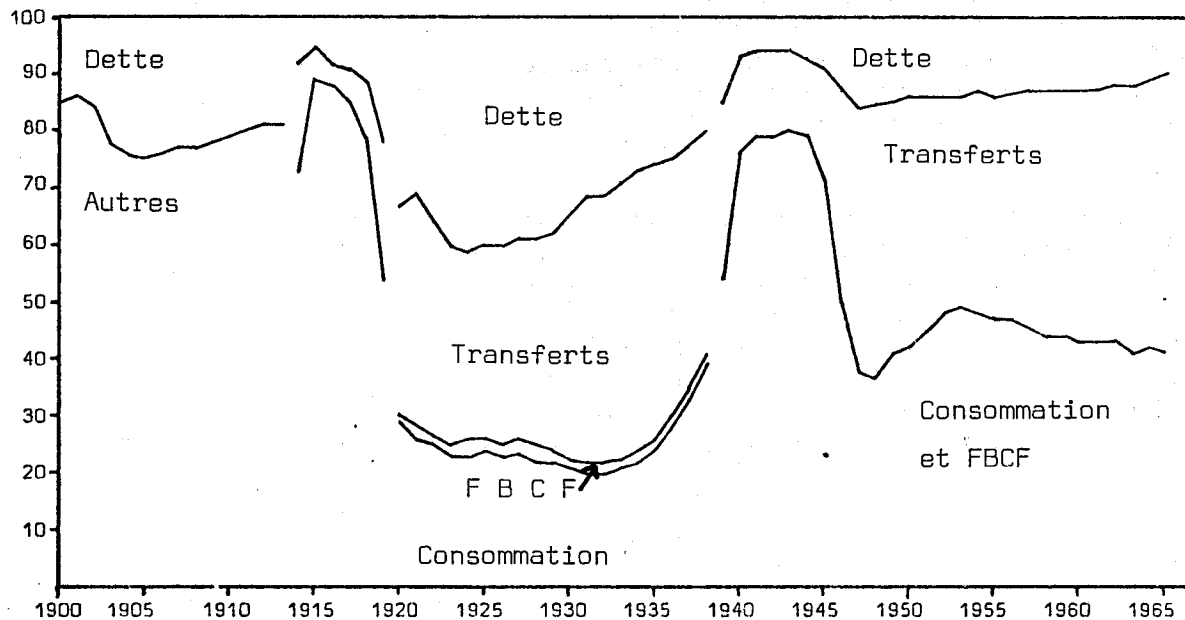
./.

---

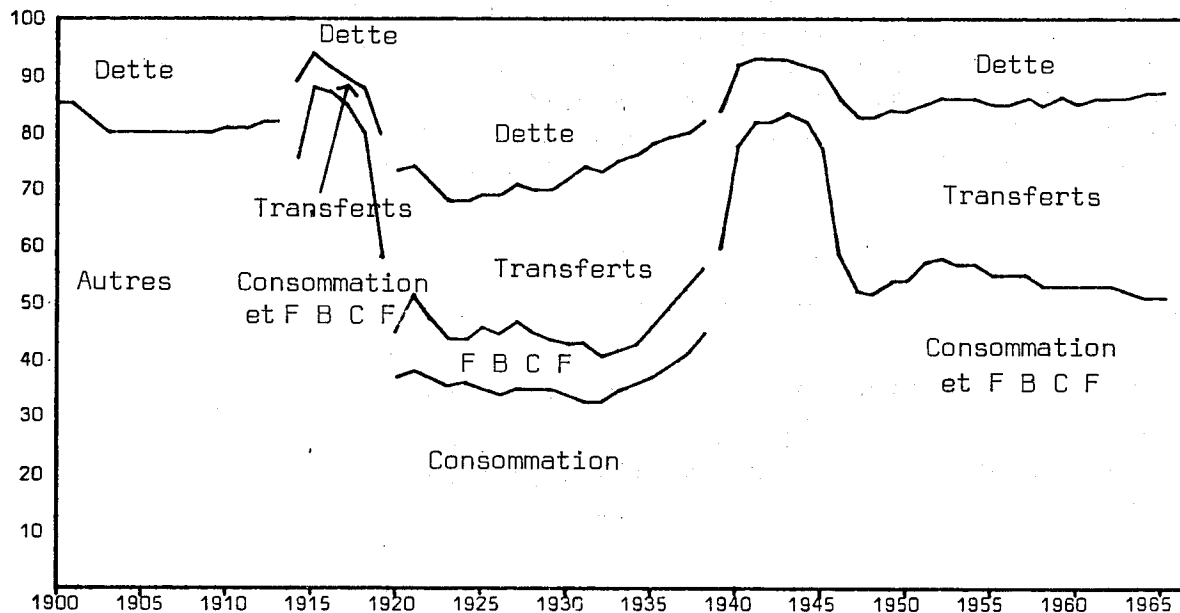
(1) On a vu que certains secteurs étaient dénationalisés.

(2) Assistance et réorganisation de l'industrie cotonnière en 1959, assistance à la construction navale en 1963, plan de régression des charbonnages.

STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL DU ROYAUME-UNI  
SUIVANT LA FORME D'UTILISATION DES RESSOURCES



STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DU ROYAUME-UNI  
SUIVANT LA FORME D'UTILISATION DES RESSOURCES



STRUCTURE DES DEPENSES  
DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS (1)

en %

	1890	1900	1910	1920	1930	1938	1950	1955
Consommation courante	68,8	73,9	68,4	58,4	45,5	57,7	50,4	56,4
Investissements directs	7,2	15,2	14,2	6,0	9,5	12,1	8,8	9,1
Transferts	23,9	10,9	17,4	35,6	45,0	30,2	40,8	34,5

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES (2)

Ensemble des adm.

en %

Gouv. central.

	Cons.	Inv.	Transf.
1960	62,1	10,1	27,8
1965	59,0	12,1	28,9
1970	57,1	12,8	30,0
1975	56,9	10,5	32,6

	Cons.	Inv.	Transf.
	60,6	3,9	35,5
	58,3	3,9	37,7
	52,0	4,8	43,1
	46,7	3,8	49,5

STRUCTURE DES DEPENSES (3)  
en %

	1955-57	1967-69	1974-76
Consommation courante	52,2	48,2	47,6
Investissements directs	11,0	16,6	10,6
Transferts	24,9	30,8	32,5
Dette	11,9	4,4	9,3

./.

(1) Cons. = consommation courante

Inv. = investissements directs

Transf. = transferts.

Voir l'annexe IV pour des données annuelles.

Pour 1890-1955 = séries de A.T. Peacock et J. Wiseman, op. cit.

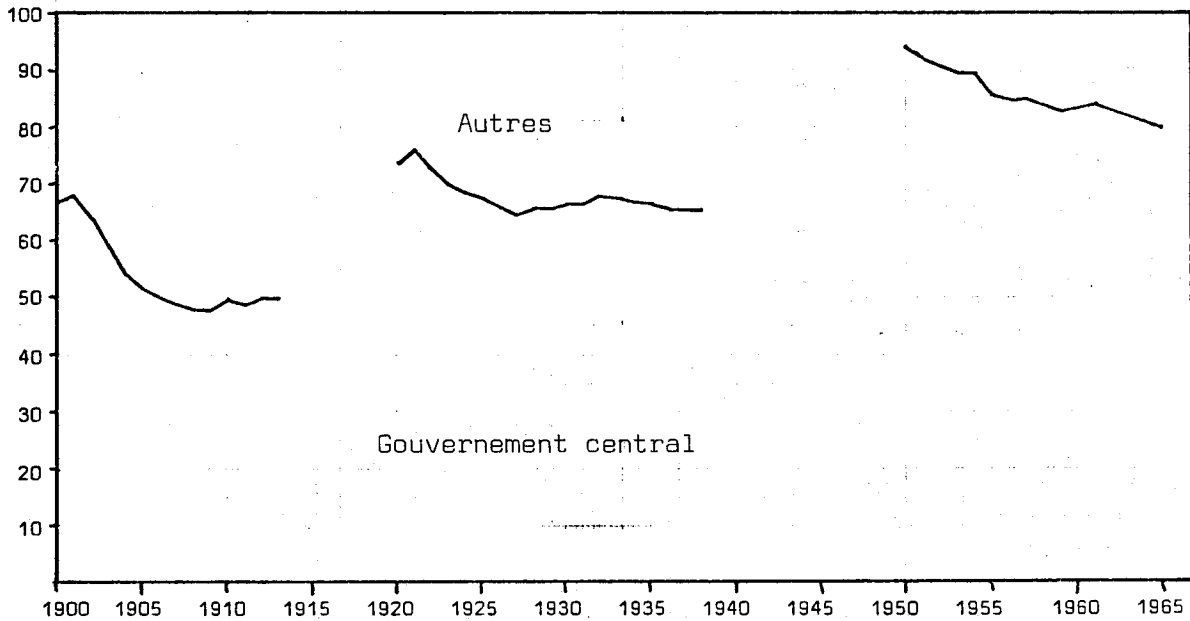
(2) Pour 1960-1975 = séries des annuaires ONU.

(3) OCDE. Evolution des dépenses publiques, Juin 1978.

4°) Les niveaux administratifs.

La centralisation des dépenses dans le temps est très prononcée. Elle suit un profil caractéristique : au lendemain de chaque guerre la centralisation s'accroît fortement, puis en période de paix ce sont les dépenses locales qui connaissent la progression la plus rapide. Une tendance à une décentralisation rapide apparaît également au début du XXe siècle.

STRUCTURE DES DEPENSES DU ROYAUME-UNI  
PAR ADMINISTRATION



Si l'on considère l'évolution des dépenses au Royaume-Uni, il apparaît que la première guerre mondiale tient un rôle majeur.

E - LES ETATS-UNIS.

Les niveaux administratifs correspondent à l'Etat fédéral, aux divers états, et aux collectivités locales (1). Les transferts internes sont éliminés pour le calcul des dépenses totales (2).

1°) Le montant des dépenses publiques

Les dépenses publiques connaissent une augmentation nette depuis le début du XXe siècle, alors que dans le dernier tiers du XIXe siècle leur part dans le produit national brut semble rester constante ou même légèrement décroître. Ainsi le pourcentage des dépenses fédérales par rapport au P.N.B. passe de 4,5 % en 1870 à 2,4 % en 1902, 9,1 % en 1936, 21,1 % en 1974. Celui des dépenses totales augmente de 6,8 % en 1902 à 11,1 % en 1922, 17,4 % en 1936, 32,3 % en 1974.

L'évolution du volume des dépenses publiques n'est pas régulière dans le temps.

A la fin du XIXe siècle, le taux de croissance des dépenses publiques est faible, de l'ordre de 3 %, et inférieur à celui du PNB qui est d'environ 5 % (3). Il semble que les dépenses des états et des collectivités locales augmentent alors plus vite que celles du gouvernement fédéral.

./.

---

(1) Voir la bibliographie par pays en annexe.

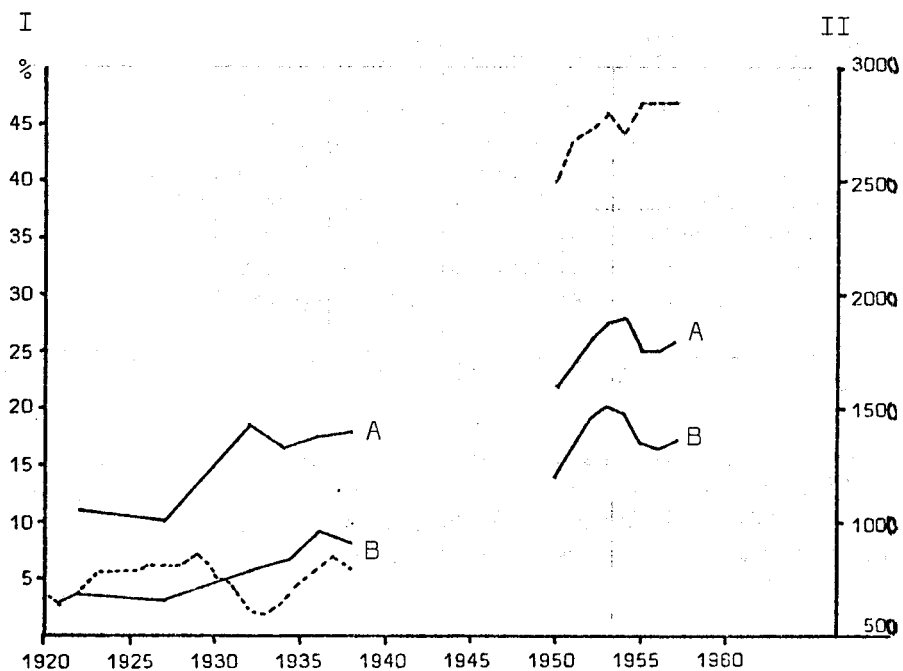
Notons que le territoire des Etats-Unis a connu des modifications depuis un siècle mais que celles-ci sont relativement peu importantes par rapport à la taille initiale du pays.

(2) Nous avons écarté les dépenses des postes dont les comptes sont inscrits dans les budgets publics.

(3) Voir T. Borcharding, One Hundred Years of Public Spending, 1870-1970. Dans : Budgets and Bureaucrats, T. Borcharding ed., Duke U.P., 1977, pp. 21-24.

ETATS-UNIS

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT PAR TETE ET  
POURCENTAGE DES DEPENSES PUBLIQUES PAR RAPPORT AU PNB



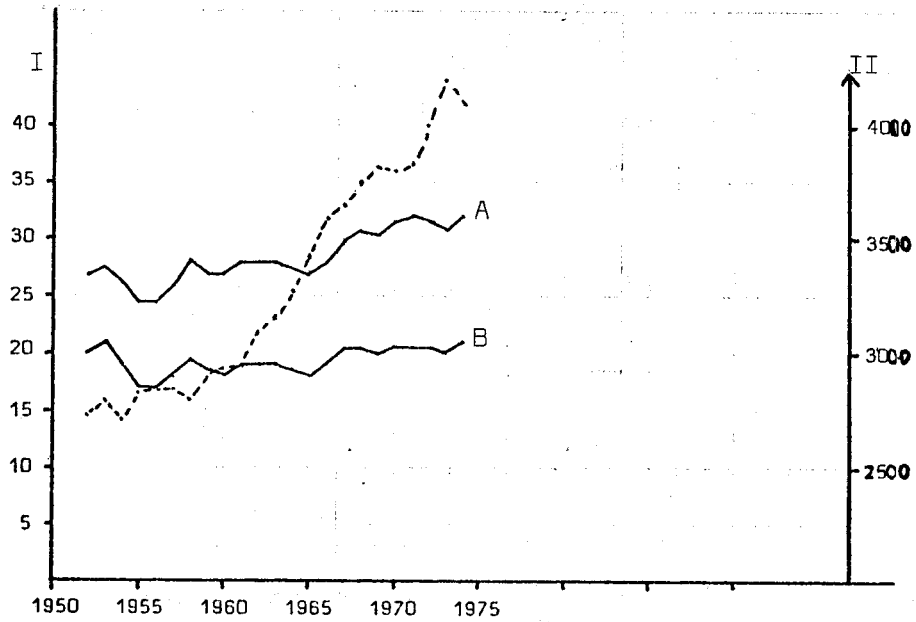
— A = Pourcentage des dépenses publiques totales.  
— B = Pourcentage des dépenses du gouvernement central.  
- - - = PNB par tête à prix constants.

I = Axe des pourcentages  
II = Axe du PNB par tête en dollars

(base 1929 pour 1920-1940 ; base 1963 pour 1950-1960)

ETATS-UNIS

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT PAR TETE ET  
POURCENTAGE DES DEPENSES PUBLIQUES PAR RAPPORT AU PNB



- A = Pourcentage des dépenses publiques totales.
- B = Pourcentage des dépenses du gouvernement central.
- = PNB par tête à prix constant.

I = Axe des pourcentages  
II = Axe du PNB par tête en dollars (base 1963)

./.

POURCENTAGE DES DEPENSES PUBLIQUES  
PAR RAPPORT AU PNB (1)

	1870	1880	1890	1902	1913
Dépenses fédérales	4,5%	2,9%	2,4%	2,4%	2,4%
Dépenses totales				6,8%	8,0%

POURCENTAGE DES DEPENSES PUBLIQUES  
PAR RAPPORT AU PNB (2)

	1922	1932	1938	1952	1974
Dépenses fédérales	4,2	5,5	8,1	20,2	21,1
Dépenses totales	11,1	18,5	17,8	26,8	32,3

Dans les années 1920, la part des dépenses reste encore faible. Si en 1920 et 1921 les dépenses fédérales atteignent environ 7 % du PNB par suite de la liquidation de la guerre, elles restent ensuite comprises entre 2,9 et 3,7 % jusqu'en 1930, les dépenses totales représentant 10 % à 11 % du PNB.

C'est la politique du New Deal qui modifie cette stabilité et vient bouleverser l'évolution des dépenses. Une brusque accélération de leur croissance les porte au niveau de 9,1 % du PNB pour le gouvernement fédéral, 17,4 % du PNB pour l'ensemble des dépenses en 1936. Ce mouvement de hausse est accentué par la chute de l'activité économique, mais se poursuit cependant lors de la reprise de la croissance de la production.

Dès le lendemain de la seconde guerre mondiale, le niveau des dépenses est supérieur à ce qu'il était en 1938 : environ 14 % du PNB pour les dépenses fédérales, 22 % du PNB pour les dépenses totales en 1950. Après un gonflement passager en 1952-1954 les dépenses publiques évoluent régulièrement, légèrement plus vite que le produit national. Au cours de la période 1952-1974 les taux de croissance des dépenses fédérales, totales, et du produit national brut, mesurés à prix constants et par tête, sont respectivement de 2,6 %, 3,2 %, et 2,1 %.

./.

(1) *ibid.*, p. 21 et p. 26.

(2) Source: 1922-1938 : Historical Statistics, of the USA, Colonial Times to 1957.  
1952-1974 : Survey of Current Business, numéro spécial :  
"The National Income and Product Accounts of the United States,  
1929-1974".

Voir l'annexe II pour des données annuelles.

2°) Les domaines d'application

L'évolution de la structure des dépenses par domaines d'application est très différente selon qu'il s'agit du gouvernement fédéral ou de l'ensemble des gouvernements, les activités fédérales étant plus largement de type politique et concernant principalement la défense et la dette publique.

Avant la première guerre mondiale la part des dépenses politiques reste prépondérante : 53,6 % des dépenses totales, 84,3 % des dépenses fédérales en 1902. Elle tend à diminuer alors que les dépenses à caractère économique et social progressent.

STRUCTURE DES DEPENSES  
PAR DOMAINES D'APPLICATION

	Totales				Fédérales			
	Polit.	Eco.	Soc.	Dette	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1902	53,6	14,8	24,9	6,7	84,3	6,8	2,3	6,6
1913	46,2	20,1	27,4	6,2	77,0	17,4	2,2	3,3

Le protectionnisme est étendu aux Etats-Unis après la guerre de Sécession, sous l'influence des Etats du Nord qui sont vainqueurs. De nombreux droits sont relevés en 1883, puis en 1890 le tarif Mac Kinley augmente les droits jusqu'à 50 % de la valeur des produits. D'autres tarifs interviennent ensuite (1).

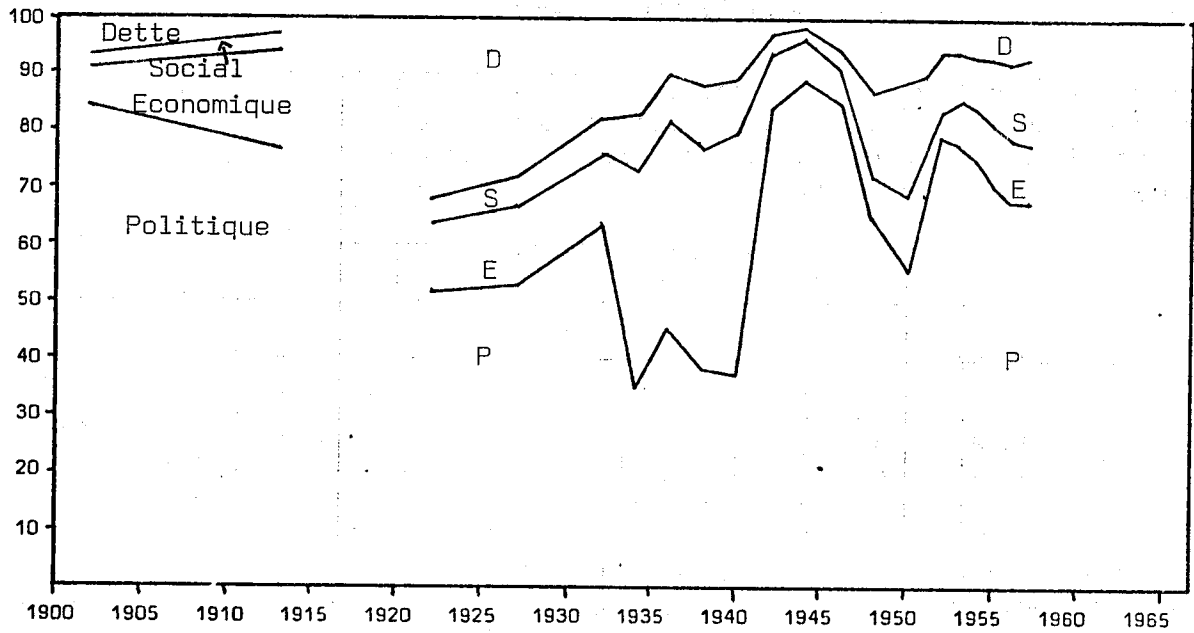
Le gouvernement encourage la croissance économique et protège la libre-concurrence. L'action législative du Congrès favorise le développement en permettant la distribution des terres publiques pour l'agriculture, en protégeant la liberté d'immigrer, en n'établissant pas de contrôle des investissements étrangers, en déléguant un droit de domaine éminent aux compagnies de chemins de fer.

./.

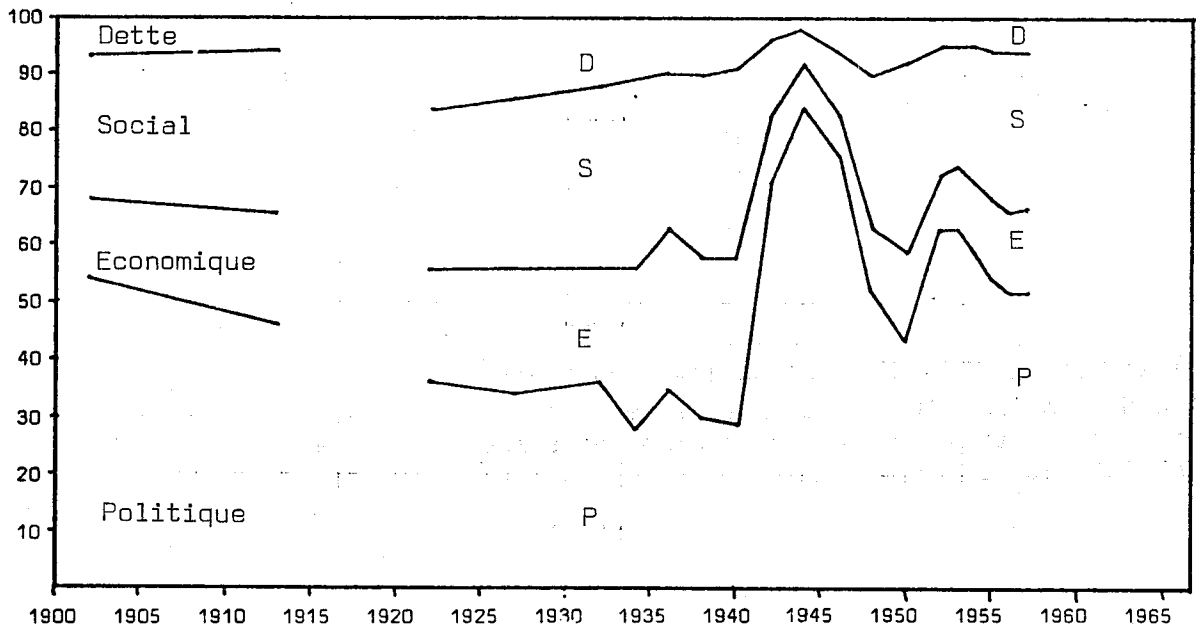
---

(1) Il s'agit du tarif Dingley de 1897, du tarif Payne Aldrich de 1909, du tarif Underwood de 1913. Ce dernier intervient à la suite d'une campagne qui insiste sur l'intérêt du protectionnisme pour les trusts, aussi divers droits sont allégés ou supprimés.

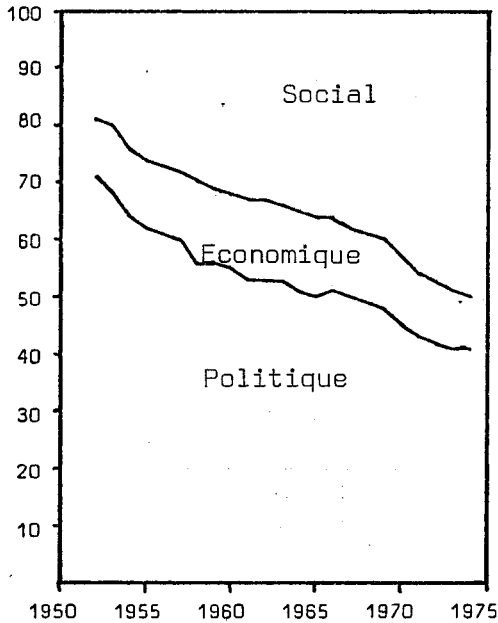
STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL  
DES ETATS-UNIS PAR DOMAINE



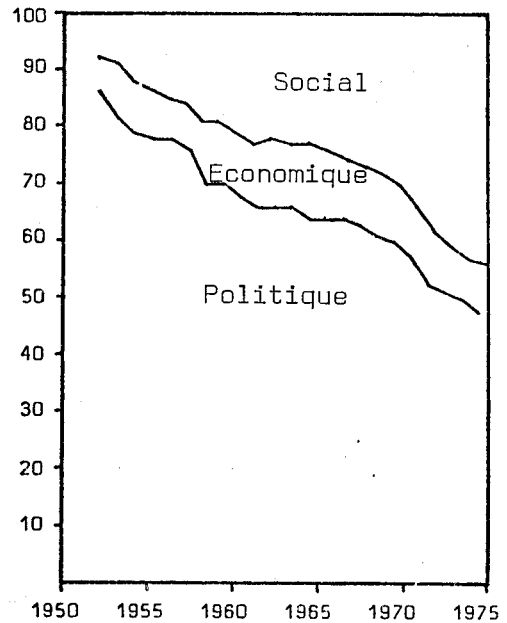
STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES  
DES ETATS-UNIS PAR DOMAINE



STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES  
DES ETATS-UNIS PAR DOMAINE



STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT  
CENTRAL DES ETATS-UNIS PAR DOMAINE

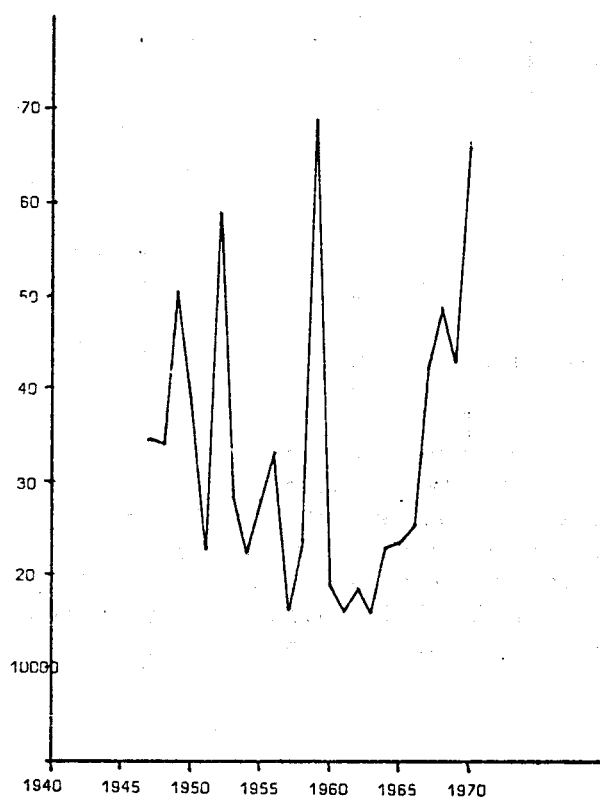


A la suite du mouvement de concentration d'entreprises qui débute en 1873, une réglementation est progressivement établie pour protéger un système d'économie concurrentielle. Le Sherman Act de 1890 décrète que "Tout contrat, entente, sous forme de trust ou autre, toute coalition tendant à limiter le trafic ou le commerce entre les différents états ou avec les pays étrangers sont déclarés illégaux" (1). En 1911, seules sont prohibées les ententes "déraisonnables". Puis en 1914 la loi Clayton renforce la législation.

(1) Les termes "trust, monopole, entrave" n'étant pas définis, cette loi va se trouver vidée de son contenu par la Cour Suprême en 1895.

Peu de mesures concernent la force de travail. Les syndicats, qui mettent en place une organisation puissante (1), traitent directement des problèmes du travail avec le patronat. Chaque état garde son autonomie pour l'établissement de la législation du travail, aussi une grande disparité existe en matière de conditions de travail. De 1907 à 1917 une législation similaire est établie dans la majorité des états. Presque tous les états établissent un âge minimum pour le travail salarié (douze à quatorze ans). Le travail de nuit et certaines tâches pénibles sont interdits aux enfants. Des limites horaires sont établies pour les femmes. Les chemins de fer constituent la seule industrie importante où la durée du travail est fixée à huit heures, en 1917, à la suite de l'intervention du gouvernement qui veut éviter une grève généralisée en période de guerre.

NOMBRE DE GREVES  
(en milliers)  
ETATS-UNIS



./.

(1) Dès 1842 la légalité des syndicats est reconnue, mais ce n'est que vers 1890 que les syndicats parviennent à créer une implantation nationale structurée. En 1881, certains syndicats et une partie des organisations regroupées dans le Noble Order of the Knights of Labor forment la Federation of Organized Trades and Labor Unions. Celle-ci se transforme en 1886 en l'American Federation of Labor qui domine le monde du travail. L'AFL regroupe principalement des ouvriers qualifiés et blancs. Si son premier leader est influencé par les idées de Marx et d'Engels, le syndicat n'en rejette pas moins toute idée de propriété collective. En même temps l'AFL exprime sa méfiance envers un Etat qui ne peut être que celui des capitalistes. L'AFL estime qu'il faut traiter directement avec le patronat et s'oppose aux projets de loi sur les assurances sociales, sur les garanties contre le chômage, et sur les retraites.

Des luttes très violentes pour la journée de huit heures ou la semaine de six jours sont durement réprimées par la police et la Garde Nationale, notamment à Chicago en 1886.

Pour faciliter le regroupement du système bancaire (1), le gouvernement met en place le Federal Reserve System en 1913 (2).

Pendant la guerre un plus grand contrôle de l'Etat sur l'économie apparaît nécessaire. Une Commission gouvernementale coordonne les transports et le gouvernement développe la construction de navires. Une Commission Centrale d'Achats rationalise les demandes de l'industrie.

Au lendemain de la guerre le chômage apparaît dans certaines régions. Le syndicalisme s'affaiblit. La Cour Suprême invalide divers textes tendant à limiter la journée de travail et à protéger les femmes et les enfants. Une loi de 1918 reconnaît aux ouvriers le droit de se syndiquer et de conclure des contrats collectifs de travail, mais elle a peu d'effets.

L'agriculture fait l'objet de mesures d'aide. En 1918 le prix du blé est taxé au-dessus du prix du marché. Le gouvernement intervient pour acheter et revendre à perte une partie de cette production. Des limites des cultures excédentaires, comme le coton, sont imposées. Le crédit aux agriculteurs est facilité (3). De nouveaux tarifs douaniers sont institués (4). Des quotas d'immigration sont mis en place dès 1921.

La structure des dépenses publiques reste stable dans les années 1920. Les dépenses politiques sont nettement plus faibles qu'avant, par contre les charges de la dette publique sont alourdies.

La crise marque un profond changement dans les interventions de l'Etat. Les dépenses économiques augmentent rapidement alors que les intérêts de la dette s'allègent.

./.

---

(1) Malgré le National Bank Act de 1863 qui encourage la création de banques dites "nationales" étendant leurs activités sur plus d'un état, l'ensemble du système bancaire était très dispersé.

(2) La loi de 1913 crée une Federal Reserve Bank, répartie entre douze districts, qui regroupent les états. Ces banques de réserve font la plupart des opérations de banque à court ou long terme et émettent de nouveaux billets, les Federal Reserve Notes.

(3) La National Agricultural Conference de 1922 pose les problèmes généraux. Le Credit Act de 1923 améliore le crédit agricole. Le Capper Volstead Act de 1922 et l'Agricultural Marketing Act de 1929 encouragent les coopératives.

(4) Il s'agit en particulier du tarif Fordney de 1922, du tarif Smoot Hawley de 1929.

STRUCTURE DES DEPENSES  
PAR DOMAINES D'APPLICATION

	Totales				Fédérales			
	Polit.	Eco.	Soc.	Dette	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1922	36,0	20,0	27,5	16,6	51,6	12,5	3,9	32,0
1927	34,2	22,2	30,0	13,6	53,0	14,0	4,6	28,3
1932	36,3	19,3	32,2	12,1	64,2	11,9	6,0	18,0
1934	28,3	28,2	29,7	13,8	35,2	37,5	10,3	17,0
1936	35,0	28,4	26,5	10,1	45,5	36,7	8,3	9,6
1938	30,3	27,8	32,0	9,9	39,1	38,1	10,6	12,2

De façon générale, les dépenses sociales sont faibles au niveau fédéral alors que dans l'ensemble des dépenses elles sont voisines de 30 %.

En vue d'aider les entreprises en difficulté, la Reconstruction Finance Corporation est mise en place en 1932. Elle doit fournir des prêts. L'Emergency Banking Act de 1933 autorise les Banques fédérales de réserve à consentir des crédits aux banques affiliées. Le National Industrial Recovery Act de 1933 suspend les lois antitrust. Le protectionnisme est renforcé avec le Hawley Smoot Tariff de 1930. Le Reciprocal Trade Agreements Act de 1934 permet au président des Etats-Unis de réduire les droits de moitié si les partenaires sont d'accord.

Le National Recovery Act de 1933 comporte plusieurs dispositions à caractère social. Un Civilian Conservation Corps est créé pour employer les jeunes chômeurs, mais il a peu d'effets. Une Federal Emergency Relief Administration est mise en place pour apporter des secours aux nécessiteux. Pour engager de grands travaux publics permettant de donner un travail aux chômeurs, une administration spéciale est organisée en 1933. Des crédits sont aussi accordés aux divers états pour qu'ils entreprennent de grands travaux.

Un système national d'assurance vieillesse est créé en 1935, mais il ne concerne qu'une faible partie de la population. Une assurance chômage obligatoire est aussi instituée (1). Le National Labor Relations Act (ou loi Wagner) réaffirme le droit syndical et prévoit que les ouvriers peuvent négocier des contrats collectifs par l'intermédiaire de représentants librement choisis (2).

./.

---

(1) A la suite de l'opposition des médecins, aucune assurance maladie n'est créée.

(2) Le patronat ne peut refuser de négocier avec les syndicats ayant prouvé leur représentativité. Il ne peut y avoir qu'un syndicat représentatif par entreprise ou par corps de métier. La loi de 1935 autorise la conclusion d'accords obligeant un patron à n'employer que des membres du syndicat, mais ces accords sont peu nombreux.

Le syndicalisme se développe à nouveau (1). Les contrats négociés portent non seulement sur les salaires et les conditions de travail (horaires, cadences etc.), mais aussi sur les questions d'indemnités de chômage, de dépenses de santé, de retraites, de garantie d'emploi.

Le Fair Labor Standard Act de 1938 instaure un salaire minimum et fixe un cadre aux conditions de travail. La semaine de travail est fixée à 44 heures et doit être ramenée à 40 heures en trois ans. Les heures supplémentaires doivent être payées à un taux une fois et demi plus élevé que le salaire de base. Le travail des enfants de moins de seize ans est interdit dans presque tous les secteurs. Le système d'assistance se développe alors à la charge des collectivités publiques.

Au lendemain de la guerre, on assiste à un nouveau bouleversement de la structure des dépenses. Les activités politiques occupent une proportion importante des dépenses par suite du niveau élevé de la défense. Cette part s'affaiblit progressivement au profit des dépenses sociales, les activités économiques restant stables après avoir atteint un maximum relatif au début des années 1960.

STRUCTURE DES DEPENSES  
PAR DOMAINES D'APPLICATION (2)

	Totales			Fédérales		
	Polit.	Eco.	Soc.	Polit.	Eco.	Soc.
1952	70,6	9,9	19,4	85,8	6,1	8,1
1956	60,9	12,2	26,9	77,7	7,7	14,6
1960	54,8	13,2	32,0	68,5	10,8	20,7
1964	51,5	13,7	34,8	64,4	12,3	23,3
1968	49,3	12,1	38,6	61,5	10,1	28,5
1972	42,3	10,5	47,2	50,6	8,8	40,5

./.

(1) Un nouveau syndicat est créé qui regroupe les ouvriers sans qualification, le Congress of Industrial Organization (CIO).

(2) Nous n'avons pas isolé la part des intérêts de la dette publique, faute de données homogènes. Selon T. Borcharding, Op. cit., cette part serait de 7,0 % en 1950, 6,2 % en 1960, 5,6 % en 1970.

Voir l'annexe III pour des données annuelles.

Dans le domaine social, la majorité des questions de travail et d'assurance sont traitées uniquement entre les syndicats et le patronat (1). Quelques lois d'assistance sont décidées, les plus importantes concernant la mise en place en 1965 des systèmes de prise en charge des frais de maladie des personnes âgées (Medicare) et des pauvres (Medicaid).

3°) Les formes d'utilisation des ressources.

La structure des dépenses totales selon les formes d'utilisation des ressources n'est connue que depuis 1920. Elle montre la faible part, dans l'entre-deux-guerres, des transferts qui atteint un maximum de 4,3 % en 1938. Comme nous l'avons vu, la charge de la dette est alors très lourde mais s'amenuise progressivement. Plus des trois-quarts des dépenses correspondent à la consommation et aux investissements des administrations.

La guerre modifie sensiblement cette structure. Les transferts occupent désormais une part plus importante des dépenses totales, qui croît et atteint 33,7 % en 1975. Par contre la part des investissements et celle de la consommation courante diminuent.

STRUCTURE DES DEPENSES TOTALES  
SELON LES FORMES D'UTILISATION (2)

	1922	1927	1932	1936	1938
Consommation et investissement	76,5	79,3	82,2	85,8	83,0
Transferts	1,3	1,8	1,9	1,8	4,3
Intérêts de la dette	22,2	18,9	15,9	12,4	12,7

STRUCTURE DES DEPENSES  
SELON LES FORMES D'UTILISATION

	Totales			Fédérales		
	Cons.	Inv.	Transferts	Cons.	Inv.	Transferts
1960	68,7	9,0	22,2	76,5	2,4	21,1
1965	66,8	10,5	22,7	72,4	3,8	23,8
1970	65,1	7,8	27,1	68,8	1,4	29,7
1975	60,2	6,1	33,7	60,2	0,9	38,8

La majorité des investissements est faite par les états et les gouvernements locaux.

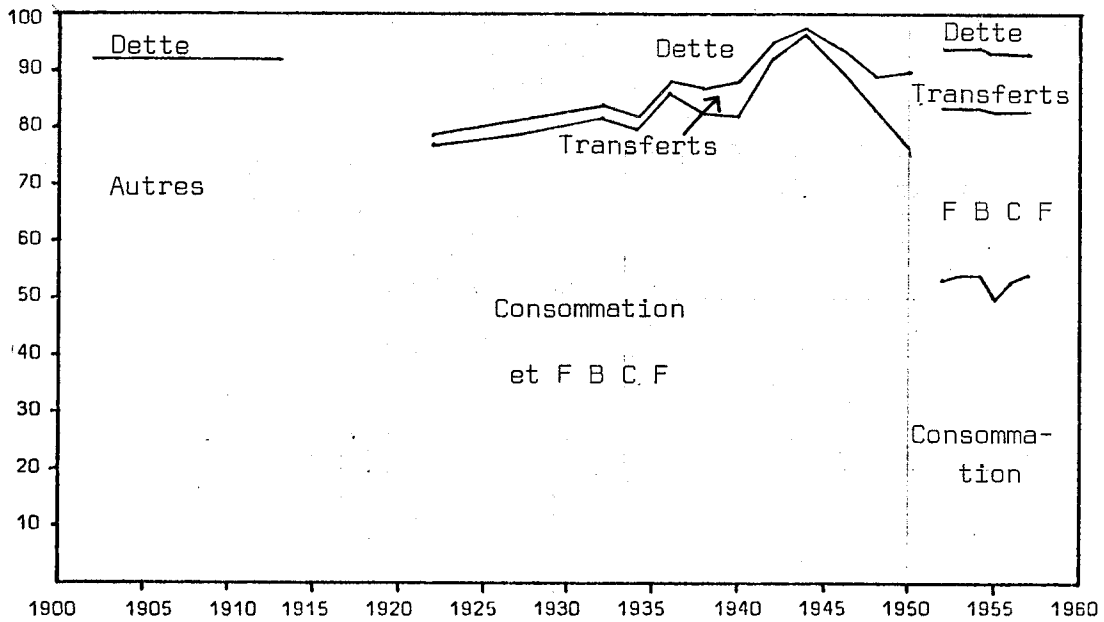
./.

(1) Cependant quelques lois tendent à limiter les libertés syndicales.

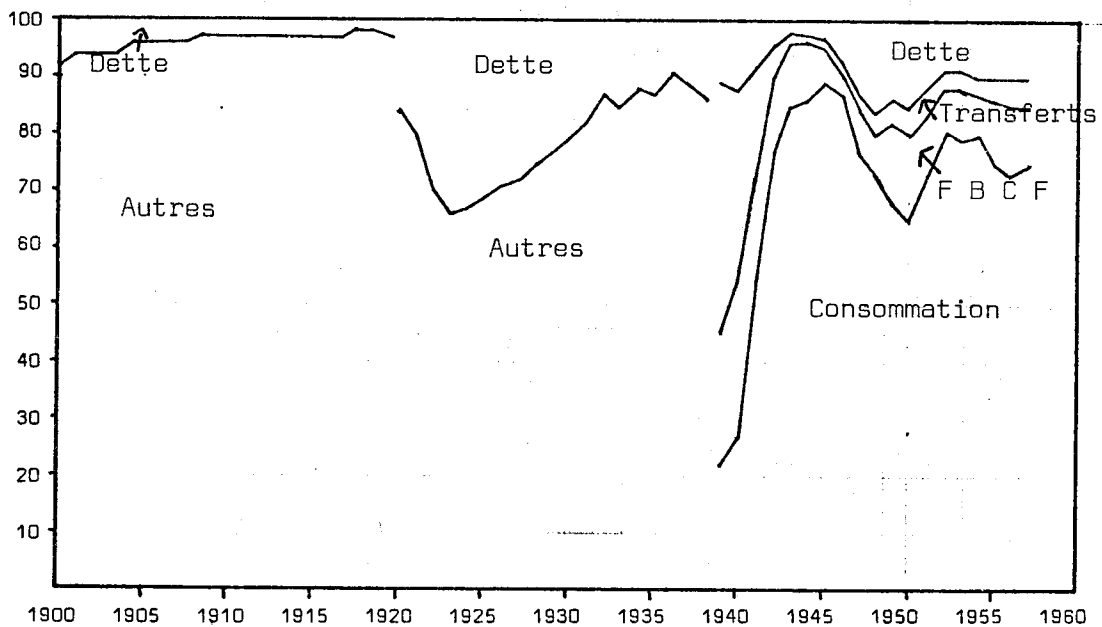
A la suite des grandes grèves de 1946 et du retour au pouvoir d'une majorité conservatrice, une loi va restreindre les libertés syndicales en 1947. C'est le Taft-Hartley Act qui interdit la pratique du Closed-shop (qui consiste à n'embaucher que des travailleurs syndiqués), les grèves en opposition à la transformation des conditions de travail par les employeurs, les grèves d'employés de l'administration fédérale. Il interdit aussi aux syndicats d'apporter un soutien financier à des organisations lors d'élections nationales. Enfin le gouvernement fédéral peut intervenir dans les conflits "mettant en péril l'économie nationale". Les années qui suivent la guerre sont des années de difficultés pour les syndicats. Aussi l'AFL et la CIO fusionnent en 1955.

(2) Voir l'annexe IV pour des données annuelles.

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DES ETATS-UNIS  
SUIVANT LA FORME D'UTILISATION DES RESSOURCES



STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL  
DES ETATS-UNIS PAR FORME D'UTILISATION DES RESSOURCES

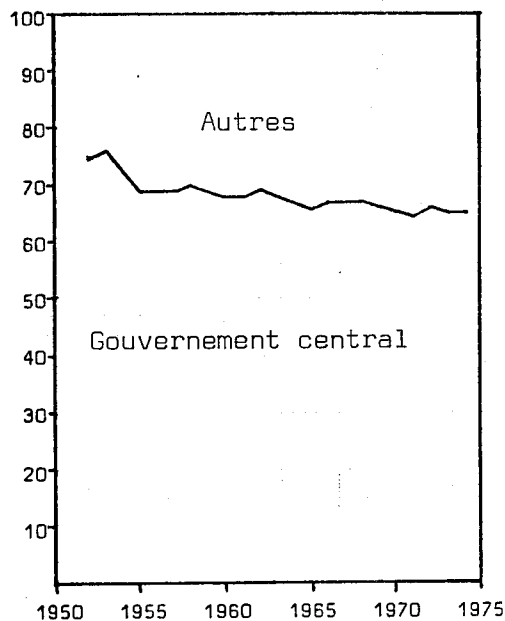
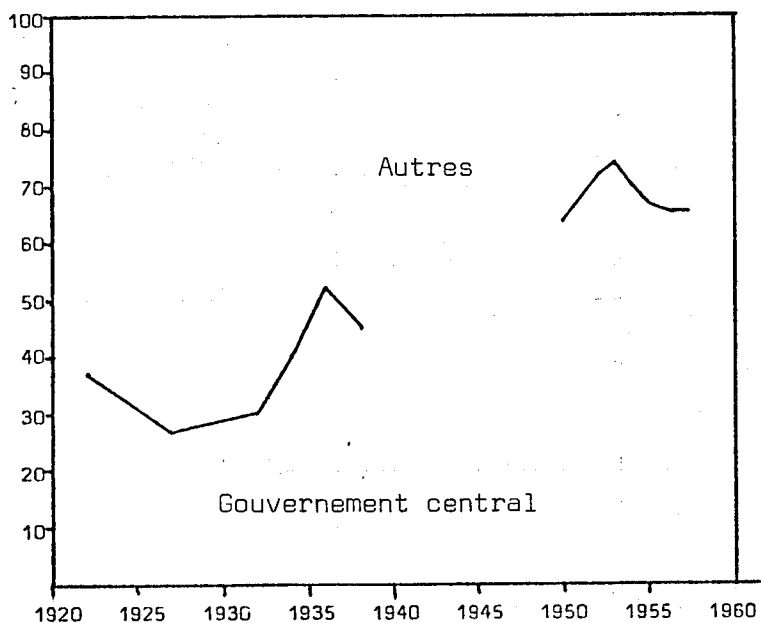


4°) Les niveaux administratifs.

Jusqu'à la première guerre mondiale, la part des dépenses fédérales dans l'ensemble des dépenses a décliné (1). Cette part serait de 34,5 % en 1902, 30,2 % en 1913. La première guerre mondiale entraîne un mouvement de centralisation, qui se renverse dans les années 1920. Puis avec la crise et la mise en place du New Deal les dépenses fédérales prennent une importance croissante. Le niveau élevé qu'elles atteignent au lendemain de la seconde guerre mondiale par rapport à l'ensemble des dépenses, avec le développement des dépenses de défense, tend à décroître très lentement ensuite.

STRUCTURE DES DEPENSES DES ETATS-UNIS  
PAR ADMINISTRATION

STRUCTURE DES DEPENSES DES ETATS-UNIS  
PAR ADMINISTRATION



Il semble découler des faits observés précédemment que la crise de 1929 joue un rôle-clef pour les interventions de l'Etat, en permettant une augmentation durable des dépenses publiques. C'est en effet à partir de ce moment-là que les dépenses entrent dans une phase de croissance soutenue.

./.

(1) Voir T. Borcharding, Op. cit., p. 23.

F - LE CANADA.

L'Etat fédéral, les provinces, et les municipalités constituent les trois niveaux administratifs (1). Les séries de dépenses publiques n'incluent pas celles des entreprises publiques dans la mesure du possible. Les modifications territoriales ont été importantes au cours du dernier siècle, les plus grands changements s'étant déjà produits en 1905. En outre Terre Neuve adhère à la Confédération en 1949.

1°) Le montant des dépenses.

La croissance des dépenses publiques par rapport au produit national brut s'est effectuée selon des rythmes différents dans le temps.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle cette croissance est lente, puis elle s'accélère dans les premières années du XXe siècle. Ainsi les dépenses de l'ensemble des administrations passent de 6,8 % du produit national brut en 1870 à 9,2 % en 1890, 9,5 % en 1900, et 11,4 % en 1910.

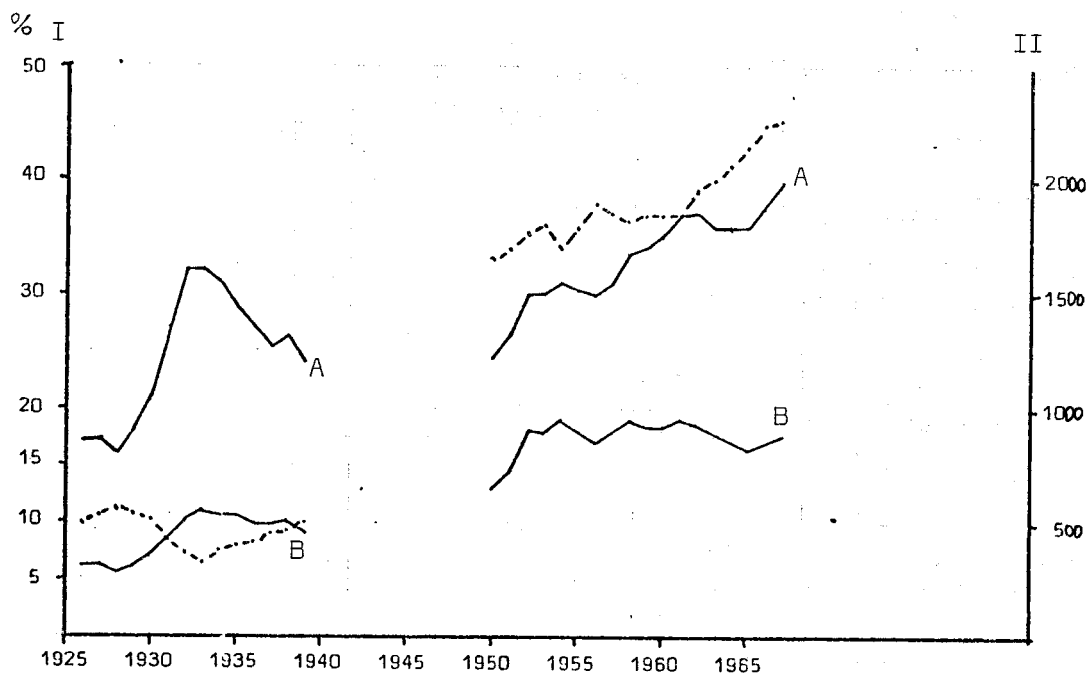
Les dépenses augmentent rapidement pendant la guerre puis baissent au début des années 1920. Entre les deux guerres, le montant des dépenses connaît une brusque croissance par rapport au produit national brut au début des années 1930, surtout au niveau des provinces et des municipalités, et dans une moindre mesure du gouvernement fédéral. Cette hausse apparente résulte en partie de la chute de la production. Dès 1933 le rapport des dépenses au PNB diminue.

./.

---

(1) Voir les sources dans la bibliographie par pays.

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT PAR TETE ET  
POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PNB DES DEPENSES DU CANADA

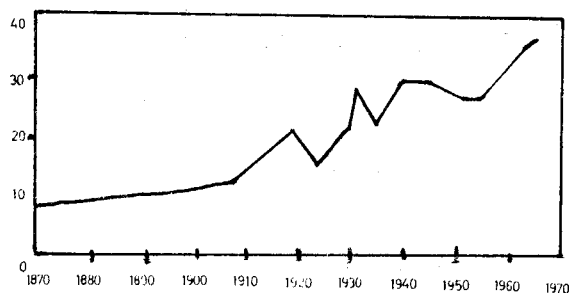


————— A = Pourcentage des dépenses publiques totales  
 ————— B = Pourcentage des dépenses du gouvernement central  
 - - - - - = PNB par tête à prix constants

I = Axe des pourcentages  
 II = Axe du PNB par tête en Dollars  
 (base 1929 pour 1925-1940 ; base 1963 pour 1950-1970).

DEPENSES PUBLIQUES TOTALES EN POURCENTAGE DU PNB

(1935-1939=100) (1)



(1) Source : B. ROSENFELD, The Displacement - Effect in the Growth of Canadian Government Expenditures - Public Finance n°3-4, 1973, p. 304.

Depuis la dernière guerre, l'évolution des dépenses est plus régulière. La part des dépenses fédérales dans le produit national brut reste stable alors que celle des dépenses totales augmente à partir du milieu des années 1950.

PROPORTION DES DEPENSES DANS  
LE PRODUIT NATIONAL BRUT (1)

	1926	1932	1938	1950	1955	1959	1960	1965	1970	1975
Dépenses totales	16,9	32,0	26,5	24,8	30,3	33,9	35,9	33,1	35,8	38,8
Dépenses fédérales	6,2	9,9	10,1	13,1	18,2	18,4	21,3	17,0	17,5	20,3

Il semble que la progression des dépenses soit ensuite freinée jusqu'en 1973, date à partir de laquelle prend place une rapide augmentation.

2°) Les domaines d'application.

La seconde guerre mondiale sépare deux périodes au cours desquelles la structure des dépenses est différente. Le changement porte principalement sur l'importance des intérêts de la dette publique, et dans une certaine mesure des dépenses administratives et sociales. Par contre la place des interventions économiques reste stable.

Ainsi en 1933 la charge de la dette représente 31,4 % des dépenses totales et 44,1 % des dépenses fédérales, alors que dès 1952 elle n'occupe plus respectivement que 7,3 % et 9,5 % de ces dépenses. Cependant elle diminue déjà avant la guerre, les dépenses économiques et sociales devenant plus importantes.

Au lendemain de la guerre une compensation entre l'allègement de la dette et la croissance des dépenses politiques se produit. Puis à partir de 1952 l'évolution devient différente. C'est la croissance des dépenses sociales qui devient le phénomène majeur, alors que les dépenses administratives diminuent, les intérêts de la dette se stabilisent, et les interventions économiques augmentent légèrement, et ceci tant au niveau fédéral que global.

STRUCTURE DES DEPENSES PAR DOMAINE (2)

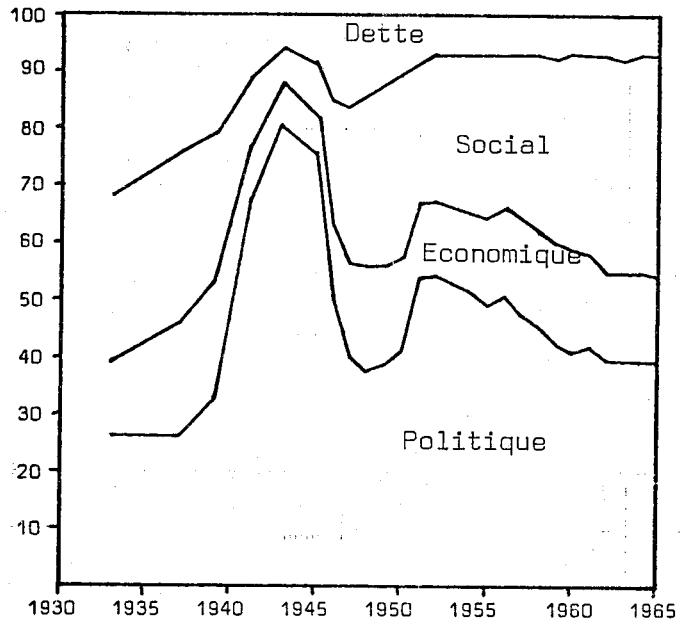
	Totales				Fédérales			
	Polit.	Eco.	Soc.	Dette	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1933	26,7	12,9	28,9	31,4	34,3	10,5	11,2	44,1
1937	26,5	19,3	30,6	23,6	36,8	13,3	15,8	34,1
1950	41,0	16,1	31,7	11,2	55,2	9,2	20,7	14,9
1955	49,8	14,8	28,2	7,2	60,5	7,7	21,7	10,2
1960	41,6	17,1	34,3	6,9	47,9	12,7	28,3	11,1
1965	39,2	15,4	38,3	7,0	43,2	12,9	32,9	11,1

./.

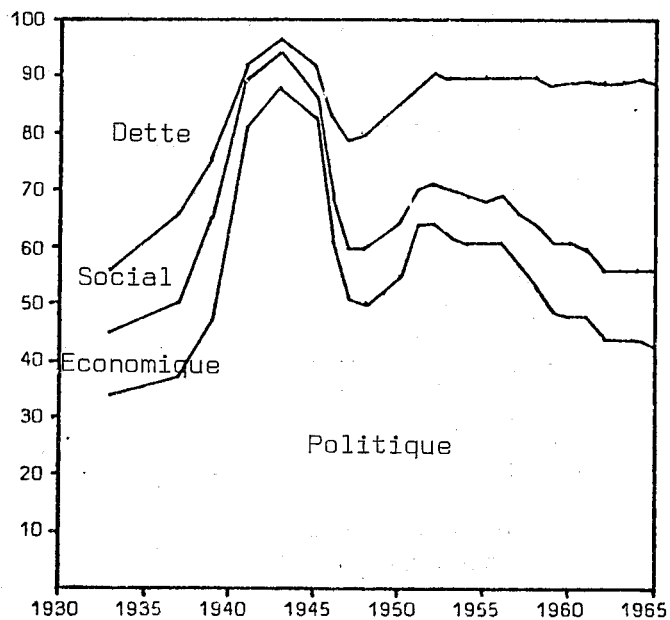
(1) Voir l'annexe II pour des données annuelles.

(2) Voir l'annexe III pour des données annuelles.

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES  
DU CANADA PAR DOMAINE



STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL  
DU CANADA PAR DOMAINE



3°) Les formes d'utilisation des ressources.

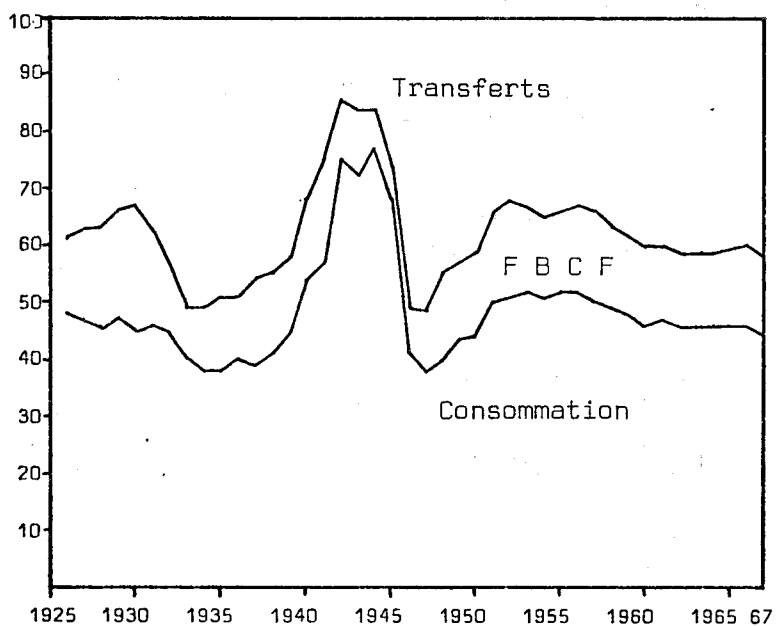
Une certaine prudence est nécessaire dans la comparaison de la structure par forme d'utilisation des ressources du Canada avec celle d'autres pays, les séries disponibles ne permettant pas d'isoler les charges de la dette qui figurent dans la catégorie Transferts.

La structure des dépenses selon les formes d'utilisation des ressources présente une assez grande stabilité dans le temps si l'on exclut la guerre, mais qui n'est pas exempte de fluctuations.

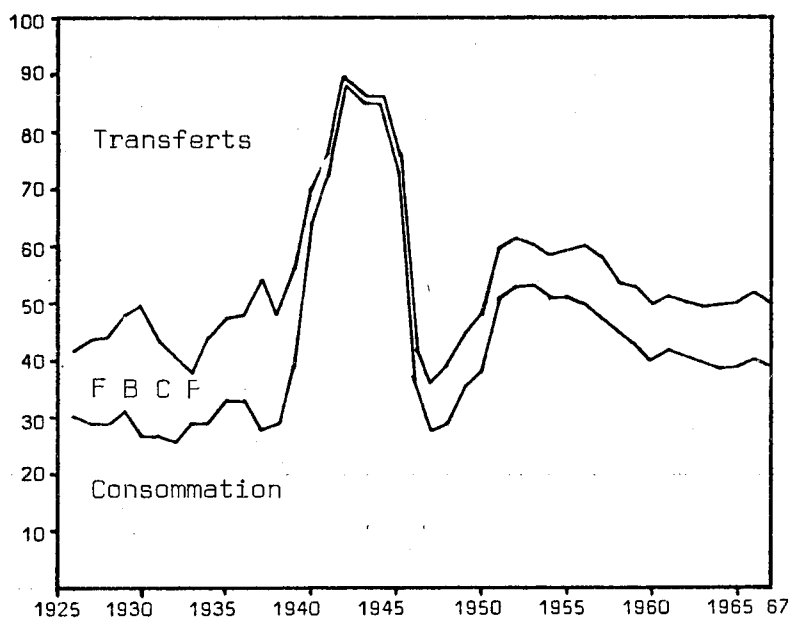
Ainsi un effort d'investissement est réalisé jusqu'en 1930, alors que les transferts s'affaiblissent. La crise renverse cette situation, la croissance des transferts s'effectuant alors en compensation du freinage des investissements.

De 1947 aux premières années 1950 les transferts diminuent à nouveau au profit de la consommation courante. Puis cette situation s'inverse, alors que la proportion d'investissements directs reste stable.

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DU CANADA  
SUIVANT LA FORME D'UTILISATION DES RESSOURCES



STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL  
DU CANADA SUIVANT LA FORME D'UTILISATION DES RESSOURCES



STRUCTURE DES DEPENSES PAR FORMES  
D'UTILISATION DES RESSOURCES (1)

	Totales				Fédérales		
	Cons.	Inv.	Transferts		Cons.	Inv.	Transferts
1926	48,1	13,3	38,6		30,1	11,3	58,6
1930	45,5	21,0	33,5		27,3	22,1	50,6
1934	39,1	10,4	50,4		28,7	15,1	56,2
1938	41,3	13,3	45,4		29,2	18,5	52,3
1946	40,9	7,7	51,4		37,2	3,5	59,3
1950	44,1	14,8	41,1		38,3	9,3	52,3
1955	51,6	14,2	34,2		50,7	8,0	41,3
1960	46,3	14,0	39,7		39,9	10,4	49,7
1965	45,8	13,7	40,5		38,5	11,7	49,7
	<hr/>			Autres séries	<hr/>		
1960	56,0	13,3	30,7		47,1	3,4	49,5
1965	60,9	14,8	24,3		45,7	4,2	50,1
1970	64,0	10,2	25,8		42,2	3,1	54,7
1975	58,3	9,8	32,0		33,7	3,3	63,0

Cette situation se prolonge jusqu'en 1975 pour le gouvernement fédéral. Par contre, globalement, il semble que les transferts diminuent au profit de la consommation courante de 1960 à 1966, mouvement qui s'inverse de 1966 à 1975 avec l'accélération de la croissance des dépenses sociales.

./.

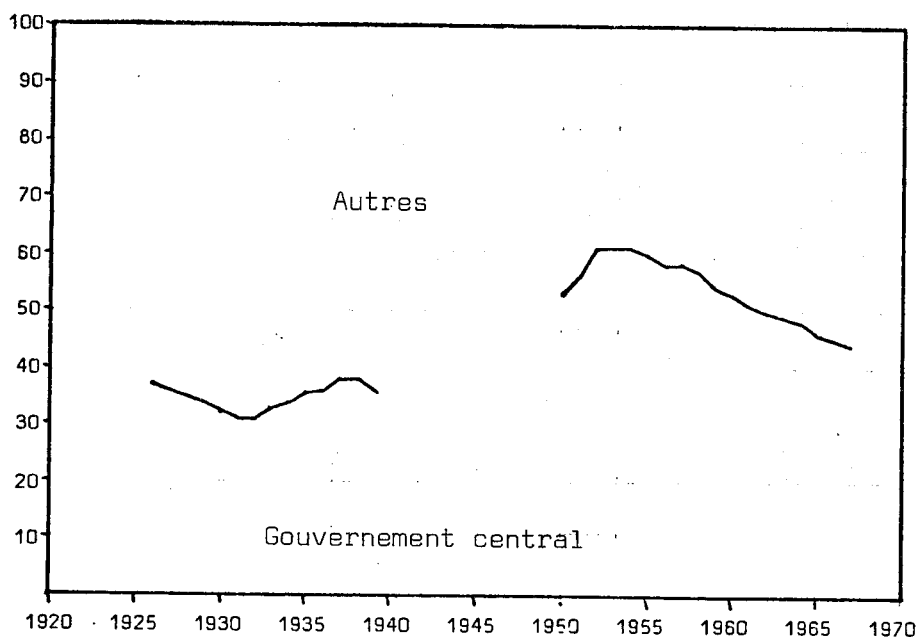
-----  
(1) Dans la première série, qui porte sur les années 1926-1965, les intérêts de la dette sont classés en Transferts.

Dans les autres séries, qui concernent la période 1960-1975, il sont classés en Consommation.

4°) Les niveaux administratifs.

La connaissance du niveau de centralisation est un problème complexe compte tenu des transferts existant entre les diverses administrations. Leur prise en compte dans les dépenses de l'administration qui les distribue à une autre administration ou dans celles du gouvernement qui les reçoit modifie sensiblement la mesure de la centralisation. Le mouvement de la centralisation entre les deux guerres n'apparaît pas très clairement, les deux séries utilisées donnant des résultats différents dans les années 1930. Par contre, il est manifeste qu'une plus grande centralisation des dépenses s'est produite au lendemain de la seconde guerre mondiale et que depuis 1954 les dépenses provinciales et municipales augmentent plus rapidement que celles fédérales jusque vers 1970. Les dernières années sont au contraire caractérisées par une centralisation accentuée.

STRUCTURE DES DEPENSES DU CANADA  
PAR ADMINISTRATION



Il est difficile de repérer la véritable période-charnière du Canada. Une première accélération de la croissance des dépenses se produit dans les années 1930. La seconde guerre mondiale semble cependant marquer une coupure plus importante dans l'évolution du niveau des dépenses, un seuil apparaissant. Cependant la structure des dépenses ne semble pas connaître alors de grands changements.

### III - DETERMINATIONS COMMUNES ET SPECIFICITES.

La comparaison des évolutions des montants et des structures des dépenses publiques fait apparaître des convergences et des divergences. Nous examinerons quelle part y tiennent les facteurs économiques et les facteurs sociaux, politiques, institutionnels.

#### A - UN CONSTAT : CONVERGENCES ET DIVERGENCES.

Les évolutions des niveaux des dépenses publiques et de leurs structures présentent à la fois des traits communs et des traits spécifiques.

Le premier phénomène qui s'impose est la croissance importante de la proportion des dépenses publiques dans le produit national.

#### Part des dépenses publiques dans le produit national.

	<u>FRANCE</u>	<u>ROYAUME-UNI</u>	<u>ALLEMAGNE</u>	<u>ITALIE</u>	<u>ETATS-UNIS</u>	<u>CANADA</u>
1900 (1)	14,4 %	15,9 %	11,7 %		6,8 %	9,5 %
Moyenne 1974-1976 (2)	41,6 %	44,5 %	44,0 %	43,1 %	35,1 %	39,4 %

./.

-----  
(1) 1901 pour l'Allemagne, 1902 pour les Etats-Unis.

La comparaison directe de ces chiffres pour le début du XXe siècle doit être considérée avec prudence, compte tenu des incertitudes pesant sur les séries de produit national.

(2) D'après l'OCDE.

Une autre caractéristique de l'évolution des dépenses tient dans la réduction progressive des écarts de la proportion des dépenses dans le produit national. Le rapprochement de ces niveaux relatifs est élevé pour l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni. Les dépenses publiques sont moins importantes aux Etats-Unis et au Canada, mais elles connaissent dans ce dernier pays une progression récente rapide qui réduit leur différence avec celles des pays européens étudiés. Les tableaux ci-dessous montrent ce mouvement.

Part des dépenses publiques totales dans le produit national (1)  
(en %)

	1901	1925	1930	1938
ALLEMAGNE	11,7	23,1	34,2	37,0
	1900	1920	1930	1938
FRANCE	14,4	32,8	21,9	26,5
		1921	1931	1936
ITALIE		7,1	16,2	13,6
	1900	1920	1930	1938
ROYAUME-UNI	15,9	26,1	25,6	31,2
	1902	1923	1929	1932
ETATS-UNIS	6,8	9,4	10,3	20,1
	1900	1926	1933	1939
CANADA	9,5	16,9	32,3	24,4
	1955-1957	1967-1969	1974-1976	
ALLEMAGNE	30,2	33,1	44,0	
FRANCE	33,5	39,4	41,6	
ITALIE	28,1	35,5	43,1	
ROYAUME-UNI	32,3	38,5	44,5	
ETATS-UNIS	25,9	31,7	35,1	
CANADA	25,1	33,0	39,4	

./.

(1) Pour la période postérieure à la seconde guerre mondiale, nous donnons les moyennes calculées par l'OCDE, Op. cit.

Dans les périodes séparées par les guerres mondiales, l'élasticité des dépenses de l'ensemble des administrations par rapport au produit national est très souvent voisine de 1, comme le montrent les tableaux des coefficients de régression de l'annexe V. Elle n'est supérieure à un de façon significative qu'en Allemagne avant la première guerre mondiale, et aux Etats-Unis et au Canada dans les années 1950.

Les profils d'évolution des dépenses publiques présentent une autre ressemblance : la croissance des dépenses connaît des périodes d'accélération qui coïncident soit avec l'une des deux guerres mondiales, soit avec la grande crise qui éclate en 1929, selon les pays. Nous examinerons dans la partie suivante dans quelle mesure les guerres exercent un effet d'accélération sur les dépenses.

Nous parlerons de "période-charnière" dans le cas où une accélération de la croissance des dépenses coïncide avec une accélération des modifications des structures des dépenses par domaines d'application et par formes d'utilisation des ressources.

La comparaison de la structure des dépenses par niveaux administratifs fait apparaître un phénomène commun : la croissance de la centralisation dans le long terme, qui s'effectue par paliers, chaque guerre jouant un rôle plus grand au gouvernement central, sauf en Allemagne. En France, où les dépenses de sécurité sociale sont isolées dans nos séries, ce phénomène ne s'observe pour la seconde guerre mondiale que si l'on exclut ces dépenses et si l'on considère la répartition des dépenses publiques entre l'Etat central et les collectivités locales. Si l'on prend en compte la sécurité sociale, la progression des dépenses de celle-ci est si rapide au lendemain de la guerre que la part des dépenses de l'Etat central ne se trouve pas alors portée à un niveau supérieur à celui d'avant guerre. La crise de 1929 élargit aussi la part de l'Etat fédéral aux Etats-Unis et au Canada. L'Allemagne se distingue par une centralisation constamment croissante des dépenses publiques, ce qui est probablement dû à l'inclusion des dépenses d'assurance sociale dans celles du gouvernement central. En outre la seconde guerre mondiale n'y provoque pas de centralisation mais au contraire, à l'issue de celle-ci, la centralisation se trouve à un niveau plus bas. La démilitarisation du pays en est probablement une raison.

La principale caractéristique de l'évolution des structures de dépenses publiques par domaines d'application réside dans la croissance rapide des dépenses sociales. Dans les quatre pays européens celles-ci occupent désormais plus de la moitié du total des dépenses. Alors qu'à la fin du XIXe siècle elles représentent généralement moins de 10 % de l'ensemble des dépenses, sauf au Royaume-Uni et en Allemagne où leur part est supérieure à 20 %, elles atteignent en moyenne, pour les années 1973-1975, environ 70 %

Structure des dépenses publiques par domaines.

ALLEMAGNE

Ensemble des administrations

	1881	1930	1950	1957	1966	1973-1975
Polit.	70,6 %	19,9 %	23,2 %	33,5 %	31,2 %	18,4 %
Eco.	16,6 %	7,7 %	9,6 %	15,6 %	14,3 %	11,9 %
Soc.	7,7 %	70,5 %	65,6 %	50,9 %	54,5 %	69,7 %
Dette	5,2 %	1,9 %	1,6 %			

FRANCE

Gouvernement Central

Ensemble des administrations

	1872	1930	1950	1970	1955	1966
Polit.	46,5 %	55,1 %	36,9 %	35,2 %	39,3 %	25,8 %
Eco.	7,3 %	7,6 %	30,1 %	19,6 %	17,4 %	18,1 %
Soc.	4,7 %	13,9 %	28,8 %	37,8 %	43,3 %	56,1 %
Dette	41,5 %	23,4 %	4,2 %	7,4 %		

ITALIE

Gouvernement Central

Ensemble des administrations

	1913	1930	1950	1958	1957	1966	1973-1975
Polit.	73,2 %	66,1 %	51,8 %	44,4 %	38,2 %	29,4 %	15,6 %
Eco.	16,9 %	23,0 %	32,8 %	31,8 %	15,3 %	14,5 %	12,6 %
Soc.	9,9 %	10,9 %	15,4 %	23,8 %	46,5 %	56,1 %	71,9 %

ROYAUME-UNI

Ensemble des administrations

	1890	1930	1950	1955	1966	1973-1975
Polit.	46,0 %	17,4 %	28,0 %	45,1 %	37,5 %	22,7 %
Eco.	14,9 %	14,9 %	14,7 %	7,8 %	8,2 %	14,0 %
Soc.	20,9 %	42,3 %	46,1 %	47,0 %	54,3 %	63,3 %
Dette	18,2 %	25,4 %	11,2 %			

ETATS-UNIS

Ensemble des administrations

	1902	1932	1952	1974	1955	1966
Polit.	53,6 %	36,3 %	70,6 %	40,8 %	57,6 %	50,0 %
Eco.	14,8 %	19,3 %	9,9 %	9,4 %	11,5 %	11,0 %
Soc.	24,9 %	32,2 %	19,4 %	49,8 %	30,9 %	39,0 %
Dette	6,7 %	12,1 %				

CANADA

Ensemble des administrations

	1933	1950	1965
Polit.	26,7 %	41,0 %	39,2 %
Eco.	12,9 %	16,1 %	15,4 %
Soc.	28,9 %	31,7 %	38,3 %
Dette	31,4 %	11,2 %	7,0 %

en Allemagne et en Italie, 63 % au Royaume-Uni. En France, elles dépassent 56 % dès 1966. Elles représentent près de 50 % du total aux Etats-Unis en 1974, et 38 % au Canada dès 1965. Des disparités importantes subsistent donc aujourd'hui. L'accélération de la croissance de ces dépenses intervient dans des périodes différentes.

Un autre trait commun aux pays étudiés, sauf aux Etats-Unis et au Canada, est la baisse dans le long terme des dépenses dites "politiques". Ce mouvement est principalement dicté par celui des dépenses de défense qui diminuent depuis un siècle dans les pays européens. Par contre un effort de guerre soutenu est réalisé par les Etats-Unis dans les années 1950 et 1960.

Les charges de la dette publique tendent à s'alléger de façon générale et à occuper une part similaire dans les dépenses totales. Cependant on observe de grandes disparités dans le passé. La France se distingue par son niveau "record" d'intérêts de la dette à la fin du XIXe siècle, ceux-ci représentant 41,5 % du budget de l'Etat central en 1872 (séquelle de la guerre franco-allemande), alors qu'ils sont inférieurs à la même époque à 10 % du total dans les autres pays sauf au Royaume-Uni où ils sont proches de 18 % en 1890.

Aucune tendance générale ne se dégage avec netteté de l'évolution des dépenses économiques. Leur part dans le total des dépenses connaît de fréquentes fluctuations. Tout au plus peut-on remarquer que celle-ci reste comprise le plus fréquemment entre 7 % et 20 % pour l'ensemble des administrations.

La comparaison de la structure des dépenses par domaines dans les six pays en 1966 (dernière année pour laquelle elle est connue pour tous) montre une relative similitude en France, en Allemagne et en Italie. Par contre au Royaume-Uni les dépenses administratives sont nettement plus importantes et les dépenses économiques plus faibles. Le Canada et les Etats-Unis possèdent alors des structures de dépenses qui présentent une certaine ressemblance entre elles mais des écarts très importants avec celles des quatre pays précédents.

L'évolution de la structure des dépenses publiques par formes d'utilisation des ressources est liée à celle de la structure par domaines.

En effet le phénomène majeur est ici celui de l'extension générale de la proportion occupée par les transferts qui résulte surtout de la progression des dépenses sociales, la plus grande partie des transferts consistant en prestations distribuées aux ménages. Cependant aujourd'hui la part des transferts est loin d'être identique dans tous les pays. Elle est faible au Royaume-Uni et au Canada (environ 32 % en 1975), la plus élevée en France (55,4 % en 1975). Le rythme de sa progression, pour une même époque, connaît de grandes différences selon les pays.

La part des investissements, qui correspondent en majorité à des dépenses économiques, a, comme ces dernières, une évolution très fluctuante.

Structure des dépenses publiques par formes d'utilisation

ALLEMAGNE

Ensemble des administrations

	1930	1950	1958	1960	1975
Consom.	44,9 %	42,9 %	38,2 %	45,6 %	49,3 %
Invest.	5,4 %	7,0 %	8,7 %	10,0 %	8,6 %
Transf.	49,7 %	50,1 %	53,1 %	44,4 %	42,1 %

FRANCE

Gouvernement Central

Ensemble des administrations

	1872	1929	1950	1971	1960	1975
Consom.	45,9 %	50,5 %	45,8 %	48,7 %	43,7 %	36,3 %
Invest.	4,2 %	3,7 %	5,3 %	8,4 %	6,8 %	8,2 %
Transf.	8,4 %	20,0 %	44,7 %	35,7 %	49,6 %	55,4 %
Dette	41,5 %	25,8 %	4,2 %	7,2 %		

ITALIE

Ensemble des administrations

	1960	1973
Consom.	48,0 %	42,8 %
Invest.	10,6 %	6,2 %
Transf.	41,4 %	50,9 %

ROYAUME-UNI

Ensemble des administrations

	1890	1930	1950	1960	1975
Consom.	68,8 %	45,5 %	50,4 %	62,1 %	56,9 %
Invest.	7,2 %	9,5 %	8,8 %	10,1 %	10,5 %
Transf.	23,9 %	45,0 %	40,8 %	27,8 %	32,6 %

ETATS-UNIS

Ensemble des administrations

	1932	1952	1960	1975
Consom.	82,2 %	52,8 %	76,5 %	60,2 %
Invest.		30,7 %	2,4 %	0,9 %
Transf.	1,9 %	10,4 %	21,1 %	38,8 %
Dette	15,9 %	6,2 %		

CANADA

Ensemble des administrations

	1930	1950	1960	1960	1975
Consom.	45,5 %	44,1 %	46,3 %	56,0 %	58,3 %
Invest.	21,0 %	14,8 %	14,0 %	13,3 %	9,8 %
Transf.	33,5 %	41,1 %	39,7 %	30,7 %	32,0 %

Structure des dépenses publiques par formes d'utilisation pour  
la période récente.

	1955-1957				1967-1969				1974-1976			
	Cons.	Inv.	Tr.	Dette	Cons.	Inv.	Tr.	Dette	Cons.	Inv.	Tr.	Dette
ALLEMAGNE	44,0	9,5	44,0	2,5	45,0	10,9	41,3	2,8	47,8	9,2	39,8	3,2
FRANCE	43,1	7,0	45,9	4,0	36,1	10,3	50,7	2,9	35,0	9,0	53,2	2,9
ITALIE	42,2	11,3	38,7	7,8	38,4	7,9	48,6	5,1	31,9	8,3	50,0	9,8
ROYAUME-UNI	52,2	11,0	24,9	11,9	48,2	16,6	30,8	4,4	47,6	10,6	32,5	9,3
ETATS-UNIS	66,5	8,4	17,9	7,2	61,7	9,0	22,8	6,4	54,3	6,1	32,4	7,2
CANADA	53,0	13,3	24,9	8,8	52,4	12,5	25,0	10,1	50,5	9,2	30,3	10,0

Source : O.C.D.E. Evolution des dépenses publiques - Juin 1978.

Les dépenses de consommation occupent une proportion relativement stable du total. Depuis 1960 celle-ci tend à s'alléger en France, en Italie, au Royaume-Uni, et aux Etats-Unis. Par contre elle augmente légèrement en Allemagne et au Canada.

La comparaison des dépenses par formes d'utilisation en 1975 ou en moyenne pour les années 1974-1976 (voir les encadrés) semble montrer la présence d'écarts plus importants que pour les domaines. Ils se situent principalement au niveau des transferts et de la consommation.

La comparaison du niveau des prélèvements obligatoires fait apparaître aussi une tendance à la convergence. Cependant si l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni présentent actuellement un grand degré de ressemblance, l'Italie et les Etats-Unis ont un taux de prélèvement nettement plus faible.

TAUX DE PRELEVEMENTS OBLIGATOIRES EN POURCENTAGE DU REVENU NATIONAL.(1)

	1951	1961	1971
Allemagne	40,6	44,7	47,7
France	41	45,7	47,6
Italie	23,6	33	36,9
Royaume-Uni	39,2	34,9	45,6
Etats-Unis	30,4	33,6	36,6

RECETTES COURANTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (2)  
(en pourcentage du PNB au coût des facteurs)

	1961	1971
Allemagne	42,1	43,7
France	41,1	43,4
Italie	32,9	37,8
Royaume-Uni	35,3	45,2
Etats-Unis	30,8	33,4

Les structures des prélèvements obligatoires demeurent très différentes.

(1) Source : Les structures des budgets publics dans les différents pays de la CEE élargie. J. Plassard, dans Avis et Rapports du Conseil Economique et Social, J.O., 5 février 1974.

(2) Ibid.

STRUCTURE DES PRELEVEMENTS OBLIGATOIRES (1)

	1961				1971			
	Impôts indirects	Impôts directs	Cot. séc. soc.	Redev. amendes	Impôts indirects	Impôts directs	Cot. séc. soc.	Redev. amendes
Allemagne	41,5	29,3	27,9	1,3	36,2	30,3	32,4	1,1
France	47,3	17,5	35,2		40,4	18,3	41,4	
Italie	47,4	20,1	32,5		39,7	21,4	39	
Royaume-Uni	45,7	40,3	13,8	0,2	42,6	42,9	14,3	0,2
Etats-Unis	34	51,2	14,8		33,2	46,1	20,7	

B - A LA RECHERCHE D'UNE EXPLICATION.

Les convergences et les divergences évoquées ci-dessus soulèvent de nombreuses questions.

Tout d'abord un phénomène massif s'impose. Il réside dans la diffusion des formes de production capitalistes dans les pays étudiés, à des rythmes différents, et dans le rapprochement de leurs structures économiques. Ce mouvement est illustré par l'affaiblissement du secteur primaire dans la production nationale et la baisse de la population agricole dans la population active, la réduction des écarts de la structure de la production et de la structure de la population active (voir les encadrés), l'augmentation du salariat, l'urbanisation, la croissance de la production de masse et de la consommation de masse.

Tous les pays étudiés connaissent un développement de leur activité économique. Jusqu'à la première guerre mondiale, la hausse du produit national par tête à prix constants est lente sauf aux Etats-Unis, au Canada et en Allemagne. Les années 1920 connaissent une expansion économique rapide. La grande crise interrompt cette croissance de façon plus ou moins prononcée. L'évolution de l'activité économique depuis la seconde guerre mondiale est caractérisée par une croissance soutenue en France, en Allemagne et en Italie et dans une moindre mesure au Royaume-Uni. Le calcul des taux de croissance de la production confirme l'accélération depuis un siècle de son évolution, sauf au Canada et aux Etats-Unis pour lesquels ils sont particulièrement élevés dès la fin du XIXe siècle.

./.

-----  
(1) Ibid.

Taux de croissance du produit intérieur brut (1)  
(en %)

	1870-1913	1913-1950	1950-1960
France	1,6	0,7	4,4
Allemagne	2,9	1,2	7,6
Italie	1,4	1,3	5,9
Royaume-Uni	2,2	1,7	2,6
Canada	3,8	2,8	3,9
Etats-Unis	4,3	2,9	3,2

Taux de croissance de la production par tête (2)  
(en %)

	1870-1913	1913-1950	1950-1960
France	1,4	0,7	3,5
Allemagne	1,8	0,4	6,5
Italie	0,7	0,6	5,3
Royaume-Uni	1,3	1,3	2,2
Canada	2	1,3	1,2
Etats-Unis	2,2	1,7	1,6

./.

- 
- (1) M. Niveau, p. 384 - Histoire des faits économiques contemporains, Thémis 1976.  
Source : A. Maddison. Economic Growth in the West. Allen and Unwin, 1964.  
(2) Ibid, p. 386

Structure de la production (1)  
(en %)

FRANCE

	1892	1912	1950	1975
Agric.	32,4	27	14,7	5,4
Industrie	35,2	40,5	47,3	38,9
Tertiaire	32,4	32,5	38,0	55,7

ROYAUME-UNI

	1881	1901	1950	1975
Agric.	10,3	6,1	5,7	2,6
Industrie	37,7	40,2	47,4	39,2
Tertiaire	52,0	53,7	46,9	58,1

ALLEMAGNE

	1880-84	1910-13	1950	1975
Agric.	36,2	23,4	10,4	4,0
Industrie	32,5	44,6	49,4	54,5
Tertiaire	31,3	32,0	40,2	41,5

ITALIE

	1871-75	1906-10	1950	1975
Agric.	57,6	44,7	28,9	8,3
Industrie	18,9	25	38,1	40,1
Tertiaire	23,5	30,3	33,0	51,6

ETATS-UNIS

	1879	1899	1950	1974
Agric.	21,8	18,8	7,4	3,8
Industrie	19,4	27,0	39,2	32,7
Tertiaire	58,8	54,2	53,4	63,5

CANADA

	1870	1910	1950	1975
Agric.	44	27,6	13,2	4,8
Industrie	22,9	30,4	40,3	35,6
Tertiaire	20,9	33,6	46,5	59,6
Ajustement	12,2	8,4		

(1) Sources : P. Léon - Histoire économique et sociale du Monde, Tome IV, A. Colin 1978 ; et Annuaire ONU pour la période récente.

Structure de la population active  
(en %)

FRANCE

	1866	1911	1921	1936	1946	1956	1966	1975
Agric.	47,0	41,0	41,5	35,6	36,0	25,9	17,0	11,3
Industrie	25,7	33,1	29,3	30,5	29,7	37,9	39,4	38,6
Services	27,3	25,9	29,1	33,9	34,3	36,2	43,6	50,0

ROYAUME-UNI

	1871	1911	1921	1936	1950	1960	1975
Agric.	22,2	11,8	6,8	6,5	5,1	4,8	2,7
Industrie	42,4	44,1	47,2	44,0	46,5	47,6	40,7
Services	35,4	44,1	46,0	49,5	48,4	47,5	56,6

ALLEMAGNE

	1882	1907	1925	1939	1950	1960	1975
Agric.	46,7	36,8	30,5	26,0	23,8	14,0	7,4
Industrie	35,5	40,9	41,4	42,2	42,7	48,2	46,0
Services	17,8	22,2	28,1	31,8	33,5	37,8	46,6

ITALIE

	1871	1911	1921	1936	1956	1966	1975
Agric.	61,0	55,4	56,1	48,2	37,4	24,9	15,8
Industrie	23,3	26,6	24,6	28,1	34,2	40,8	44,1
Services	15,7	18,0	19,3	23,7	28,4	34,3	40,1

ETATS-UNIS

	1929	1936	1956	1966	1972
Agric.	25,2	25,8	9,8	5,5	4,2
Industrie	31,6	30,2	35,8	34,2	31,0
Services	43,2	43,9	54,4	60,3	64,8

CANADA

	1926	1936	1950	1960	1972
Agric.	38,0	35,3	17,5	13,3	6,9
Industrie	26,0	25,4	34,5	33,2	30,9
Services	36,0	39,2	47,8	53,5	62,2

Pourcentage de la population salariée dans la population active.

	<u>FRANCE</u>	<u>ROYAUME-UNI</u>	<u>ALLEMAGNE</u>	<u>ITALIE</u>
1960	69,7	92,6	77,2	58,4
1975	80,9	92,3	84,1	72,4
		<u>ETATS-UNIS</u>	<u>CANADA</u>	
	1960	82,4	81,2	
	1972	89,1	87,8	

A un niveau global, le rapprochement de l'évolution de l'économie et de celle des dépenses publiques suggère fortement que ce sont des facteurs d'ordre économique qui dans le long terme guident le mouvement de celles-ci. En effet on constate à la fois la diffusion des structures de production capitalistes dans tous les pays et la réduction, de ce point de vue, des écarts qui existent entre eux, et la croissance de la part des dépenses publiques dans l'activité économique et le rapprochement de leurs niveaux. Un mouvement semblable anime les prélèvements obligatoires. Or le développement économique permet d'élargir la base d'imposition et des ressources fiscales, donc de financer davantage de dépenses, et en même temps il suscite des tensions renouvelées, à l'origine d'interventions de l'Etat. Nous reviendrons sur ce point plus loin.

On observe aussi que le rapprochement du niveau des dépenses et des recettes est d'autant plus fort que les pays entretiennent de nombreux liens. C'est le cas des pays membres du Marché Commun pour lesquels l'ouverture des frontières entraîne sans doute une plus grande homogénéité des conditions de production et de travail, avec des conséquences sur le niveau des prélèvements fiscaux.

Par contre les Etats-Unis et le Canada ont un niveau de dépenses par rapport au produit national inférieur à celui des quatre pays européens étudiés. Ceci tient d'une part à une tradition de libéralisme et de non-intervention de l'Etat ancienne, et d'autre part à la plus faible proportion de dépenses sociales, dépenses dont la croissance est très rapide dans les autres pays. En effet les systèmes d'assurances sociales y sont en plus grande partie privés (1). Cependant des systèmes publics se développent dans les années les plus récentes.

1°) L'effet d'accélération des guerres.

Nous avons vu que des périodes d'accélération prenaient place dans la croissance des dépenses publiques. Le caractère heurté de l'évolution suggère la présence de discontinuités que l'on peut tenter d'identifier statistiquement comme phénomènes de seuil traduisant un effet d'accélération.

./.

---

(1) Nous étudierons plus loin la formation des systèmes d'assurances sociales dans les divers pays.

Nous nous proposons de vérifier statistiquement si les guerres mondiales ont bien un tel effet et de déterminer dans quels pays celui-ci se manifesterait (1).

./.

(1) Une thèse voisine mais distincte, fréquemment évoquée dans les travaux anglo-saxons sur les déterminants des dépenses publiques a été émise sous le nom "d'effet de déplacement" (displacement effect) par A.T. Peacock et J. Wiseman à propos du Royaume-Uni dans *The Growth of Public Expenditure in the United Kingdom*, 1957.

Cette thèse peut être résumée ainsi. Le rapport des dépenses publiques  $G$  au produit national  $Y$  augmenterait par à-coups, des sauts (coïncidant avec les périodes de crise) entrecouperaient des paliers, des périodes de relative stabilité au cours desquelles le rapport  $G/Y$  varierait peu. Il en irait ainsi pour deux raisons. La demande de financement public de services dits collectifs serait toujours supérieure aux possibilités fiscales ou parafiscales de financement. Il existerait une pression fiscale maximum acceptée par la population dont le niveau varierait très peu, sauf en période de guerre ou de crise économique profonde après laquelle le niveau nouvellement atteint serait accepté mais demeurerait sensiblement inchangé jusqu'à la crise suivante.

Elle a connu un succès considérable : elle fut l'une des premières hypothèses appliquées à l'ensemble des dépenses publiques laissant entrevoir une possibilité de vérification concrète dans un domaine occupé alors soit par la pure description soit par l'approche microéconomique normative de l'économie publique. Le succès a sans doute dépassé le cadre dans lequel l'hypothèse a été émise. Elle offre l'exemple même d'une thèse spectaculaire dont le pouvoir explicatif est cependant discutable. Elle a en effet donné lieu à des interprétations diverses et demeure controversée.

En toute rigueur le test de l'hypothèse exige une analyse empirique de la charge fiscale, de la stabilité du rapport  $G/Y$  et des sauts fondée sur une spécification théorique précise. Hélas, celle-ci fait défaut et se trouve à la source de la majeure partie des divergences d'interprétation. Nous ne saurions trop insister ici sur la confusion qui s'attache à l'usage fait de ce concept dans des commentaires contemporains sur les dépenses publiques. Certains y voient un simple effet de seuil, pour d'autres elle est l'expression d'un point de vue catastrophiste, d'autres enfin croient trouver des effets de déplacement dans les dépenses d'enseignement, de santé, de sécurité sociale, etc. Il faut reconnaître que les auteurs de l'expression ont eux-mêmes laissé certains aspects délicats dans l'ombre. Ils n'ont pas énoncé une formulation théorique précise. L'effet de déplacement doit néanmoins être considéré comme un concept élaboré, complexe, qui ne se résume pas à un effet de seuil et n'a rien à voir avec une quelconque décomposition par catégories des dépenses.

Voir R.M. BIRD, *The Growth of Government Spending in Canada*. Canadian Tax Foundation 1970, p. 107-117 ; C. ANDRE, R. DELORME, *The Long-Run Growth of Public Expenditure in France*. Public Finance, Vol. XXXIII, n°1-2, 1978, pp.42-67 ; ainsi que A.D. TUSSING et J.H. HENNING : *Long-Run Growth of Nondefense Government Expenditures in the United States*, Public Finance Quarterly, vol.2 n° 2, avril 1974, p. 202-222 et le commentaire de J. WISEMAN et J. DIAMOND dans la même revue, vol. 3, n° 4, octobre 1975, p. 411-414 ; J. DIAMOND : *Econometric Testing of the "Displacement effect" : A Reconsideration*, Finanzarchiv, Band 35, Heft 3, 1977, p. 387-404.

Le test de l'effet d'accélération que nous appliquons à chaque pays repose sur des régressions de la forme :

$$\log \frac{G}{N} = a \log \frac{Y}{N} + b$$

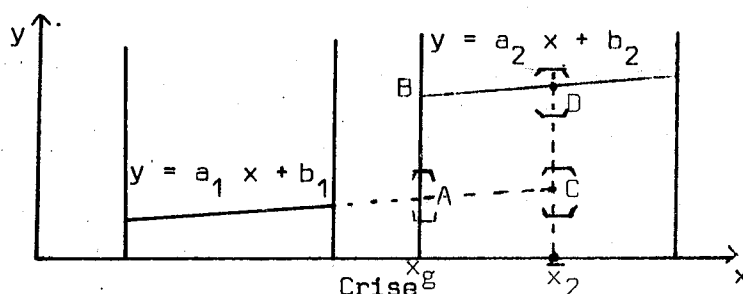
où G représente les dépenses publiques totales à prix constants.

Y représente le produit national à prix constants.

N représente la population.

Soit :  $y = a_1 x + b_1$  la régression pour la période antérieure à la crise

$y = a_2 x + b_2$  celle pour la période postérieure à la crise (11)



Le test de présence d'effet de seuil consiste à évaluer la probabilité que la valeur des dépenses après la crise, calculée par le deuxième ajustement, appartienne au prolongement du premier ajustement, plus précisément que B appartienne à l'intervalle de confiance  $[A - \epsilon, A + \epsilon]$ . La forme du test, qui est un test de prévision, est la suivante :

$$t = \frac{(a_2 x_g + b_2) - (a_1 x_g + b_1)}{\sqrt{\frac{\sum_i (y_i - b_1 - a_1 x_i)^2}{n-2} \left( 1 + \frac{1}{n} + \frac{(x_g - \bar{x}_1)^2}{\sum_i (x_i - \bar{x}_1)^2} \right)}} \cdot \sqrt{n-2}$$

Il s'agit d'un test de Student à  $(n-2)$  degrés de liberté, où :

- $y_i$  et  $x_i$  sont les valeurs observées des variables au cours de la première sous-période.
- $x_g$  désigne la valeur de  $x$  l'année suivant immédiatement la crise
- $\bar{x}_1$  est la moyenne des  $x_i$  pour la première sous-période
- $n$  est le nombre d'observations de la première sous-période.

Nous construisons également un intervalle de confiance autour du point B et examinons s'il est ou non disjoint de l'intervalle construit autour de A. Enfin le même test est appliqué en  $\bar{x}_2$ , abscisse moyenne de la période postérieure à la crise, afin de vérifier si le saut apparaît ou non de façon durable.

Les résultats sont très divers. Un problème général est celui posé par l'absence de stabilité du lien entre les dépenses publiques et le produit national, même en adoptant des sous-périodes de référence au cours desquelles le produit national évolue plus régulièrement. Ainsi les régressions sont calculées pour la période précédant la guerre de 1914-1918, pour l'ensemble de l'entre-deux-guerres, pour les années 1920, pour les années suivant la grande crise, pour l'ensemble de la période postérieure à la seconde guerre mondiale, pour les années 1950. Cependant même lorsque le lien des dépenses et du produit national n'est pas étroit, le test montre parfois qu'un saut apparaît dans le niveau des dépenses et donc qu'il y a accélération au passage de la guerre de la croissance des dépenses. Les résultats détaillés sont donnés en annexe (1). Nous ne traiterons ici que leur récapitulation et indiquerons s'il y a présence d'un saut ou non, et si la pente augmente ( $\nearrow$ ), ne change pas (=), ou baisse ( $\searrow$ ). Un changement de pente, allant dans le sens d'un accroissement, consécutif à la guerre pourrait aussi traduire un phénomène d'accélération.

La première guerre mondiale coïncide avec un seuil des dépenses en Allemagne, au Royaume-Uni, et en France, que ce soit au niveau du gouvernement central ou de l'ensemble des administrations.

La seconde guerre mondiale ne provoque de saut qu'en France aux niveaux central et global, au Royaume-Uni au niveau central, et au Canada aux deux niveaux. Par contre on n'observe pas de seuil en Allemagne, aux Etats-Unis, et au Royaume-Uni pour le niveau global.

L'effet des guerres présente donc des différences nettes selon les pays. La France est le seul d'entre eux où un seuil après chaque guerre apparaît dans l'évolution des dépenses.

L'analyse des changements de la structure des dépenses par domaines d'application après chaque guerre montre qu'il y a coïncidence de la présence de sauts et de bouleversements de cette structure. Quels sont les domaines dont l'accélération de la croissance est susceptible d'expliquer en grande partie l'accélération de l'ensemble des dépenses ? Il s'agit pour la première guerre mondiale en Allemagne et au Royaume-Uni des dépenses sociales, pour la seconde guerre mondiale en France et au Canada des dépenses sociales également. Par contre la première guerre mondiale n'entraîne pas en France de bouleversements de la structure des domaines, mais le gouvernement engage des dépenses de réparations massives que l'Allemagne est censée rembourser. L'énormité de ces dépenses est bien un phénomène propre à la France dont les pertes sont particulièrement élevées.

./.

---

(1) Voir l'annexe V.

ALLEMAGNE

	1881-1910 1925-1938	1891-1910 1925-1931	1891-1910 1925-1938	1925-1938 1950-1958	1932-1938 1950-1958
Ensemble des administrations :					
Série I	Saut Pente ↘	Saut Pente =	Saut Pente =	Pas de saut Pente =	Pas de saut Pente =
Série II	Saut Pente ↘	Saut Pente =	Saut Pente =	Pas de saut Pente =	Pas de saut Pente =
Gouvernement central	Saut Pente =	Saut Pente ↘	Saut Pente ↗	Pas de saut Pente =	Pas de saut Pente ↘

FRANCE

	1872-1912 1920-1938	1900-1912 1920-1930	1920-1938 1947-1971	1931-1938 1950-1960
Ensemble des administrations	Saut Pente ↘	Saut Pente =	Saut Pente ↗	Saut Pente =
Gouvernement central	Saut Pente ↘	Saut Pente =	Saut Pente ↗	Saut Pente =

ROYAUME-UNI

	1900-1913 1920-1938	1900-1913 1920-1930	1920-1938 1950-1965	1931-1938 1950-1965	1931-1938 1950-1959
Ensemble des administrations	Saut Pente ↗	Saut Pente ↗	Pas de saut Pente =	Pas de saut Pente ↗	Pas de saut Pente =
Gouvernement central	Saut Pente ↗	Saut Pente =	Saut Pente ↘	Saut Pente =	Saut Pente =

ETATS-UNIS

	1922-1938 1950-1957	1931-1938 1950-1957
Ensemble des administrations :		
Série I	Pas de saut Pente =	Pas de saut Pente =
Série II	Pas de saut Pente =	Pas de saut Pente =
Gouvernement central :		
Série I	Saut Pente ↗	Pas de saut Pente =
Série II	Pas de saut Pente =	Pas de saut Pente =

CANADA

	1926-1939 1950-1967	1933-1939 1950-1967	1933-1939 1950-1960
Ensemble des administrations	Saut Pente ↗	Saut Pente ↗	Saut Pente ↗
Gouvernement central	Saut Pente ↗	Saut Pente =	Saut Pente ↗

Si la présence effective d'un saut présente une certaine stabilité statistique et ne paraît pas dépendre du choix des sous-périodes et des séries, par contre les résultats concernant le changement de pente sont très irréguliers et il est difficile d'en tirer des conclusions définitives.

Le profil de l'évolution des dépenses aux Etats-Unis, au Canada, et dans une certaine mesure en Italie (1) suggère que la grande crise de 1929 est à l'origine d'une accélération des dépenses dans ces pays et joue de ce point de vue un rôle semblable à celui des guerres mondiales.

On a vu que les guerres ont une influence sur la structure des dépenses par niveaux administratifs en provoquant une plus grande centralisation et qu'il en est de même pour la crise de 1929 aux Etats-Unis et au Canada, mais qu'en temps de paix il y a décentralisation, sauf en Allemagne probablement à cause du regroupement du gouvernement central et des assurances sociales. En période de crise grave, c'est donc le gouvernement central qui intervient principalement.

Dans quelle mesure l'hypothèse selon laquelle la centralisation accélérerait la croissance des dépenses, hypothèse fréquemment avancée dans les théories sur la bureaucratie (2), est-elle vérifiée ? Dans les faits, il semble que ce soit la croissance nécessaire de certaines dépenses assurées au niveau central (la défense) qui soit à l'origine d'un mouvement de centralisation. En outre on observe fréquemment en même temps un mouvement de croissance des dépenses et de décentralisation.

./.

---

(1) Voir les graphiques des parties E-1°, F-1°, et C-1° dans la section II.

(2) Voir entre autres W. Niskanen, *Bureaucracy and Representative government*, Aldine 1971. Cependant une telle hypothèse n'est pas formulée de façon précise.

Les résultats précédents confirment l'importance des dépenses sociales déjà observée dans la partie A, et leur rôle moteur dans la croissance globale des dépenses. Quelle est l'origine d'un tel développement ? S'est-il effectué de la même façon partout ? Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de décomposer ces dépenses. Leurs principales composantes sont l'enseignement, l'action sociale, le logement. Une étude précédente (1) a fait apparaître le rôle prépondérant en France des deux premières composantes, aussi nous les étudierons dans l'ensemble des pays.

## 2°) L'enseignement.

C'est à la fin du XIXe siècle que diverses lois tentent de mettre en place un enseignement élémentaire obligatoire en France, en Italie, en Grande-Bretagne.

L'Allemagne présente une certaine avance dans ce domaine puisque l'obligation existe dans certains états dès le XVIIIe siècle et que l'éducation élémentaire atteint la quasi-totalité des enfants dans les années 1860. L'Allemagne possède déjà un enseignement supérieur développé avec de nombreuses écoles techniques. L'enseignement est principalement du ressort des pays et des collectivités locales qui assurent son financement.

Ce n'est que dans les années 1880 que le gouvernement français établit un enseignement élémentaire laïque, gratuit et obligatoire, avec une structure centralisée et une prise en charge répartie entre l'Etat central, pour une part croissante, et les collectivités locales. L'une des principales raisons de l'étatisation de l'enseignement réside dans la volonté d'asseoir la forme républicaine de l'Etat et de lutter contre l'influence de l'église. La croissance des dépenses étatiques d'enseignement date de cette époque. Elle se verra renforcée dans l'entre-deux-guerres après l'élargissement de l'accès au niveau secondaire (2).

En Italie, c'est en 1877 que la première loi pose le principe d'une école élémentaire, gratuite et obligatoire. Là aussi, une raison essentielle réside dans la nécessité pour le gouvernement de consolider une nation composée d'états qui se sont parfois violemment affrontés, où le niveau d'analphabétisme est élevé, et où l'Eglise, qui joue un rôle majeur dans l'éducation, s'oppose dans certains cas à l'Etat. Mais en 1877 le financement des écoles est laissé aux collectivités locales. La faiblesse de leurs moyens financiers qui se répercute sur ceux consacrés à l'enseignement oblige l'Etat à prendre en charge une grande partie du financement au début du XXe siècle.

./.

---

(1) Ch. André, R. Delorme - L'évolution des dépenses...-CEPREMAP, Op.cit., 1978.  
(2) Le problème de l'enseignement en France est traité de façon approfondie dans : C. André, R. Delorme - L'évolution des dépenses..., Rapport CEPREMAP, Op. cit., Tome II, Ch.5, 1979.

Au Royaume-Uni, des Conseils sont instaurés au niveau local en 1870 pour suivre la construction et l'administration d'écoles primaires. Une loi institue une instruction primaire obligatoire, gratuite, et chrétienne à la différence de la France, en 1880. Les luttes entre le gouvernement et l'église sont en effet absentes dans ce pays. L'aide de l'Etat augmente alors rapidement.

Dans le cas des Etats-Unis et du Canada, le gouvernement fédéral n'intervient pas. L'enseignement est laissé à la charge des états ou des provinces et des collectivités locales.

Il semble donc que dans les états de type fédéral l'enseignement soit de façon générale, assuré par les pays et les municipalités. Par contre en France et en Italie où se posent de graves problèmes d'ordre politique, le gouvernement central prend en charge le financement de l'enseignement. Les tableaux ci-contre en apportent la confirmation bien que les lacunes statistiques ne permettent pas de comparaisons très précises. Ils montrent aussi l'accélération de ces dépenses au cours de la période récente.

Cette accélération est en grande partie due à un phénomène démographique, un relèvement général de la natalité se produisant depuis la dernière guerre, et à l'élévation des taux de scolarisation.

Une nouvelle forme d'enseignement tend à se développer depuis quelques années. Il s'agit de la formation permanente. Les transformations des structures économiques, le développement rapide de nouveaux secteurs de production, font naître des tensions sur le marché du travail. La formation permanente est encouragée dans le but de permettre une meilleure adaptation de la main-d'oeuvre aux emplois offerts.

PART DES DEPENSES D'ENSEIGNEMENT  
DANS LES DEPENSES PUBLIQUES  
(en %)

	1913	1931	1950	1958
Allemagne :				
-gouvernement central	0,1	0,1	0,1	0,3
-pays	18,5	22,8	13,6	17,6
-collectivités locales	21,4	12,4	11,9	14,1

	1912	1931	1950	1960	1971
France :					
-gouvernement central	9,3	9,0	8,1	13,1	23,8

	1913	1931	1950	1958
Italie :				
-gouvernement central	8,7	8,4	10,8	13,9

	1920	1931	1950	1955
Royaume-Uni :				
-ensemble des administrations	6,1	9,9	9,7	11,0

	1913	1932	1950	1957
Etats-Unis :				
-gouvernement central	0,5	0,3	5,8	1,2
-états et collectivités locales	27,0	32,3	29,0	33,6

	1933	1950	1960
Canada :			
-ensemble des administrations	11,3	10,7	13,4
-gouvernement central	0,5	0,6	1,4

PART DES DEPENSES D'ENSEIGNEMENT  
DANS LE PIB  
(en %)(1)

	Début des années 1960	Début des années 1970
Allemagne	3,0	4,2
France (2)	2,5	3,1
Italie	3,2	4,0
Royaume-Uni	4,8	5,6
Etats-Unis	4,5	6,0
Canada	4,9	7,7

./.

(1) Source : OCDE - Dépenses publiques d'enseignement. Juillet 1976.

(2) Pour la France, seules les dépenses du ministère de l'Éducation sont prises en compte. Les dépenses totales sont évaluées à 4,5 % du PIB en 1973.

### 3°) L'action sociale.

La croissance des dépenses publiques d'assurances sociales est un fait majeur. Nous avons vu qu'elle prend naissance à des périodes différentes selon les pays.

Le phénomène essentiel qui est à son origine est le développement du rapport salarial, comme nous le vérifierons plus loin. L'industrialisation entraîne en effet une salarisation croissante. Des revendications de garanties en cas de perte du salaire à la suite d'accidents ou de maladies et pour les travailleurs les plus âgés apparaissent. La syndicalisation, qui accompagne le regroupement des ouvriers dans les usines, permet à ces revendications de s'exprimer. De grandes grèves sont organisées dès la fin du XIXe siècle. Dans un premier temps certaines entreprises mettent en place des caisses de protection pour attirer ou fixer la main-d'oeuvre. Il s'agit en général d'entreprises où le travail est très pénible comme les mines. Les syndicats organisent aussi des mutuelles. Mais ces organisations ne couvrent qu'une partie limitée des ouvriers. Les systèmes d'assistance publique, qui dépendent le plus souvent des collectivités locales, concernent une faible part de la population.

L'Etat impose des systèmes obligatoires d'assurances sociales à des époques différentes et selon des modalités spécifiques.

Ainsi en Allemagne la création de ces assurances dans les années 1880 est réalisée par un gouvernement fort, celui de Bismarck, qui y voit un moyen de lutter contre le développement d'idées socialistes. Elle s'accompagne d'une répression syndicale sévère. C'est le développement du chômage dans les années 1920 qui rend nécessaire la mise en place d'une aide publique aux chômeurs.

En Angleterre, la loi de 1911 sur les assurances sociales est décisive. Elle résulte de plusieurs facteurs. Une partie des syndicats mais aussi du patronat est favorable à l'institution d'un régime général. Par contre certains syndicats souhaitent conserver des mutuelles indépendantes de l'Etat, et de nombreux patrons redoutent une augmentation de leurs frais. Le nouveau parti travailliste, qui entretient des liens étroits avec les syndicats, joue un rôle important dans le vote de cette loi. En outre l'Allemagne offre un exemple qui exerce un certain entraînement, et les enquêtes officielles révèlent les conditions misérables de vie de bien des ouvriers. Entre les deux guerres le niveau élevé du chômage, l'échec de la grève générale de 1926, mettent un frein à l'expression des revendications. Les syndicats adoptent alors une attitude défensive et le patronat durcit sa position. Les conditions d'aide aux chômeurs deviennent plus restrictives. Un nouveau développement des lois sociales apparaît au lendemain de la seconde guerre mondiale, alors que le parti travailliste accède au pouvoir. Le rapport Beveridge exerce une grande influence sur le gouvernement.

La situation française est caractérisée par la longueur des débats qui précèdent la création des organismes d'assurances. Comme en Angleterre, le patronat et les syndicats sont divisés sur cette question. La première loi concernant les retraites, en 1910, a une portée très faible. L'explosion sociale des années suivant la première guerre mondiale donne un caractère d'urgence plus grande à la solution des problèmes de mise en place d'assurances. Les textes sont élaborés au cours des années 1920. Les organisations des médecins jouent aussi un rôle important dans la forme donnée aux caisses d'assurance-maladie. A la suite de la seconde guerre mondiale, les conditions particulières de la Libération sur le plan politique, économique, social, la participation au gouvernement de tous les partis, sont à l'origine de la création du système de sécurité sociale (1).

En Italie, seule l'assurance pour les accidents professionnels est rendue obligatoire au début du XXe siècle. La vague exceptionnelle de grèves, d'occupations d'usines, qui suit la première guerre mondiale suscite plusieurs décisions concernant la force de travail, dont celles de création d'une assurance vieillesse, invalidité et survie des travailleurs salariés. Le gouvernement fasciste renforce son contrôle sur la main-d'oeuvre non seulement sous une forme directe mais aussi par le biais d'organisations sociales publiques. Il développe aussi une politique démographique. Une nouvelle impulsion est donnée aux assurances sociales au lendemain de la seconde guerre mondiale, alors que les grèves se multiplient, puis à partir de 1964 avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de centre gauche.

Aux Etats-Unis, les interventions de l'Etat sont refusées tant par le patronat que les syndicats. La crise de 1929 et la montée du chômage les rendent toutefois nécessaires. Elles sont cependant limitées à une aide aux chômeurs. Un système d'assurances sociales est ébauché, mais sans grande portée réelle. La croissance des dépenses sociales s'accélère à partir du milieu des années 1970, avec en particulier la création des systèmes d'assistance (et non d'assurance) Medicare et Medicaid.

Les assurances sociales du Canada revêtent une forme privée plus souvent qu'en Europe. En 1927 un système d'assurance-vieillesse est mis en place, mais il ne concerne qu'une partie de la population. Cependant, dans les années récentes, on assiste à un élargissement des assurances publiques.

Si la création de systèmes publics d'assurances sociales se réalise de façon diverse, un même trait de leur développement s'observe : c'est celui de leur extension progressive à de nouvelles couches de la population. Souvent ces systèmes concernent d'abord les ouvriers, puis les ouvriers agricoles, les employés, et enfin la quasi-totalité de la population. Une étude de l'OCDE (2) tend à prouver que la principale composante de l'accélération des dépenses sociales pour la période récente réside dans ce phénomène d'élargissement des couches protégées.

./.

(1) Voir : Ch. André, R. Delorme - L'évolution des dépenses..., CEPREMAP, Tome II, ch. 6, 1979.

(2) Dépenses publiques affectées aux programmes de garantie des ressources, 1976.

Les dépenses de logement occupent la part la plus faible des dépenses sociales. Le problème du logement se pose avec acuité à la fin du XIXe siècle, par suite du développement de la population urbaine. Les réponses qui y sont apportées varient d'un pays à l'autre. En Allemagne certaines villes constituent des réserves foncières dès cette époque. Une politique urbaine apparaît en Angleterre. Une aide à la construction de logements y est accordée par l'Etat. Entre les deux guerres, l'aide à la construction y joue un rôle important dans le soutien de l'activité économique. La planification urbaine s'y développe depuis la dernière guerre. En France, dans un premier temps, l'intervention de l'Etat prend une forme législative (encouragement des sociétés d'habitations à bon marché). Dans les années 1900 les collectivités locales et le gouvernement sont autorisés à apporter une aide financière au logement. Ces mesures développent leur effet après la première guerre mondiale. L'aide de l'Etat au logement est élevée dans les années 1950. La part des capitaux privés se développe ensuite dans ce secteur.

En matière de législation du travail, on observe un développement de la réglementation à la fin du siècle dernier dans tous les pays à la suite des revendications ouvrières sur la durée du travail, le travail des femmes et des enfants, les conditions de travail, la sécurité, exprimées uniformément par les syndicats dans tous les pays. Dans les Etats fédéraux la législation varie souvent d'un état à l'autre. En France les principales mesures sont prises lors des grandes vagues d'agitation sociale, au lendemain de chacune des guerres mondiales et sous le Front Populaire.

Les conventions collectives tiennent une place différente selon les pays pour le règlement de ces problèmes et de celui du salaire. Bien qu'elles apparaissent à partir des années 1830 en Angleterre, elles ne s'y développent qu'au début du XXe siècle. Elles ne sont reconnues en France qu'en 1919. C'est également à partir de la première guerre mondiale qu'elles se multiplient aux Etats-Unis et en Allemagne.

Les interventions de l'Etat en matière salariale sont parmi les plus limitées ; elles portent sur l'indexation des salaires ou sur la garantie d'un salaire minimum. En France l'idée d'une certaine indexation des salaires est acceptée en 1938 mais ce n'est qu'au lendemain de la dernière guerre qu'un système de salaire minimum indexé est adopté. L'idée de salaire minimum apparaît dans les Codes du gouvernement Roosevelt entre les deux guerres, aux Etats-Unis, dans le but de maintenir la demande. Mais actuellement ce salaire est fixé à un niveau bas, ne concerne qu'une partie du salariat, et constitue plutôt une protection sociale. Au Royaume-Uni, c'est une idée de protection qui amène le gouvernement à désigner des comités paritaires de salaires dans certaines industries. En Allemagne, il n'y a pas de réglementation du salaire minimum. Le problème est résolu dans le cadre des relations employeurs-salariés. L'Italie a la particularité de posséder un système d'échelle mobile généralisée depuis la dernière guerre.

De façon générale, si les guerres ou la crise de 1929 sont suivies de mesures sociales, une grande partie de celles-ci sont décidées dans des périodes d'expansion, où les conflits s'expriment plus librement, les salariés redoutant moins une mise au chômage.

#### 4°) Les interventions économiques.

Les interventions économiques de l'Etat prennent surtout la forme de législation ou de réglementation plutôt que de dépenses publiques. On peut penser que les dégrèvements y tiennent une place importante, mais difficile à mesurer.

Nous avons vu que la part des dépenses économiques ne dépasse pas en général 20 % du total des dépenses et qu'elle connaît des fluctuations constantes. Elle semble subir l'influence de facteurs conjoncturels de façon plus grande que les autres dépenses. L'étude approfondie de la composition de ces dépenses et de leurs nombreuses fluctuations ne peut être traitée ici. Au XIXe siècle elles servent de façon générale à financer les infrastructures de transport. Il semble que le soutien des prix agricoles, une aide fréquente aux compagnies de transport, le développement de grands travaux publics dans les années 1930 pour lutter contre le chômage, constituent les principaux postes entre les deux guerres. Depuis la dernière guerre la politique économique devient plus complexe et il est difficile d'isoler un petit nombre d'interventions représentant la plus grande partie des dépenses car elle se diversifient.

L'établissement de tarifs douaniers élevés dans un but protectionniste est l'une des mesures communes à tous les pays étudiés, jusqu'à la seconde guerre mondiale, en période de crise. Cependant la Grande-Bretagne y échappe avant la guerre de 1914-1918, période où elle occupe une position dominante dans le monde.

La protection d'une libre concurrence entre les entreprises, à l'intérieur d'un pays, est aussi un trait souvent retrouvé. Elle est très importante aux Etats-Unis dès les années 1890. Elle ne se développe en général dans les pays européens que depuis la dernière guerre, à la suite des transformations des structures de production.

Depuis la seconde guerre mondiale une "politique industrielle" se dessine dans plusieurs pays qui tend à orienter le développement de l'industrie, à faciliter sa restructuration et à accroître sa compétitivité (1).

La politique agricole revêt des formes diverses. La disparité de la place du secteur agricole dans les économies étudiées en est une des raisons. Ses objectifs sont non seulement économiques mais aussi politiques, surtout lorsque la population agricole est importante. Au XIXe siècle le gouvernement allemand tente de développer l'achat de terres par des organismes publics chargés de les redistribuer dans la partie Est du pays pour la peupler et mieux lutter contre de possibles invasions. A la même époque, une politique similaire est suivie au Royaume-Uni mais dans le but d'accroître

./.

---

(1) Une étude approfondie du cas français est traitée dans : Ch. André, R. Delorme - L'évolution des dépenses..., Rapport CEPREMAP 1978, Tome I, chapitre 2.

la production. Les gouvernements allemand sous le régime nazi et italien sous le régime fasciste apportent un soutien important aux agriculteurs pour obtenir leur appui, mais aussi pour construire une économie susceptible de vivre en autarcie en cas de conflit. Des subventions pour soutenir les cours des produits agricoles sont généralement accordées, dans tous les pays, en période de mévente dans l'entre-deux-guerres et des quotas d'importations sont souvent fixés. Une accélération de l'exode rural prend place depuis la dernière guerre en Allemagne, en France et en Italie, et dans une moindre mesure aux Etats-Unis et au Canada. Par contre au Royaume-Uni, la part de la population agricole est faible depuis le début du XXe siècle. Les modalités des interventions de l'Etat se modifient. Le soutien des prix perd souvent son caractère automatique mais des aides différenciées sont accordées dans le but d'améliorer la compétitivité.

Le développement industriel aggravant les disparités régionales, des politiques sont mises en place pour les corriger. En Italie où l'opposition entre le Nord et le Sud est très accentuée des mesures sont prises dès les premières années du XXe siècle. Dans l'entre-deux-guerres le régime fasciste donne un nouvel élan à cette politique. Les transformations de l'industrie britannique rendent nécessaire une intervention publique dans les années 1930. C'est depuis la dernière guerre, avec l'accélération de l'exode rural, et les profonds changements des structures industrielles, qu'une politique d'aménagement du territoire se développe progressivement en France. L'Italie et l'Angleterre accentuent aussi leur effort dans ce sens.

L'Etat intervient aussi dans l'économie sous forme d'un entrepreneur. La place du secteur public marchand est un élément dont l'importance est loin d'être négligeable. Une évaluation du poids du secteur public en 1970 ou 1971 selon divers critères donne les résultats suivants (1).

./.

---

(1) A. Le Pors- Les transferts Etat-industrie en France et dans les pays occidentaux. Notes et Etudes Documentaires n° 4303-4304-4305, 12 juillet 1976.

	Effectifs du secteur public / population active	Valeur ajoutée du secteur public / PNB	Investissements du secteur public / investissements totaux
Allemagne	8 %	12,7 %	19 % (1)
France	9,6 %	11,6 %	24,2 %
Italie	7,2 %	17,1 %	53 %
Royaume-Uni	7,2 %	10,2 %	18,7 %

Si les parts des effectifs publics dans la population active sont du même ordre de grandeur pour tous les pays, ainsi que les parts de la valeur ajoutée du secteur public dans le produit national brut et des investissements du secteur public dans les investissements totaux en Allemagne, en France, et au Royaume-Uni, par contre l'Italie se distingue du point de vue de ces deux derniers critères par un niveau élevé. Cette différence a des origines anciennes. Dès le XIXe siècle l'Etat intervient directement dans la production, mais c'est sous le gouvernement de Mussolini que les mesures décisives sont prises avec la création de l'IRI. Les prises de participation de l'Etat se développent depuis la dernière guerre. C'est seulement dans les années qui suivent la fin de la seconde guerre mondiale que les secteurs nationalisés acquièrent une taille importante en France et au Royaume-Uni, par suite des conditions économiques, politiques et sociales exceptionnelles(2).

On constate ainsi globalement pour les pays européens étudiés une certaine "compensation" entre le niveau des dépenses publiques et celui de l'importance du secteur public marchand. Par contre aux Etats-Unis et au Canada où les dépenses publiques sont plus faibles, le secteur de l'Etat-entrepreneur est également faible.

##### 5°) La dette publique.

La France se distingue des autres pays par l'importance des intérêts de la dette publique à la fin du siècle dernier (41,5 % du total des dépenses en 1872). Le paiement de réparations élevées à l'Allemagne à la suite de la guerre de 1870 en est une des causes. Il semble aussi que la structure particulière de l'épargne et l'importance du placement rentier à cette époque de stabilité monétaire explique le maintien d'un niveau élevé de la dette. On peut se demander si le fait que la dette publique soit plus faible dans les autres pays ne correspondrait pas, dans une certaine mesure, à une orientation différente des placements des épargnants qui se dirigeraient davantage vers le capital.

./.

(1) Pour l'Allemagne, il s'agit de la part des investissements publics dans les immobilisations brutes.

(2) Voir la section II.

6°) La défense.

Les dépenses de défense tendent à baisser dans le long terme sauf aux Etats-Unis et au Canada. En effet les pays européens étudiés développent avant la première guerre mondiale une politique d'expansion coloniale active.

Par contre ces dépenses sont plus élevées aux Etats-Unis dans les années 1950 et 1960 à la suite des guerres dans lesquelles ce pays s'engage.

Les guerres exercent un effet durable sur les dépenses dans la mesure où leur préparation entraîne des frais importants et où elles sont suivies d'aides publiques à la reconstruction et de versements aux anciens combattants. Ces effets sont très élevés en France.

## CONCLUSION.

L'importance des phénomènes économiques apparaît essentielle dans tous les pays pour l'explication des interventions de l'Etat et en particulier des dépenses publiques. Mais ce sont des facteurs d'ordre politique et social qui déclenchent les interventions publiques et qui exercent une influence souvent déterminante sur les modalités de ces interventions.

Ainsi, nous avons vu que la croissance des dépenses sociales, qui entraîne celle de l'ensemble des dépenses, a pour origine le développement du salariat accompagnant l'industrialisation. Les conflits sociaux provoquent souvent la mise en place d'assurances sociales, de façon directe (vague de grèves) ou indirecte (lutte contre le développement des idées socialistes en Allemagne). L'existence d'un gouvernement fort est également à prendre en compte dans le cas de l'Allemagne par exemple. Les problèmes politiques jouent un grand rôle dans l'institution de système d'enseignement en France et en Italie et expliquent la place du gouvernement central dans son financement, alors que celui-ci est pris en charge à un niveau administratif décentralisé en Allemagne et aux Etats-Unis. L'importance des relations entre les employeurs et les salariés, qui dépend en partie de la place des syndicats dans la société, exerce également une influence sur l'existence et la forme des interventions publiques.

Les interventions économiques sont plutôt de nature "qualitative" que "quantitative", les dépenses correspondantes ne dépassant pas 20 % du total, et les mesures réglementaires et législatives étant nombreuses. Le secteur public marchand a une importance diverse selon les pays qui découle à la fois de conditions économiques, politiques, sociales.

Le problème de l'agriculture a non seulement des composantes économiques mais aussi politiques. En effet la population agricole représente dans certains pays une grande partie de la population jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Les guerres mondiales ou la crise de 1929 peuvent exercer un effet d'accélération sur les dépenses publiques. Les phases d'expansion économique se révèlent souvent importantes, la position des syndicats étant alors plus offensive et les grèves et manifestations plus nombreuses, ce qui suscite l'adoption de mesures concernant la force de travail. Certains problèmes politiques, comme la consolidation de l'unification de l'Italie ou de l'Allemagne, l'instauration d'une forme républicaine de l'Etat en France, la présence au pouvoir de gouvernements totalitaires, entrent aussi en jeu. Un effet "d'entraînement", "d'imitation" entre pays intervient aussi. Cependant, dans le long terme, ce sont les facteurs économiques qui ont un rôle majeur.

ANNEXES

- Annexe I - Les séries de dépenses publiques et de produit national par tête, à prix constants.
- Annexe II- Les dépenses publiques en pourcentage du produit national.
- Annexe III- La structure des dépenses publiques par domaines d'application.
- Annexe IV- La structure des dépenses publiques par formes d'utilisation des ressources.
- Annexe V - Le test de l'effet de seuil.

Dans la numérotation interne des annexes :

- 1 désigne l'Allemagne
- 2 désigne la France
- 3 désigne l'Italie
- 4 désigne le Royaume-Uni
- 5 désigne les Etats-Unis
- 6 désigne le Canada

ANNEXE I

LES SÉRIES DE DÉPENSES PUBLIQUES  
ET DE PRODUIT NATIONAL  
PAR TÊTE, À PRIX CONSTANTS

ANNEXE I-1

ALLEMAGNE

Produit national net par tête à prix constants en DM 1929  
et dépenses publiques par tête à prix constants en DM 1929

	PNN	Dép. totales	Gouv. central
1881	669	58,0	22,1
1891	794	92,5	38,0
1906	1066	126,4	57,9
1907	1097	133,3	64,4
1908	1087	145,2	66,6
1910	1083	142,7	66,0
1925	1155	350,3	121,2
1926	1139	395,7	137,5
1927	1291	429,5	153,8
1928	1304	470,4	185,5
1929	1242	483,3	195,2
1930	1178	508,3	216,8
1931	1044	489,6	203,9
1932	989	465,8	175,5
1933	1117	496,3	195,9

	PNN	Dép. totales	Gouv. central
1934	1221	562,1	257,1
1935	1348	549,9	268,6
1936	1512	574,1	296,3
1937	1658	642,7	354,8
1938	1824	878,5	532,5
1950	1607	672,0	353,7
1951	1753	717,5	387,3
1952	1893	777,8	420,2
1953	2028	823,8	429,9
1954	2154	881,5	458,6
1955	2389	931,3	481,7
1956	2533	1021,0	519,6
1957	2665	1118,1	588,9
1958	2748	1188,7	643,0

ANNEXE I-2

FRANCE

Production intérieure brute par tête à prix constants en F 1938  
et dépenses publiques par tête à prix constants en F 1938

	PIB	Dép. totales	Gouv. central
1872	49,5	5,45	4,04
1880	51,0	7,44	5,59
1890	58,1	8,28	6,09
1900	65,0	9,38	6,77
1903	64,7	9,19	6,32
1906	67,5	10,01	6,93
1909	70,3	10,55	7,29
1912	78,7	9,91	6,94
1920	68,7	22,54	19,09
1921	67,3	20,92	17,19
1922	77,1	27,69	23,71
1923	80,5	23,97	19,87
1924	87,8	21,59	17,45
1925	88,2	19,95	15,37
1926	88,8	18,27	14,06
1927	87,5	18,19	13,80
1928	92,1	18,48	13,54
1929	99,9	18,71	13,58
1930	95,9	21,03	15,75
1931	91,3	20,91	15,40
1932	87,7	23,31	17,15
1933	91,2	24,49	17,78
1934	91,1	24,52	17,17
1935	88,5	26,99	18,85
1936	89,2	27,09	19,15
1937	94,2	24,68	17,98

	PIB	Dép. totales	Gouv. central
1938	94,1	24,93	18,91
1947	87,6	35,87	25,50
1948	96,1	39,51	29,37
1949	106,1	40,91	28,84
1950	113,1	46,67	32,91
1951	119,1	48,97	34,75
1952	121,1	53,66	38,85
1953	124,2	60,55	43,38
1954	130,1	64,74	45,48
1955	135,6	68,65	47,49
1956	141,9	73,39	51,09
1957	149,6	77,53	52,11
1958	151,6	76,07	50,74
1959	155,6	76,92	50,05
1960	169,7	79,12	49,76
1961	171,1	83,38	51,75
1962	180,4	87,90	54,97
1963	187,5	94,76	59,52
1964	195,6	95,37	57,37
1965	202,0	98,84	58,18
1966	211,7	104,70	61,73
1967	220,2	110,48	65,50
1968	227,6	112,75	66,67
1969	241,3	120,04	69,83
1970	253,5	125,03	70,88
1971	266,2	132,58	73,16

ANNEXE I-3

ITALIE

Produit national brut par tête à prix constants en  $10^3$  Lires 1929  
et dépenses publiques par tête à prix constants en  $10^3$  Lires 1929.

	PNB	Gouv. Central
1921	328,9	23,38
1931	361,6	58,56
1936	388,7	52,84

	PNB	Gouv. Central
1951	583	82,1
1952	608	89,8
1953	653	90,8
1954	674	102,9
1955	714	107,5
1956	748	111,1
1957	788	129,8
1958	821	133,6

ANNEXE I-4

ROYAUME-UNI

Produit national brut par tête à prix constants en livres 1929  
et dépenses publiques par tête à prix constants en livres 1929

	PNB	Dép. totales	Gouv. central
1900	93,5	9,67	6,48
1901	96,5	10,64	7,23
1902	96,2	10,34	6,62
1903	95,5	9,48	5,58
1904	95,3	9,13	4,91
1905	96,3	9,04	4,67
1906	97,8	8,92	4,48
1907	97,2	8,62	4,18
1908	93,7	8,70	4,18
1909	95,8	8,95	4,32
1910	98,3	9,21	4,56
1911	100,0	9,30	4,58
1912	99,7	9,30	4,63
1913	104,4	9,53	4,90
1920	96,3	19,39	14,27
1921	90,8	21,02	16,10
1922	93,4	23,04	16,78
1923	96,1	23,30	16,40
1924	98,4	23,63	16,22
1925	103,3	24,48	16,63
1926	98,7	26,12	17,36
1927	105,2	26,35	17,04
1928	106,5	26,65	17,51
1929	108,8	27,50	18,24
1930	108,2	28,76	19,15

	PNB	Dép. totales	Gouv. central
1931	102,2	30,07	20,05
1932	101,3	29,95	20,26
1933	102,8	28,61	19,35
1934	109,3	28,73	19,26
1935	113,1	29,95	19,93
1936	116,1	31,27	20,60
1937	119,9	32,62	21,54
1938	122,8	35,47	24,16
1950	140,7	40,63	38,00
1951	144,2	42,69	39,42
1952	142,9	45,47	41,23
1953	148,9	46,73	41,56
1954	154,1	46,88	41,67
1955	158,2	47,57	41,13
1956	160,4	48,00	40,84
1957	162,8	48,19	40,73
1958	163,0	49,12	41,15
1959	168,2	51,32	42,64
1960	174,8	53,14	44,64
1961	179,2	55,31	46,38
1962	179,7	56,77	47,12
1963	185,9	59,64	48,82
1964	194,7	62,06	49,98
1965	198,4	65,79	52,43

ANNEXE I-5

ETATS-UNIS

Produit national brut par tête à prix constants en Dollars 1929  
et dépenses publiques par tête à prix constants en Dollars 1929.

	PNB	Dép. totales	Gouv. Central		PNB	Dép. totales	Gouv. Central
1920	682,5		49,34	1950	1246,2	224,62	171,02
1921	659,6		45,24	1951	1328,2		180,05
1922	688,7	59,32	30,45	1952	1357,6	316,67	259,11
1923	766,4		28,02	1953	1387,7	339,08	281,54
1924	774,7		25,58	1954	1344,9	329,94	248,82
1925	781,3		24,62	1955	1407,2	306,15	227,57
1926	821,1		24,35	1956	1411,5	303,55	223,25
1927	817,3		24,07	1957	1411,1	311,76	221,25
1928	817,4	64,15	24,34				
1929	857,3		25,68				
1930	772,7		28,10				
1931	721,5		33,93				
1932	612,0	93,29	48,47				
1933	590,8		49,08				
1934	639,4	87,91	66,21				
1935	718,3		64,87				
1936	787,9	119,52	80,89				
1937	846,9		72,54				
1938	794,9	119,11	63,03				

Autres séries de dépenses publiques par tête à prix constants.

	Dép. totales	Gouv. Central
1922	76,67	28,67
1928	83,96	22,90
1932	113,32	33,70
1934	105,36	42,67
1936	137,12	71,48
1938	141,89	64,13

	Dép. totales	Gouv. Central
1950	274,13	174,87
1951		177,58
1952	358,10	259,51
1953	383,53	282,14
1954	375,27	264,55
1955	355,97	238,29
1956	353,92	234,00
1957	363,68	238,60

ANNEXE I-6

=====

CANADA

Produit national brut par tête à prix constants en Dollars 1929  
et dépenses publiques par tête à prix constants en Dollars 1929.

	PNB	Dép. totales	Gouv. Central		PNB	Dép. totales	Gouv. Central
1926	501,3	84,87	31,17	1950	769,7	190,69	100,90
1927	520,0	88,46	32,03	1951	795,8	211,09	117,52
1928	556,4	90,85	32,10	1952	823,7	246,93	151,05
1929	540,9	97,01	32,80	1953	832,7	250,69	153,15
1930	513,4	108,92	34,96	1954	788,5	246,23	151,26
1931	423,2	115,57	35,51	1955	836,1	253,60	152,06
1932	368,0	117,61	36,49	1956	878,2	261,73	151,69
1933	334,0	107,73	35,98	1957	863,2	266,57	153,67
1934	372,6	114,44	38,90	1958	850,0	286,54	164,25
1935	403,2	118,40	42,87	1959	859,2	291,55	158,22
1936	418,0	112,88	40,61	1960	859,6	302,73	159,41
1937	460,8	117,13	44,73	1961	861,4	317,98	161,96
1938	469,8	124,47	47,44	1962	903,0	331,94	166,81
1939	495,4	120,68	44,02	1963	932,4	336,01	164,55
				1964	961,1	345,04	166,82
				1965	1005,7	360,96	166,46
				1966	1047,0	392,40	178,10
				1967	1055,0	419,06	186,56

ANNEXE II

LES DÉPENSES PUBLIQUES EN POURCENTAGE  
DU PRODUIT NATIONAL

ANNEXE II-1-A

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DE L'ALLEMAGNE

	Total Série I	Total Série II
1881	8,7	7,8
1891	11,7	9,2
1906	11,8	11,7 (en 1901)
1907	12,1	11,3
1908	13,4	
1910	13,2	
1925	30,3	23,1
1926	34,7	26,3
1927	33,3	25,5
1928	36,1	28,2
1929	38,9	30,5
1930	43,1	34,2
1931	46,9	36,8
1932	47,1	36,2
1950	41,8	35,7
1951	40,9	34,8
1952	41,1	34,9
1953	40,6	34,1
1954	40,9	34,4
1955	39,0	32,9
1956	40,3	33,8
1957	41,9	35,6
1958	43,3	36,9

ANNEXE II-1-B

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DE L'ALLEMAGNE

	Gouvt. central
1872	6,7
1873	6,3
1874	4,0
1875	3,1
1876	2,8
1877	3,0
1878	4,2
1879	3,7
1880	3,0
1881	3,3
1882	3,3
1883	3,0
1884	3,0
1885	3,3
1886	3,5
1887	4,0
1888	4,3
1889	4,1
1890	4,6
1891	4,8
1892	4,6
1893	4,7
1894	5,1
1895	4,8
1896	4,7
1897	4,7
1898	4,5
1899	4,8

	Gouvt. central
1900	5,0
1901	5,7
1902	5,8
1903	5,5
1904	5,5
1905	5,4
1906	5,4
1907	5,9
1908	6,1
1909	6,1
1910	6,1
1911	5,7
1912	5,3
1925	10,5
1926	12,1
1927	11,9
1928	14,2
1929	15,7
1930	18,4
1931	19,5
1932	17,7
1950	22,0
1951	22,1
1952	22,2
1953	21,2
1954	21,3
1955	20,2
1956	20,5
1957	22,1
1958	23,4

ANNEXE II-1-C

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DE L'ALLEMAGNE

---

	Total	Gouv. central
1960	38,8	14,0
1963	41,6	15,2
1965	39,7	14,6
1966	38,9	13,7
1967	40,2	14,4
1968	38,6	13,4
1969	36,7	12,4
1970	35,9	11,5
1971	35,6	11,4
1972	35,8	11,6
1973	35,0	11,1
1974	35,9	10,8
1975	39,6	12,6

ANNEXE II-2-A

POURCENTAGE PAR RAPPORT A LA PRODUCTION INTERIEURE BRUTE  
DES DEPENSES PUBLIQUES DE LA FRANCE

	Etat central	Collectivités locales	Sécurité Sociale	Etat+col.loc. +séc. soc.
1872	8,2	2,8	0	11,0
1880	11,0	3,6	0	14,6
1890	10,5	3,8	0	14,3
1900	10,4	4,0	0	14,4
1903	9,8	4,4	0	14,2
1906	10,3	4,6	0	14,8
1909	10,4	4,6	0	15,0
1912	8,8	3,8	0	12,6
-----				
1920	27,8	5,0	0	32,8
1921	25,6	5,5	0	31,1
1922	30,7	5,1	0	35,9
1923	24,7	4,7	0	29,4
1924	19,9	4,7	0,1	24,6
1925	17,4	5,1	0,1	22,6
1926	15,8	4,7	0,1	20,6
1927	15,8	5,0	0,1	20,8
1928	14,7	5,3	0,1	20,1
1929	13,6	5,1	0,1	18,7
1930	16,4	5,3	0,2	21,9
1931	16,9	5,6	0,4	22,9
1932	19,6	6,4	0,6	26,6
1933	19,5	6,7	0,7	26,9
1934	18,9	7,3	0,8	26,9
1935	21,3	8,3	0,9	30,5
1936	21,5	7,9	1,0	30,4
1937	19,1	6,2	0,9	26,2
1938	20,1	5,5	0,9	26,5
-----				
1947	29,1	3,7	8,1	40,9
1948	30,6	4,1	6,5	41,1
1949	27,2	4,7	6,6	38,6
1950	29,1	5,3	6,9	41,3
1951	29,2	5,2	6,8	41,1
1952	32,1	5,3	7,0	44,3
1953	34,9	5,9	7,9	48,8
1954	35,0	6,2	8,6	49,8
1955	35,0	6,4	9,2	50,6
1956	38,0	6,4	9,3	51,7
1957	34,8	6,7	10,3	51,8
1958	33,5	6,4	10,3	50,2
1959	32,2	6,5	10,8	49,4
1960	30,0	6,8	10,9	47,7
1961	30,2	7,2	11,3	48,7
1962	30,5	7,2	11,0	48,7
1963	31,7	7,1	11,7	50,5
1964	29,3	7,1	12,3	48,8
1965	28,8	7,2	12,9	48,9
1966	29,2	7,4	12,9	49,4
1967	29,7	7,5	12,9	50,2
1968	29,7	7,5	12,7	50,0
1969	28,9	7,4	13,4	49,8
1970	28,0	7,3	14,1	49,3
1971	27,5	7,9	14,4	49,8

ANNEXE II-2-B

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRÛT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DE LA FRANCE

---

	Total	Gouvt. central
1960	40,1	23,3
1963	40,3	22,4
1965	40,2	21,4
1967	40,0	22,0
1968	40,1	21,3
1969	38,8	20,3
1970	38,5	20,4
1971	37,9	19,5
1972	37,6	18,9
1973	37,2	18,3
1974	36,4	17,8
1975	39,2	18,9

ANNEXE II-3-A

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DE L'ITALIE

---

	Gouvt. central
1921	7,1
1931	16,2
1936	13,6
1951	14,1
1952	14,8
1953	13,9
1954	15,3
1955	15,0
1956	14,9
1957	16,5
1958	16,3

ANNEXE II-3-B

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DE L'ITALIE

---

	Total	Gouvt. central
1960	36,8	20,1
1963	32,3	17,2
1965	33,6	18,3
1966	33,9	18,6
1967	33,5	17,1
1968	34,4	18,4
1969	33,8	18,5
1970	35,1	18,0
1971	36,5	19,3
1972	37,8	19,4
1973	37,4	20,6

ANNEXE II-4-A

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DU ROYAUME-UNI

	Total	Gouvt. central
1900	10,3	6,9
1901	11,0	7,5
1902	10,8	6,9
1903	9,9	5,9
1904	9,6	5,2
1905	9,4	4,8
1906	9,1	4,6
1907	8,9	4,3
1908	9,3	4,5
1909	9,3	4,5
1910	9,4	4,6
1911	9,3	4,6
1912	9,3	4,6
1913	9,1	4,5
1920	20,1	14,8
1921	23,2	17,7
1922	24,7	18,0
1923	24,2	17,1
1924	24,0	16,5
1925	23,7	16,1
1926	26,5	17,6
1927	25,0	16,2
1928	25,0	16,4
1929	25,3	16,8
1930	26,6	17,7

	Total	Gouvt. central
1931	29,4	19,6
1932	29,6	20,0
1933	27,8	18,8
1934	26,3	17,6
1935	26,5	17,6
1936	26,9	17,7
1937	27,2	18,0
1938	28,9	19,7
1950	28,9	27,0
1951	29,6	27,3
1952	31,8	28,9
1953	31,4	27,9
1954	30,4	27,0
1955	30,1	26,0
1956	29,9	25,5
1957	29,6	25,0
1958	30,1	25,3
1959	30,5	25,4
1960	30,4	25,5
1961	30,9	25,9
1962	31,6	26,2
1963	32,1	26,3
1964	31,9	25,7
1965	33,2	26,4

ANNEXE II-4-B

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DU ROYAUME-UNI

---

(Autres séries pour l'ensemble des administrations).

1890	9,0	8,3
1895	10,7	9,5
1900	15,9	13,5
1905	12,8	11,0
1910	13,3	11,4
1913	12,7	11,2
1920	26,1	24,5
1921	28,6	25,9
1922	26,8	24,5
1923	24,0	22,4
1924	23,9	22,1
1925	24,0	21,8
1926	26,4	23,8
1927	25,5	22,8
1928	24,7	22,5
1929	24,5	22,3
1930	25,6	23,2
1931	28,4	25,6
1932	28,2	25,9
1933	26,1	24,1
1934	24,5	22,6
1935	24,9	22,8
1936	25,9	23,3
1937	27,0	23,8
1938	31,2	27,4
1950	38,0	34,6
1951	41,6	36,0
1952	42,0	36,9
1953	40,8	35,9
1954	37,0	33,4
1955	35,4	32,2

ANNEXE II-4-C

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DU ROYAUME-UNI

---

	Total	Gouvt. Central
1960	37,6	27,5
1963	38,6	26,5
1965	38,0	25,1
1966	38,4	25,3
1967	40,3	26,7
1968	40,4	26,7
1969	39,3	26,0
1970	38,0	25,3
1971	37,0	25,1
1972	38,1	25,8
1973	38,1	25,6
1974	39,7	27,0
1975	39,7	28,3

ANNEXE II-5-A

=====

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DES ETATS-UNIS

	Total Série I	G. central Série I	Total Série II
1922	11,1	4,2	8,6
1927	10,3	2,8	7,8
1932	18,5	5,5	15,2
1934	16,5	6,7	13,8
1936	17,4	9,1	15,2
1938	17,8	8,1	15,0
1950	22,0	14,0	18,0
1952	26,4	19,1	23,3
1953	27,6	20,3	24,4
1954	27,9	19,7	24,5
1955	25,3	16,9	21,8
1956	25,1	16,6	21,5
1957	25,8	16,9	22,1

	G. central Série II
1920	7,2
1921	6,9
1922	4,4
1923	3,7
1924	3,3
1925	3,2
1926	3,0
1927	2,9
1928	3,0
1929	3,0
1930	3,6
1931	4,7
1932	7,9
1933	8,3
1934	10,4
1935	9,0
1936	10,3
1937	8,6
1938	7,9
1950	13,7
1951	13,6
1952	19,1
1953	20,3
1954	18,5
1955	16,2
1956	15,8
1957	15,7

ANNEXE II-5-B

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DES ETATS-UNIS

---

	Total	Gouv. Central
1952	26,8	20,2
1953	27,6	20,9
1954	26,3	18,9
1955	24,4	16,9
1956	24,7	16,9
1957	25,9	17,8
1958	28,3	19,6
1959	26,8	18,6
1960	26,8	18,3
1961	28,3	19,3
1962	28,3	19,4
1963	28,1	19,1
1964	27,6	18,5
1965	27,2	17,9
1966	28,2	18,9
1967	30,3	20,4
1968	30,9	20,7
1969	30,4	20,0
1970	31,5	20,6
1971	31,8	20,5
1972	31,5	20,8
1973	30,8	20,1
1974	32,3	21,1

ANNEXE II-5-C

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DES ETATS-UNIS

---

	Total	Gouvt. central
1960	31,9	17,9
1963	32,1	17,8
1965	30,6	16,4
1967	32,9	18,1
1969	32,9	17,8
1969	32,3	17,0
1970	32,9	16,8
1971	32,4	15,8
1972	31,2	15,6
1973	30,2	14,6
1974	31,7	14,9
1975	33,9	15,9

ANNEXE II-6-A

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DU CANADA

	Total	Gouv't. central
1933	32,8	14,8
1937	25,8	10,9
1939	26,2	12,7
1950	25,7	15,8
1951	31,0	18,7
1952	32,1	19,9
1953	31,8	19,3
1954	33,0	19,2
1955	31,5	18,0
1956	31,8	17,8
1957	33,2	18,0
1958	34,5	18,7
1959	35,4	18,4
1960	37,0	18,4
1961	39,5	19,8
1962	39,1	19,3
1963	38,7	19,1
1964	39,0	18,4
1965	39,9	18,0

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DU CANADA

(Autre série)

	Total	Gouv't. central
1926	16,9	6,2
1927	17,0	6,2
1928	16,3	5,8
1929	17,9	6,1
1930	21,2	6,8
1931	27,3	8,4
1932	32,0	9,9
1933	32,3	10,8
1934	30,7	10,4
1935	29,4	10,6
1936	27,0	9,7
1937	25,4	9,7
1938	26,5	10,1
1939	24,4	8,9
1950	24,8	13,1
1951	26,5	14,8

	Total	Gouv't. central
1952	30,0	18,3
1953	30,1	18,4
1954	31,2	19,2
1955	30,3	18,2
1956	29,8	17,3
1957	30,9	17,8
1958	33,7	19,3
1959	33,9	18,4
1960	35,2	18,5
1961	36,9	18,8
1962	36,8	18,5
1963	36,0	17,6
1964	35,9	17,4
1965	35,9	16,6
1966	37,5	17,0
1967	39,7	17,7

ANNEXE II-6-B

POURCENTAGE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT  
DES DEPENSES PUBLIQUES DU CANADA

---

	Total	Gouvt. central
1960	35,9	21,3
1963	35,4	19,0
1965	33,1	17,0
1967	34,7	17,4
1968	34,8	17,4
1969	34,0	16,8
1970	35,8	17,5
1971	35,7	17,6
1972	35,5	17,9
1973	34,4	17,1
1974	36,7	18,9
1975	38,8	20,3

ANNEXE III

LA STRUCTURE DES DÉPENSES PUBLIQUES  
PAR DOMAINES D'APPLICATION

Abréviations utilisées :

Polit. = dépenses politiques  
Eco. = dépenses économiques  
Soc. = dépenses sociales  
Dettes = intérêts de la dette publique

ANNEXE III-1-A

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES  
DE L'ALLEMAGNE PAR DOMAINES.

(en %)

	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1881	70,6	16,6	7,7	5,2
1891	57,7	24,4	13,3	4,7
1906	51,8	20,7	21,4	6,1
1907	52,3	21,4	20,7	5,6
1908	48,4	25,6	20,6	5,4
1910	49,6	21,8	22,6	6,0
1913	33,1	13,3	49,0	4,6
1925	24,3	8,1	67,1	0,4
1926	22,1	7,9	69,3	0,6
1927	22,1	8,8	68,3	0,8
1928	22,1	8,5	68,2	1,1
1929	20,8	8,2	69,5	1,5
1930	19,9	7,7	70,5	1,9
1931	17,9	7,3	72,6	2,3
1932	17,1	7,0	73,4	2,6
1950	23,2	9,6	65,6	1,6
1951	24,9	9,2	64,4	1,6
1952	23,5	9,2	65,9	1,4
1953	20,0	9,4	68,8	1,7
1954	18,8	9,9	69,1	2,1
1955	18,5	10,8	68,6	2,1
1956	18,7	11,6	67,9	1,8
1957	18,1	12,0	68,2	1,6
1958	18,0	11,7	68,6	1,7

ANNEXE III-1-B

STRUCTURE DES DEPENSES FEDERALES DE L'ALLEMAGNE

PAR DOMAINES. (en %)

	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1885	85,8	1,0	10,2	2,9
1886	84,8	1,1	11,2	2,9
1887	86,0	0,8	10,3	2,8
1888	84,5	1,5	10,7	3,3
1889	82,9	1,2	12,0	3,9
1890	82,6	1,1	12,0	4,3
1891	78,3	1,3	15,1	5,2
1892	76,4	1,1	17,0	5,5
1893	74,8	1,5	18,0	5,7
1894	73,2	2,4	18,4	5,9
1895	71,4	1,9	20,5	6,3
1896	69,7	1,6	22,3	6,3
1897	69,5	1,4	23,2	5,9
1898	68,9	1,7	23,8	5,5
1899	67,7	1,8	25,1	5,4
1900	66,4	2,3	26,1	5,2
1901	67,3	2,2	25,4	5,1
1902	65,7	2,4	26,4	5,4
1903	63,2	3,0	28,2	5,6
1904	61,1	3,1	30,0	5,8
1905	60,5	3,4	30,2	5,9
1906	61,2	3,4	29,4	6,0
1907	62,4	4,2	27,6	5,8
1908	60,2	4,8	28,9	6,2
1909	60,2	4,4	28,9	6,4
1910	60,8	2,8	29,6	6,8
1911	59,5	2,5	31,4	6,6
1912	60,0	2,7	31,1	6,2
-----				
1925	40,2	2,6	57,1	0,1
1926	37,2	3,4	59,3	0,1
1927	36,5	3,2	59,9	0,4
1928	34,5	2,7	62,0	0,7
1929	31,0	2,5	65,1	1,4
1930	27,5	2,7	67,9	2,0
1931	22,5	3,4	71,9	2,3
1932	21,2	4,2	71,6	3,0
-----				
1950	26,0	6,2	67,1	0,7
1951	31,3	5,1	62,8	0,8
1952	29,2	4,7	65,4	0,7
1953	23,1	4,9	71,0	1,0
1954	21,1	5,7	71,8	1,4
1955	20,3	6,2	72,1	1,4
1956	20,8	7,6	70,4	1,3
1957	19,0	7,7	72,2	1,1
1958	18,8	7,4	72,7	1,1

ANNEXE III-2

STRUCTURES DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT  
CENTRAL DE LA FRANCE PAR DOMAINES

(en %)

	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1872	46,5	7,3	4,7	41,5
1880	46,4	16,2	6,1	31,3
1890	49,0	8,2	8,4	34,4
1900	54,1	10,3	9,4	26,2
1903	51,6	11,2	10,0	27,2
1906	53,8	10,0	10,9	25,3
1909	52,9	10,6	13,0	23,5
1912	55,3	11,1	14,2	19,4
1920	56,8	12,3	7,8	23,1
1921	44,7	14,1	11,3	29,9
1922	43,2	18,9	10,7	27,2
1923	47,5	9,5	8,0	35,0
1924	48,8	6,4	7,5	37,3
1925	45,3	6,5	9,1	39,1
1926	42,7	5,2	10,5	41,6
1927	50,5	6,4	11,2	31,9
1928	50,2	6,4	11,3	32,1
1929	51,7	10,2	12,3	25,8
1930	55,1	7,6	13,9	23,4
1931	55,2	9,5	15,7	19,6
1932	51,4	10,0	19,4	19,2
1933	59,3	8,1	16,6	16,0
1934	53,3	9,4	16,3	21,0
1935	49,7	11,8	20,0	18,5
1936	51,4	12,6	17,4	18,6
1937	52,8	12,3	16,7	18,2
1938	56,7	8,2	16,9	18,2

	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1947	51,2	23,0	21,2	4,6
1948	39,2	34,2	23,1	3,5
1949	35,0	33,7	27,2	4,1
1950	36,9	30,1	28,8	4,2
1951	47,6	20,0	26,0	6,4
1952	52,3	16,4	25,6	5,7
1953	52,9	16,4	25,5	5,2
1954	47,1	21,5	25,2	6,2
1955	43,2	22,7	27,2	6,9
1956	43,7	22,6	27,5	6,2
1957	45,7	19,0	29,0	6,3
1958	45,6	18,1	28,4	7,9
1959	44,8	17,4	30,3	7,5
1960	46,7	14,8	31,4	7,1
1961	45,7	17,8	29,9	6,6
1962	42,6	18,8	32,2	6,4
1963	39,8	23,9	30,7	5,6
1964	40,7	19,7	34,6	5,0
1965	38,7	21,8	36,0	3,5
1966	37,3	23,3	34,6	4,8
1967	35,5	19,9	38,5	6,1
1968	37,4	21,4	36,8	4,4
1969	35,7	19,4	38,1	6,8
1970	35,2	19,6	37,8	7,4
1971	35,3	18,4	39,1	7,2

ANNEXE III-3  
STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES  
DE L'ITALIE PAR DOMAINES

(en %)  
(Gouvernement central)

	Polit.	Eco.	Soc.
1913	73,2	16,9	9,9
1914	72,8	17,9	9,3
1915	74,9	15,4	9,7
1916	77,2	12,3	10,5
1917	77,0	11,7	11,4
1918	63,4	20,4	16,2
1919	53,5	32,4	14,1
1920	59,0	28,3	12,7
1921	51,4	36,3	12,2
1922	58,2	31,2	10,6
1923	65,4	22,3	12,3
1924	65,7	20,3	14,0
1925	66,9	20,0	13,0
1926	68,1	20,6	11,3
1927	68,0	20,4	11,6
1928	63,3	25,5	11,3
1929	64,3	24,2	11,5
1930	66,1	23,0	10,9
1931	48,9	41,8	9,2
1932	53,5	35,3	11,2
1933	53,1	36,0	11,0
1934	45,8	43,9	10,4
1935	58,1	31,8	10,2
1936	58,6	31,4	10,0
1937	62,8	28,0	9,2
1938	65,9	25,1	9,0
1939	66,5	23,7	9,8
1940	68,0	21,8	10,2
1941	69,1	18,9	12,0
1942	63,0	23,5	13,5
1943	69,4	19,3	11,4
1944	58,6	19,4	21,9
1945	52,4	27,5	20,0
1946	53,2	26,8	20,0
1947	53,2	27,7	19,1
1948	47,2	35,7	17,1
1949	49,1	33,5	17,4
1950	51,8	32,8	15,4
1951	48,5	34,2	17,3
1952	48,2	33,7	18,1
1953	48,6	32,1	19,2
1954	48,9	31,4	19,8
1955	46,5	32,5	21,0
1956	48,2	28,8	22,9
1957	45,9	31,9	22,2
1958	44,4	31,8	23,8

ANNEXE III-4

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES  
DU ROYAUME-UNI PAR DOMAINES

(en %)

	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1890	46,0	14,9	20,9	18,2
1895	43,8	16,5	25,3	14,5
1900	57,8	17,2	18,0	7,0
1905	39,6	22,0	28,3	10,1
1910	40,6	19,2	32,8	7,4
1913	42,9	18,0	33,0	6,1
1915	79,2	5,0	9,7	6,0
1917	76,9	2,5	8,4	12,2
1918	82,7	1,7	4,7	10,9
-----				
1920	39,4	14,4	25,9	20,4
1921	26,7	17,4	34,3	21,5
1922	22,4	16,3	35,9	25,4
1923	21,6	14,0	35,0	29,4
1924	20,9	13,8	35,5	29,7
1925	20,0	15,3	36,3	28,4
1926	19,4	14,2	38,4	28,0
1927	19,0	13,7	39,4	27,9
1928	18,8	13,6	39,7	27,9
1929	18,5	14,5	39,6	27,5
1930	17,4	14,9	42,3	25,4
1931	16,6	14,7	44,0	24,7
1932	16,5	13,9	44,9	24,7
1933	17,8	14,2	46,6	21,4
1934	18,6	14,8	47,0	19,6
1935	20,1	15,0	46,5	18,5
1936	22,8	15,0	44,9	17,3
1937	26,7	14,7	42,5	16,1
1938	36,3	12,8	37,6	13,4
-----				
1950	28,0	14,7	46,1	11,2
1951	31,4	15,2	42,9	10,6
1952	34,3	13,0	42,2	10,5
1953	34,3	12,3	42,8	10,5
1954	34,6	11,1	43,7	10,7
1955	32,3	11,6	44,6	11,5

ANNEXE III-5-A

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES  
DES ETATS-UNIS PAR DOMAINES

---

( en % )

	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1902	53,6	14,8	24,9	6,7
1913	46,2	20,1	27,4	6,2
1922	36,0	20,0	27,5	16,6
1927	34,2	22,2	30,0	13,6
1932	36,3	19,3	32,2	12,1
1934	28,3	28,2	29,7	13,8
1936	35,0	28,4	26,5	10,1
1938	30,3	27,8	32,0	9,9
1940	29,2	29,2	32,6	8,9
1942	71,0	11,6	13,7	3,7
1944	84,2	8,0	5,3	2,5
1946	75,5	7,8	11,0	5,7
1948	51,7	11,3	27,5	9,6
1950	44,0	14,5	33,8	7,7
1952	63,0	9,5	22,2	5,3
1953	63,0	10,6	21,0	5,4
1954	58,8	12,4	23,5	5,4
1955	54,3	13,4	26,7	5,6
1956	52,1	14,3	27,7	6,0
1957	51,6	14,2	28,5	5,8

ANNEXE III-5-B

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES  
DES ETATS-UNIS PAR DOMAINES

(en %)

	Polit.	Eco.	Soc.
1952	70,6	9,9	19,4
1953	67,8	12,4	19,8
1954	63,5	12,4	24,1
1955	61,7	12,6	25,6
1956	60,9	12,2	26,9
1957	59,8	12,3	27,8
1958	56,2	13,9	30,0
1959	56,3	13,2	30,5
1960	54,8	13,2	32,0
1961	53,2	13,6	33,2
1962	53,3	13,6	33,1
1963	52,5	13,7	33,8
1964	51,5	13,7	34,8
1965	50,4	13,6	36,0
1966	50,9	12,7	36,4
1967	50,4	12,0	37,6
1968	49,3	12,1	38,6
1969	48,1	11,8	40,1
1970	45,4	11,1	43,5
1971	42,5	11,0	46,5
1972	42,3	10,5	47,2
1973	41,5	9,6	48,9
1974	40,8	9,4	49,8

ANNEXE III-5-C

STRUCTURE DES DEPENSES FEDERALES  
DES ETATS-UNIS PAR DOMAINES

(en %)

	Autres	Dette		Autres	Dette
1900	92,3	7,7	1920	83,9	16,1
1901	93,9	6,1	1921	80,2	19,8
1902	94,0	6,0	1922	69,8	30,2
1903	94,4	5,6	1923	66,3	33,7
1904	95,7	4,3	1924	67,4	32,6
1905	95,6	4,4	1925	69,4	30,6
1906	95,8	4,2	1926	71,2	28,8
1907	95,9	4,1	1927	72,3	27,7
1908	96,8	3,2	1928	75,1	24,9
1909	96,8	3,2	1929	77,0	23,0
1910	97,0	3,0	1930	79,0	21,0
1911	97,0	3,0	1931	82,4	17,6
1912	96,6	3,4	1932	86,7	13,3
1913	96,8	3,2	1933	84,8	15,2
1914	96,8	3,2	1934	88,5	11,5
1915	96,9	3,1	1935	87,3	12,7
1916	96,8	3,2	1936	91,1	8,9
1917	98,7	1,3	1937	88,8	11,2
1918	98,4	1,6	1938	86,3	13,7
1919	96,7	3,3			

	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1939	22,4	23,0	44,0	10,6
1940	27,2	27,2	33,9	11,6
1941	53,6	18,3	19,7	8,4
1942	76,8	13,8	5,8	3,6
1943	85,2	10,9	1,6	2,3
1944	86,0	10,1	1,1	2,7
1945	89,1	6,0	1,1	3,7
1946	87,2	3,0	1,7	8,1
1947	76,5	7,2	3,3	12,9
1948	72,5	7,8	4,0	15,7
1949	68,2	13,9	4,0	13,9
1950	65,0	15,2	5,0	14,8
1951	73,4	9,2	4,6	12,8
1952	80,2	7,6	3,3	9,0
1953	78,6	9,3	3,3	8,9
1954	79,9	6,9	3,7	9,5
1955	75,1	11,0	4,0	10,0
1956	73,4	12,0	4,2	10,3
1957	74,6	10,5	4,4	10,5

ANNEXE III-5-D

STRUCTURE DES DEPENSES FEDERALES  
DES ETATS-UNIS PAR DOMAINES

(en %)

	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1902	84,3	6,8	2,3	6,6
1913	77,0	17,4	2,2	3,3
1922	51,6	12,5	3,9	32,0
1927	53,0	14,0	4,6	28,3
1932	64,2	11,9	6,0	18,0
1934	35,2	37,5	10,3	17,0
1936	45,5	36,7	8,3	9,6
1938	39,1	38,1	10,6	12,2
1940	38,1	41,7	9,4	10,7
1942	83,7	10,1	3,1	3,0
1944	89,2	7,4	1,3	2,2
1946	84,8	6,3	3,0	6,0
1948	65,0	7,3	14,3	13,5
1950	56,3	12,6	20,2	11,0
1951	68,7	8,6	13,1	9,6
1952	79,0	5,2	9,4	6,4
1953	78,1	7,1	8,3	6,5
1954	74,8	9,1	9,5	6,7
1955	71,3	9,5	12,0	7,2
1956	68,5	10,6	13,3	7,6
1957	68,0	10,4	14,3	7,3

ANNEXE III-5-E

STRUCTURE DES DEPENSES FEDERALES  
DES ETATS-UNIS PAR DOMAINES

(en %)

	Polit.	Eco.	Soc.
1952	85,8	6,1	8,1
1953	82,0	9,4	8,7
1954	79,3	8,4	12,2
1955	78,5	8,4	13,1
1956	77,7	7,7	14,6
1957	75,6	8,1	16,3
1958	69,8	11,2	19,0
1959	69,8	10,8	19,5
1960	68,5	10,8	20,7
1961	65,9	11,5	22,6
1962	66,2	11,5	22,2
1963	65,7	11,5	22,8
1964	64,4	12,3	23,3
1965	63,6	11,9	24,5
1966	63,8	10,5	25,6
1967	63,2	9,6	27,3
1968	61,5	10,1	28,5
1969	60,3	9,8	30,0
1970	56,7	9,0	34,3
1971	52,6	9,2	38,2
1972	50,6	8,8	40,5
1973	49,5	7,6	42,8
1974	48,4	7,2	44,3

ANNEXE III-6-A

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES,  
DU CANADA PAR DOMAINES

(en %)

	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1933	26,7	12,9	28,9	31,4
1937	26,5	19,3	30,6	23,6
1939	32,4	20,4	26,4	20,8
1941	65,8	11,2	12,1	10,8
1943	80,9	7,4	5,9	5,8
1945	75,8	6,0	9,7	8,5
1946	50,5	12,7	21,5	15,2
1947	40,0	16,4	27,5	16,1
1948	37,7	18,0	30,0	14,2
1949	38,8	17,1	31,6	12,5
1950	41,0	16,1	31,7	11,2
1951	53,9	12,8	24,3	9,0
1952	53,6	13,5	25,6	7,3
1953	52,4	13,6	26,6	7,4
1954	51,7	13,6	27,6	7,4
1955	49,8	14,8	28,2	7,2
1956	50,8	15,2	27,1	7,0
1957	47,7	16,0	29,3	6,9
1958	45,4	16,8	30,8	7,0
1959	42,4	17,1	32,8	7,7
1960	41,6	17,1	34,3	6,9
1961	42,1	15,7	35,4	6,8
1962	40,2	14,9	37,4	7,4
1963	39,9	15,4	36,9	7,8
1964	39,9	15,0	38,0	7,2
1965	39,2	15,4	38,3	7,0

ANNEXE III-6-B

STRUCTURE DES DEPENSES FEDERALES  
DU CANADA PAR DOMAINES

(en %)

	Polit.	Eco.	Soc.	Dette
1933	34,3	10,5	11,2	44,1
1937	36,8	13,3	15,8	34,1
1939	46,5	18,5	10,2	24,8
1941	81,0	7,6	3,2	8,2
1943	88,1	5,9	1,5	4,5
1945	82,8	3,7	5,3	8,1
1946	61,1	7,3	14,4	17,2
1947	51,2	8,4	19,4	21,0
1948	50,5	9,1	20,8	19,7
1949	52,0	10,0	21,1	16,9
1950	55,2	9,2	20,7	14,9
1951	63,8	6,7	17,2	12,3
1952	63,9	7,2	19,4	9,5
1953	62,3	7,7	20,1	10,0
1954	60,6	7,9	21,2	10,3
1955	60,5	7,7	21,7	10,2
1956	61,4	7,8	20,9	9,9
1957	57,1	9,2	23,8	9,9
1958	53,1	11,0	25,9	10,1
1959	49,0	11,7	27,6	11,6
1960	47,9	12,7	28,3	11,1
1961	47,5	12,8	29,0	10,6
1962	44,4	11,5	33,0	11,0
1963	44,1	12,0	32,6	11,3
1964	43,7	12,1	33,7	10,5
1965	43,2	12,9	32,9	11,1

ANNEXE IV

LA STRUCTURE DES DÉPENSES PUBLIQUES  
PAR FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

Abréviations utilisées :

Cons. = consommation courante  
F.B.C.F = formation brute de capital fixe  
Tr. = transferts  
Dette = intérêts de la dette publique

ANNEXE IV-1-A

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DE  
L'ALLEMAGNE SELON LES FORMES D'UTILISATION  
DES RESSOURCES

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1881	97,5	2,5	
1891	97,4	2,6	
1901	90,4	9,6	
1907	85,2	14,8	
1925	52,2	6,0	41,8
1926	47,5	8,0	44,5
1927	46,5	8,6	44,9
1928	45,7	7,7	46,6
1929	45,4	7,3	47,3
1930	44,9	5,4	49,7
1931	46,9	3,8	49,4
1932	49,4	3,0	47,6
1950	42,9	7,0	50,1
1951	45,3	6,8	47,9
1952	44,5	6,9	48,5
1953	42,2	7,4	50,4
1954	41,3	7,6	51,1
1955	41,0	8,5	50,5
1956	41,0	8,8	50,2
1957	39,3	8,2	52,6
1958	38,2	8,7	53,1

ANNEXE IV-I-B

STRUCTURE DES DEPENSES FEDERALES DE L'ALLEMAGNE  
SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

(en %)

	Cons. et Tr.	FBCF		Cons. et Tr.	FBCF
1872	98,2	1,8	1893	94,8	5,2
1873	98,9	1,1	1894	94,3	5,7
1874	99,1	8,9	1895	95,8	4,2
1875	96,0	4,0	1896	96,9	3,1
1876	95,6	4,4	1897	97,5	2,5
1877	94,2	5,8	1898	97,2	2,8
1878	95,4	4,6	1899	96,8	3,2
1879	93,7	6,6	1900	96,1	3,9
1880	94,4	5,6	1901	96,4	3,6
1881	94,2	5,8	1902	96,1	3,9
1882	94,8	5,2	1903	95,0	5,0
1883	96,2	3,8	1904	94,9	5,1
1884	97,0	3,0	1905	94,9	5,1
1885	97,8	2,2	1906	95,2	4,8
1886	97,4	2,6	1907	93,2	6,8
1887	97,6	2,4	1908	92,4	7,6
1888	96,6	3,4	1909	92,5	7,5
1889	95,7	4,3	1910	93,8	6,2
1890	95,9	4,1	1911	94,8	5,2
1891	95,0	5,0	1912	94,1	5,9
1892	94,9	5,1			

	Cons.	FBCF	Tr.
1913	53,7	22,1	24,2
1925	40,4	1,8	57,8
1926	35,8	1,9	62,3
1927	33,8	2,2	64,1
1928	31,4	1,7	66,8
1929	30,5	1,4	68,1
1930	27,7	1,2	71,2
1931	28,7	1,2	70,1
1932	31,8	1,5	66,7
1950	33,4	1,5	65,1
1951	38,2	1,8	60,0
1952	38,4	1,7	60,0
1953	33,7	1,8	64,5
1954	31,8	1,6	66,6
1955	31,3	1,9	66,8
1956	31,5	2,6	65,9
1957	28,4	2,7	68,9
1958	26,5	3,3	70,2

ANNEXE IV-1-C

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DE LA REPUBLIQUE  
FEDERALE ALLEMANDE SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

---

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1960	45,6	10,0	44,4
1963	46,8	12,2	41,0
1964	45,1	13,5	41,4
1965	45,4	12,5	42,1
1966	46,3	11,8	41,9
1967	46,8	10,0	43,2
1968	45,5	10,5	44,1
1969	46,3	10,7	43,0
1970	46,8	12,0	41,2
1971	48,9	11,1	40,0
1972	49,1	9,8	41,1
1973	49,9	9,1	41,0
1974	50,6	9,5	39,9
1975	49,3	8,6	42,1

STRUCTURE DES DEPENSES FEDERALES DE LA REPUBLIQUE  
FEDERALE ALLEMANDE SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

---

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1960	38,5	5,1	56,4
1963	45,9	6,0	48,1
1964	41,5	6,4	52,1
1965	40,0	5,6	54,4
1966	40,0	5,5	54,5
1967	40,0	6,4	53,6
1968	36,5	5,8	57,7
1969	37,9	6,2	55,9
1970	38,2	6,4	55,3
1971	39,5	6,7	53,8
1972	37,0	6,1	56,9
1973	36,7	5,3	58,0
1974	38,6	5,2	56,1
1975	35,2	4,5	60,2

ANNEXE IV-2-A

STRUCTURES DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT  
CENTRAL DE LA FRANCE SUIVANT LES FORMES  
D'UTILISATION DES RESSOURCES

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.	Dette
1872	45,9	4,2	8,4	41,5
1880	49,0	12,6	7,1	31,3
1890	55,5	5,4	4,7	34,4
1900	60,9	4,2	8,7	26,2
1903	58,8	5,0	9,0	27,2
1906	61,2	4,1	9,4	25,3
1909	60,7	3,0	12,8	23,5
1912	63,5	4,8	12,3	19,4
1920	34,1	9,6	33,2	23,1
1923	33,3	3,6	28,1	35,0
1926	41,9	2,1	14,4	41,6
1929	50,5	3,7	20,0	25,8
1932	49,5	9,3	22,0	19,2
1935	53,6	3,1	24,8	18,5
1938	64,7	3,5	13,6	18,2
1947	60,2	14,6	20,6	4,6
1950	55,8	5,3	34,7	4,2
1953	54,6	3,5	36,7	5,2
1956	46,1	15,6	32,1	6,2
1959	46,6	18,1	27,8	7,5
1962	45,0	12,1	36,5	6,4
1965	48,0	12,1	36,4	3,5
1968	47,5	10,1	38,0	4,4
1971	48,7	8,4	35,7	7,2

ANNEXE IV-2-B

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DE LA FRANCE  
SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1960	43,7	6,8	49,6
1963	39,8	7,6	52,6
1964	38,9	8,3	52,8
1965	38,0	8,6	53,4
1966	37,4	8,7	53,9
1967	37,2	9,1	53,7
1968	36,9	8,8	54,3
1969	37,0	8,7	54,4
1970	37,9	10,0	52,1
1971	37,6	9,6	52,8
1972	36,5	9,5	54,1
1973	36,0	8,5	55,4
1974	36,9	8,2	54,8
1975	36,3	8,2	55,4

STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT  
CENTRAL DE LA FRANCE SELON LES FORMES

D'UTILISATION DES RESSOURCES (en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1960	58,4	3,3	38,2
1963	54,8	4,3	41,0
1964	54,7	4,5	40,8
1965	53,7	4,9	41,3
1966	53,6	5,3	41,1
1967	50,8	5,3	43,9
1968	52,5	5,4	42,1
1969	52,8	5,0	42,1
1970	53,6	6,5	39,9
1971	54,6	6,6	38,8
1972	53,2	7,0	39,8
1973	53,3	5,1	41,5
1974	54,8	4,6	40,7
1975	54,7	4,8	40,5

ANNEXE IV-3

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DE L'ITALIE  
SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

---

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1960	48,0	10,6	41,4
1963	49,2	8,9	42,0
1964	49,2	9,2	41,5
1965	47,8	7,7	44,5
1966	47,4	7,6	45,0
1967	47,1	6,9	46,1
1968	45,7	7,3	47,0
1969	45,6	6,8	47,6
1970	43,1	6,8	50,0
1971	43,1	6,3	50,6
1972	42,9	6,1	51,0
1973	42,8	6,2	50,9

STRUCTURES DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL  
DE L'ITALIE SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

---

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1960	61,3	7,8	30,9
1963	63,2	6,7	30,2
1964	62,7	6,3	31,1
1965	60,2	4,9	34,9
1966	58,9	4,5	36,6
1967	61,7	5,0	33,2
1968	57,0	5,5	37,6
1969	55,5	4,7	39,8
1970	55,3	5,4	39,4
1971	54,4	5,5	40,1
1972	54,4	5,3	40,3
1973	50,4	5,1	44,5

ANNEXE IV-4-A

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES  
DU ROYAUME-UNI SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1890	68,8	7,2	23,9
1895	67,0	11,8	21,2
1900	73,9	15,2	10,9
1905	70,8	13,7	15,5
1910	68,4	14,2	17,4
1913	71,5	11,4	17,1
1915	86,6	4,3	9,0
1917	78,7	5,7	15,6
1918	83,6	4,2	12,3
1920	58,4	6,0	35,6
1921	50,0	9,5	40,5
1922	46,9	8,5	44,6
1923	46,3	6,6	47,1
1924	46,9	7,4	45,7
1925	46,9	8,9	44,2
1926	46,6	9,9	43,5
1927	46,9	10,4	42,8
1928	46,6	9,0	44,4
1929	46,4	9,2	44,4
1930	45,5	9,5	45,0
1931	44,6	9,8	45,6
1932	43,7	8,3	47,9
1933	45,7	7,7	46,7
1934	47,1	7,6	45,2
1935	48,6	8,5	42,9
1936	50,9	10,1	39,0
1937	53,3	11,8	34,9
1938	57,7	12,1	30,2
1939	66,3	8,3	25,4
1940	81,1	2,8	16,1
1941	80,5	1,4	18,1
1942	81,4	1,0	17,5
1943	81,5	0,8	17,7
1944	81,4	0,6	18,0
1945	74,1	1,7	24,3
1946	51,2	1,3	47,5
1947	46,1	6,7	47,3
1948	47,3	9,5	43,1
1949	49,7	9,1	41,2
1950	50,4	8,8	40,8
1951	53,9	13,3	32,8
1952	56,1	12,2	31,8
1953	56,5	12,2	31,3
1954	56,9	9,6	33,4
1955	56,4	9,1	34,5

ANNEXE IV-4-B

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DU  
ROYAUME-UNI SELON LES FORMES D'UTILISATION  
DES RESSOURCES

(Autres séries)

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.	Dette
1900	84,7			15,3
1901	85,2			14,8
1902	83,3			16,7
1903	80,5			19,5
1904	79,9			20,1
1905	79,5			20,5
1906	79,5			20,5
1907	79,9			20,1
1908	80,3			19,7
1909	80,5			19,5
1910	81,3			18,8
1911	81,4			18,6
1912	82,0			18,0
1913	81,9			18,1
1914	75,0		14,4	10,6
1915	88,3		5,4	6,3
1916	86,8		4,7	8,5
1917	84,8		5,6	9,6
1918	79,6		8,6	11,7
1919	58,1		21,2	20,7
1920	37,3	8,0	28,3	26,5
1921	38,2	12,4	23,0	26,3
1922	36,7	10,2	23,8	29,3
1923	35,6	7,9	24,2	32,2
1924	35,7	8,7	23,6	32,1
1925	35,4	10,6	23,2	30,8
1926	34,2	11,2	23,9	30,7
1927	34,8	11,8	24,0	29,4
1928	34,9	10,3	24,4	30,4
1929	34,6	9,6	25,6	30,1
1930	33,7	9,7	28,5	28,1
1931	32,9	9,8	31,3	26,0
1932	33,1	8,2	31,9	26,7
1933	35,0	6,8	32,9	25,3
1934	36,2	7,2	32,7	23,8
1935	37,2	8,3	32,1	22,5
1936	39,1	9,6	30,3	21,0
1937	41,4	11,1	27,7	19,7
1938	44,8	11,2	26,0	17,9

ANNEXE IV-4-B

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DU  
ROYAUME-UNI SELON LES FORMES D'UTILISATION  
DES RESSOURCES

(Suite)

(en %)

	Cons. et FBCF	Tr.	Dette
1939	60,5	23,9	15,6
1940	78,1	13,6	8,3
1941	81,7	11,6	6,7
1942	82,4	10,7	6,9
1943	82,9	10,0	7,1
1944	82,3	10,1	7,7
1945	77,1	13,5	9,4
1946	59,0	26,9	14,1
1947	52,0	30,7	17,4
1948	51,9	31,1	17,0
1949	54,0	30,1	15,8
1950	54,5	30,0	15,5
1951	56,6	28,4	14,9
1952	57,9	27,8	14,3
1953	57,2	28,5	14,4
1954	57,1	28,5	14,3
1955	55,2	29,6	15,1
1956	55,4	29,8	14,8
1957	55,2	30,5	14,3
1958	52,9	32,4	14,7
1959	52,9	33,2	14,0
1960	52,9	32,5	14,6
1961	52,8	32,8	14,5
1962	52,8	33,6	13,6
1963	51,6	34,9	13,4
1964	51,3	35,5	13,2
1965	50,9	36,3	12,8

ANNEXE IV-4-C

STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT  
CENTRAL DU ROYAUME-UNI SELON LES FORMES  
D'UTILISATION DES RESSOURCES

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.	Dette
1900	85,4			14,6
1901	86,3			13,7
1902	83,6			16,4
1903	78,2			21,8
1904	76,4			23,6
1905	75,5			24,5
1906	75,7			24,3
1907	76,8			23,2
1908	77,0			23,0
1909	77,9			22,1
1910	79,3			20,7
1911	79,8			20,2
1912	80,7			19,3
1913	81,3			18,7
1914	72,6		19,4	8,0
1915	89,3		5,7	4,9
1916	87,5		4,8	7,6
1917	85,2		5,8	9,0
1918	79,5		9,0	11,5
1919	54,2		23,8	22,0
1920	28,8	1,5	36,6	33,2
1921	26,4	1,8	40,8	30,9
1922	24,8	1,4	38,2	35,6
1923	23,2	1,7	34,7	40,4
1924	23,5	2,0	33,4	41,1
1925	23,5	2,3	34,6	39,6
1926	22,9	2,0	34,9	40,2
1927	23,6	2,0	35,8	38,6
1928	22,6	2,0	36,5	39,0
1929	21,8	1,8	38,4	37,9
1930	20,6	1,8	42,9	34,7
1931	20,2	1,6	46,8	31,5
1932	20,1	1,4	46,8	31,7
1933	21,2	1,2	48,4	29,2
1934	22,3	1,5	48,8	27,4
1935	24,2	1,6	48,0	26,2
1936	27,9	2,0	45,4	24,7
1937	32,7	2,4	41,7	23,2
1938	38,5	2,5	38,5	20,4

ANNEXE IV-4-C

STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT  
CENTRAL DU ROYAUME-UNI SELON LES FORMES  
D'UTILISATION DES RESSOURCES

(suite)  
(en %)

	Cons. et FBCF	Tr.	Dette
1939	53,9	30,9	15,2
1940	75,7	17,1	7,2
1941	78,7	15,5	5,7
1942	79,2	14,8	6,0
1943	79,7	14,0	6,3
1944	78,9	14,2	6,9
1945	72,4	19,0	8,7
1946	49,4	37,4	13,2
1947	38,3	45,2	16,5
1948	37,2	47,4	15,5
1949	40,9	44,6	14,5
1950	42,1	43,5	14,3
1951	45,3	40,8	13,9
1952	48,4	38,1	13,5
1953	48,6	37,9	13,6
1954	48,0	38,8	13,2
1955	46,8	38,9	14,3
1956	47,0	39,2	13,7
1957	46,2	41,0	12,9
1958	43,7	42,8	13,4
1959	43,9	43,5	12,6
1960	43,3	43,7	13,0
1961	42,9	44,6	12,6
1962	42,7	45,8	11,6
1963	41,4	47,0	11,6
1964	41,6	47,3	11,1
1965	41,3	48,3	10,4

ANNEXE IV-4-D

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DU ROYAUME-UNI  
SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1960	62,1	10,1	27,8
1961	62,7	10,3	27,0
1962	62,0	10,9	27,2
1963	60,2	10,7	29,1
1964	60,6	12,8	26,6
1965	59,0	12,1	28,9
1966	58,9	12,6	28,5
1967	57,5	13,0	29,5
1968	56,4	13,2	30,5
1969	56,6	13,1	30,4
1970	57,1	12,8	30,0
1971	57,9	12,3	29,8
1972	56,8	11,8	31,4
1973	56,0	12,8	31,1
1974	55,1	12,0	32,9
1975	56,9	10,5	32,6

STRUCTURE DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL  
DU ROYAUME-UNI SELON LES FORMES  
D'UTILISATION DES RESSOURCES

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1960	60,6	3,9	35,5
1961	61,8	3,5	34,7
1962	60,6	3,4	36,0
1963	59,1	3,3	37,6
1964	59,8	4,0	36,2
1965	58,3	3,9	37,7
1966	57,4	4,0	38,6
1967	55,3	4,2	40,5
1968	53,7	4,4	41,8
1969	52,7	4,6	42,8
1970	52,0	4,8	43,1
1971	51,7	4,5	43,8
1972	50,7	4,0	45,3
1973	49,2	4,2	46,6
1974	48,7	4,0	47,3
1975	46,7	3,8	49,5

ANNEXE IV-5-A  
 STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DES  
 ETATS-UNIS SELON LES FORMES D'UTILISATION  
 DES RESSOURCES

[en %]

	Cons.	FBCF	Tr.	Dette
1902	92,0		0	8,0
1913	91,7		0,3	8,0
1922	76,5		1,3	22,2
1927	79,3		1,8	18,9
1932	82,2		1,9	15,9
1934	80,2		2,2	17,7
1936	85,8		1,8	12,4
1938	83,0		4,3	12,7
1940	81,9		6,6	11,5
1942	92,2		2,8	5,0
1944	96,4		0,8	2,8
1946	90,3		3,4	6,3
1948	82,7		6,0	11,3
1950	76,9		13,4	9,7
1952	52,8	30,7	10,4	6,2
1953	54,2	29,5	10,0	6,3
1954	54,0	30,5	9,2	6,4
1955	49,8	33,1	10,3	6,8
1956	53,5	29,1	10,2	7,2
1957	53,8	29,5	9,7	7,0

ANNEXE IV-5-B

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DES  
ETATS-UNIS SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

---

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1960	68,7	9,0	22,2
1963	67,5	9,9	22,6
1965	66,8	10,5	22,7
1967	67,5	9,4	23,1
1968	67,0	8,9	24,1
1969	66,7	8,4	24,9
1970	65,1	7,8	27,1
1971	63,0	7,6	29,4
1972	62,7	6,9	30,4
1973	62,8	6,6	30,6
1974	62,2	6,7	31,1
1975	60,2	6,1	33,7

STRUCTURE DES DEPENSES FEDERALES DES ETATS-UNIS  
SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

---

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1960	76,5	2,4	21,1
1963	74,4	3,6	22,0
1965	72,4	3,8	23,8
1967	73,8	2,5	23,7
1968	73,2	2,0	24,8
1969	72,1	1,6	26,4
1970	68,8	1,4	29,7
1971	65,4	1,4	33,2
1972	62,1	1,1	36,8
1973	63,3	0,8	35,9
1974	63,4	0,4	36,2
1975	60,2	0,9	38,8

ANNEXE IV-6-A

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DU  
CANADA SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1926	48,1	13,3	38,6
1927	46,9	16,0	37,2
1928	45,8	17,7	36,6
1929	47,0	18,8	34,2
1930	45,5	21,0	33,5
1931	46,0	16,5	37,5
1932	44,6	12,2	43,2
1933	40,4	9,1	50,5
1934	39,1	10,4	50,4
1935	39,4	11,4	49,2
1936	40,4	11,0	48,6
1937	38,9	15,5	45,7
1938	41,3	13,3	45,4
1939	44,6	13,0	42,5
1940	54,0	13,6	32,3
1941	57,2	17,3	25,5
1942	74,5	10,9	14,5
1943	73,1	11,0	15,9
1944	76,9	7,1	16,0
1945	67,7	5,8	26,5
1946	40,9	7,7	51,4
1947	38,1	11,4	50,5
1948	40,4	14,2	45,4
1949	43,5	13,6	42,9
1950	44,1	14,8	41,1
1951	50,0	15,7	34,4
1952	51,3	16,5	32,3
1953	52,2	14,8	33,0
1954	51,4	13,8	34,9
1955	51,6	14,2	34,2
1956	51,6	15,8	32,6
1957	50,2	16,0	33,9
1958	49,2	14,3	36,6
1959	47,7	14,6	37,7
1960	46,3	14,0	39,7
1961	47,1	12,7	40,2
1962	45,6	13,4	40,9
1963	45,7	13,1	41,1
1964	46,3	12,5	41,2
1965	45,8	13,7	40,5
1966	46,4	13,9	39,7
1967	45,2	13,3	41,5

ANNEXE IV-6-B

STRUCTURE DES DEPENSES FEDERALES DU CANADA  
SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1926	30,1	11,3	58,6
1927	29,1	14,4	56,5
1928	28,5	15,7	55,8
1929	31,0	17,3	51,7
1930	27,3	22,1	50,6
1931	26,6	16,9	56,5
1932	26,3	14,1	59,6
1933	28,8	9,0	62,2
1934	28,7	15,1	56,2
1935	32,6	14,8	52,6
1936	33,1	15,0	52,0
1937	27,8	26,0	46,2
1938	29,2	18,5	52,3
1939	39,3	16,9	43,9
1940	63,9	5,5	30,6
1941	72,5	3,7	23,8
1942	87,8	1,1	11,1
1943	85,3	1,1	13,6
1944	85,3	1,0	13,7
1945	73,1	1,6	25,2
1946	37,2	3,5	59,3
1947	28,4	7,9	63,7
1948	29,3	9,9	60,8
1949	35,5	8,9	55,6
1950	38,3	9,3	52,3
1951	51,1	8,3	40,6
1952	53,2	7,5	39,2
1953	53,5	6,6	39,9
1954	51,3	7,1	41,6
1955	50,7	8,0	41,3
1956	49,8	9,9	40,3
1957	47,4	10,7	41,9
1958	44,6	9,3	46,1
1959	42,9	10,1	47,0
1960	39,9	10,4	49,7
1961	42,2	8,9	49,0
1962	40,8	9,5	49,7
1963	39,5	9,8	50,7
1964	38,6	10,9	50,5
1965	38,5	11,7	49,7
1966	40,5	11,6	47,8
1967	39,4	11,4	49,2

ANNEXE IV-6-C

STRUCTURE DES DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DU CANADA  
SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1960	56,0	13,3	30,7
1961	61,0	13,7	25,3
1962	60,6	14,3	25,1
1963	61,1	14,1	24,8
1964	61,8	13,2	24,9
1965	60,9	14,8	24,3
1966	60,9	15,0	24,1
1967	60,8	13,7	25,4
1968	61,8	12,4	25,8
1969	62,7	11,3	26,0
1970	64,0	10,2	25,8
1971	62,8	10,6	26,5
1972	61,8	10,1	28,1
1973	62,2	9,6	28,2
1974	59,8	9,9	30,3
1975	58,3	9,8	32,0

STRUCTURE DES DEPENSES FEDERALES DU CANADA  
SELON LES FORMES D'UTILISATION DES RESSOURCES

(en %)

	Cons.	FBCF	Tr.
1960	47,1	3,4	49,5
1961	46,9	4,3	48,9
1962	47,6	3,6	48,8
1963	47,0	3,1	49,9
1964	47,2	2,6	50,2
1965	45,7	4,2	50,1
1966	45,5	4,4	50,1
1967	44,0	4,3	51,8
1968	43,5	4,1	52,4
1969	43,5	3,6	52,9
1970	42,2	3,1	54,7
1971	40,2	3,0	56,8
1972	38,6	3,1	58,3
1973	38,7	3,3	58,1
1974	36,0	3,4	60,6
1975	33,7	3,3	63,0

ANNEXE V

LE TEST DE L'EFFET DE SEUIL

Dans les tableaux :

- le chiffre entre parenthèses est la valeur du test de Student.
- D.D.L. est le nombre de degrés de liberté.
- $x_g$  désigne la valeur de l'abscisse pour l'année qui suit la fin de la guerre.
- $\bar{x}_2$  désigne la valeur moyenne de l'abscisse pour la période suivant la guerre.

ANNEXE V-1-A

ALLEMAGNE

TEST DE L'EFFET DE SEUIL : RESULTATS DES REGRESSIONS

$$\log \frac{G}{N} = a \log \frac{Y}{N} + b.$$

Gouvernement central

1881-1912		1891-1912		1925-1938	
a	b	a	b	a	b
2,16 (20,558)	-8,64 (-12,092)	1,65 (9,663)	-5,15 (-4,367)	1,81 (4,543)	-5,23 (-1,839)
R2 = 0,934		R2 = 0,824		R2 = 0,632	
DDL = 30		DDL = 20		DDL = 12	

1925-1931		1932-1938		1950-1958	
a	b	a	b	a	b
-0,03 (-0,025)	7,66 (0,864)	1,63 (7,953)	-0,382 (-2,583)	0,99 (10,958)	0,87 (1,260)
R2 = 0,000		R2 = 0,927		R2 = 0,945	
DDL = 5		DDL = 5		DDL = 7	

ANNEXE V-1-B

ALLEMAGNE

TEST DE L'EFFET DE SEUIL : RESULTATS DES REGRESSIONS

$$\log \frac{G}{N} = a \log \frac{Y}{N} + b$$

Ensemble des administrations

Série I

1881-1910		1891-1910		1925-1938	
a	b	a	b	a	b
1,65 (9,367)	-4,29 (-3,556)	1,26 (6,026)	-1,61 (-1,109)	0,98 (4,036)	1,56 (0,904)
R2 = 0,956		R2 = 0,924		R2 = 0,576	
DDL = 4		DDL = 3		DDL = 12	

1925-1931		1932-1938		1950-1958	
a	b	a	b	a	b
0,11 (0,147)	7,60 (1,399)	0,85 (4,600)	2,53 (1,892)	1,02 (17,772)	1,29 (2,926)
R2 = 0,004		R2 = 0,809		R2 = 0,978	
DDL = 5		DDL = 5		DDL = 7	

Série II

1881-1907		1891-1907		1925-1938	
a	b	a	b	a	b
1,83 (7,463)	-5,64 (-3,399)	1,63 (3,269)	-4,27 (-1,249)	0,97 (3,868)	1,38 (0,771)
R2 = 0,965		R2 = 0,914		R2 = 0,555	
DDL = 2		DDL = 1		DDL = 12	

1925-1931		1932-1938		1950-1958	
a	b	a	b	a	b
0,12 (0,137)	7,31 (1,202)	0,85 (4,603)	2,26 (1,695)	1,01 (14,942)	1,19 (2,292)
R2 = 0,004		R2 = 0,809		R2 = 0,970	
DDL = 5		DDL = 5		DDL = 7	

ANNEXE V-1-C

ALLEMAGNE

TEST DE L'EFFET DE SEUIL

Gouvernement central

Première guerre mondiale :	1881-1912 et 1925-1938	1891-1912 et 1925-1931	1891-1912 et 1925-1938
- Changement de pente	0,35 (1,159) DDL = 42	1,69 (2,319) DDL = 25	-0,15 (-0,350) DDL = 32
- Valeur du saut en $x_g$	0,94 (9,318) DDL = 30	0,93 (10,789) DDL = 20	1,01 (11,684) DDL = 20
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :			
. avant la guerre ] en $x_g$	6,37 ; 6,78	6,34 ; 6,68	6,34 ; 6,68
. après la guerre ] en $x_g$	7,00 ; 8,03	6,92 ; 7,96	7,00 ; 8,03
. avant la guerre ] en $x_2$	6,57 ; 6,99	6,38 ; 6,74	6,48 ; 6,85
. après la guerre ] en $x_2$	7,18 ; 8,20	6,92 ; 7,95	7,18 ; 8,20

Seconde guerre mondiale :	1925-1938 et 1950-1958	1932-1938 et 1950-1958
- Changement de pente	0,82 (1,685) DDL = 19	0,64 (3,053) DDL = 12
- Valeur du saut en $x_g$	0,04 (0,163) DDL = 12	-0,06 (0,467) DDL = 5
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	7,57 ; 8,66	7,97 ; 8,46
. après la guerre ] en $x_g$	8,04 ; 8,27	8,04 ; 8,27
. avant la guerre ] en $x_2$	7,99 ; 9,31	8,40 ; 9,00
. après la guerre ] en $x_2$	8,35 ; 8,55	8,35 ; 8,55

ANNEXE V-1-D

ALLEMAGNE

TEST DE L'EFFET DE SEUIL

Ensemble des administrations

Série I

Première guerre mondiale :	1881-1910 et 1925-1938	1891-1910 et 1925-1931	1891-1910 et 1925-1938
- Changement de pente	0,67 (1,863) DDL = 16	1,15 (1,494) DDL = 8	0,29 (0,537) DDL = 15
- Valeur du saut en $x_g$	1,11 (11,454) DDL = 4	1,09 (15,753) DDL = 3	1,14 (16,463) DDL = 3
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :			
. avant la guerre ] en $x_g$	7,14 ; 7,53	7,16 ; 7,44	7,16 ; 7,44
. après la guerre ] en $x_g$	8,13 ; 8,76	8,08 ; 8,71	8,13 ; 8,76
. avant la guerre ] en $x_2$	7,28 ; 7,70	7,20 ; 7,48	7,26 ; 7,58
. après la guerre ] en $x_2$	8,23 ; 8,84	8,08 ; 8,71	8,23 ; 8,84

Seconde guerre mondiale :	1925-1938 et 1950-1958	1932-1938 et 1950-1958
- Changement de pente	-0,04 (-0,138) DDL = 19	-0,16 (-0,915) DDL = 12
- Valeur du saut en $x_g$	0,03 (0,151) DDL = 12	-0,03 (0,259) DDL = 5
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	8,44 ; 9,10	8,60 ; 9,04
. après la guerre ] en $x_g$	8,72 ; 8,86	8,72 ; 8,86
. avant la guerre ] en $x_2$	8,65 ; 9,46	8,80 ; 9,35
. après la guerre ] en $x_2$	9,03 ; 9,16	9,03 ; 9,16

ANNEXE V-1-E

ALLEMAGNE

TEST DE L'EFFET DE SEUIL

Ensemble des administrations

Série II

Première guerre mondiale :	1881-1907 et 1925-1938	1891-1907 et 1925-1931	1891-1907 et 1925-1938
- Changement de pente	0,87 (1,871) DDL = 14	1,52 (1,072) DDL = 6	0,67 (0,946) DDL = 13
- Valeur du saut en $x_g$	0,90 (7,227) DDL = 2	0,89 (5,240) DDL = 1	0,93 (5,510) DDL = 1
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :			
. avant la guerre ] en $x_g$	7,03 ; 7,53	6,91 ; 7,59	6,91 ; 7,59
. après la guerre ] en $x_g$	7,86 ; 8,51	7,78 ; 8,50	7,86 ; 8,51
. avant la guerre ] en $\bar{x}_2$	7,18 ; 7,74	6,94 ; 7,66	7,00 ; 7,81
. après la guerre ] en $\bar{x}_2$	7,96 ; 8,60	7,79 ; 8,50	7,96 ; 8,60

Seconde guerre mondiale :	1925-1938 et 1950-1958	1932-1938 et 1950-1958
- Changement de pente	-0,04 (-0,138) DDL = 19	-0,16 (-0,845) DDL = 12
- Valeur du saut en $x_g$	0,12 (0,719) DDL = 12	0,07 (0,639) DDL = 5
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	8,16 ; 8,84	8,33 ; 8,78
. après la guerre ] en $x_g$	8,54 ; 8,71	8,54 ; 8,71
. avant la guerre ] en $\bar{x}_2$	8,37 ; 9,21	8,53 ; 9,08
. après la guerre ] en $\bar{x}_2$	8,85 ; 9,00	8,85 ; 9,00

ANNEXE V-2-A

FRANCE

TEST DE L'EFFET DE SEUIL : RESULTATS DES REGRESSIONS

$$\log \frac{G}{N} = a \log \frac{Y}{N} + b$$

Gouvernement central

1872-1912		1900-1912		1920-1938		1920-1930	
a	b	a	b	a	b	a	b
1,02 (3,945)	-6,99 (-6,557)	0,32 (1,018)	-4,06 (-3,003)	-0,64 (-2,062)	1,08 (0,780)	-0,93 (-2,584)	2,32 (1,452)
R2 = 0,722		R2 = 0,257		R2 = 0,201		R2 = 0,426	
DDL = 6		DDL = 3		DDL = 17		DDL = 9	

1931-1938		1947-1971		1950-1960	
a	b	a	b	a	b
0,03 (0,028)	-1,87 (-0,373)	0,92 (17,250)	-5,35 (-19,879)	1,10 (5,249)	-6,20 (-6,033)
R2 = 0,000		R2 = 0,928		R2 = 0,754	
DDL = 6		DDL = 23		DDL = 9	

Ensemble des administrations

1872-1912		1900-1912		1920-1938		1920-1930	
a	b	a	b	a	b	a	b
1,20 (4,639)	-7,43 (-6,921)	0,35 (1,040)	-3,81 (-2,665)	-0,17 (-0,546)	-0,73 (-0,512)	-0,54 (-1,886)	0,83 (0,650)
R2 = 0,782		R2 = 0,265		R2 = 0,017		R2 = 0,283	
DDL = 6		DDL = 3		DDL = 17		DDL = 9	

1931-1938		1947-1971		1950-1960	
a	b	a	b	a	b
-0,52 (-0,415)	0,95 (0,167)	1,19 (28,497)	-6,32 (-29,778)	1,41 (8,153)	-7,36 (-8,658)
R2 = 0,028		R2 = 0,972		R2 = 0,881	
DDL = 6		DDL = 23		DDL = 9	

ANNEXE V-2-B

FRANCE

TEST DE L'EFFET DE SEUIL

Gouvernement central

Première guerre mondiale :	1872-1912 et 1920-1938	1900-1912 et 1920-1930
- Changement de pente	1,66 (3,881) DDL = 23	1,26 (1,456) DDL = 12
- Valeur du saut en $x_g$	1,07 (9,087) DDL = 6	1,07 (18,989) DDL = 3
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	-2,93 ; -2,46	-2,80 ; -2,57
. après la guerre ] en $x_g$	-1,94 ; -1,31	-1,96 ; -1,28
. avant la guerre ] en $\bar{x}_2$	-2,74 ; -2,16	-2,79 ; -2,45
. après la guerre ] en $\bar{x}_2$	-2,05 ; -1,49	-2,11 ; -1,50

Seconde guerre mondiale :	1920-1938 et 1947-1971	1931-1938 et 1950-1960
- Changement de pente	-1,56 (-6,092) DDL = 40	-1,07 (-0,894) DDL = 15
- Valeur du saut en $x_g$	0,52 (3,682) DDL = 17	0,71 (2,768) DDL = 6
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	-2,06 ; -1,50	-2,23 ; -1,21
. après la guerre ] en $x_g$	-1,44 ; -1,09	-1,21 ; -0,82
. avant la guerre ] en $\bar{x}_2$	-2,63 ; -1,69	-2,63 ; -0,80
. après la guerre ] en $\bar{x}_2$	-0,88 ; -0,55	-0,98 ; -0,63

ANNEXE V-2-C

FRANCE

TEST DE L'EFFET DE SEUIL

Ensemble des administrations

Première guerre mondiale :	1872-1912 et 1920-1938	1900-1912 et 1920-1930
- Changement de pente	1,38 (3,158) DDL = 23	0,89 (1,280) DDL = 12
- Valeur du saut en $x_g$	0,88 (7,421) DDL = 6	0,87 (14,573) DDL = 3
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	-2,57 ; -2,10	-2,44 ; -2,21
. après la guerre ] en $x_g$	-1,78 ; -1,13	-1,73 ; -1,19
. avant la guerre ] en $\bar{x}_2$	-2,34 ; -1,76	-2,43 ; -2,07
. après la guerre ] en $\bar{x}_2$	-1,79 ; -1,21	-1,81 ; -1,33

Seconde guerre mondiale :	1920-1938 et 1947-1971	1931-1938 et 1950-1960
- Changement de pente	-1,36 (-5,599) DDL = 40	-1,93 (1,709) DDL = 15
- Valeur du saut en $x_g$	0,51 (3,539) DDL = 17	0,82 (2,838) DDL = 6
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	-1,79 ; -1,21	-2,10 ; -0,94
. après la guerre ] en $x_g$	-1,13 ; -0,85	-0,86 ; -0,54
. avant la guerre ] en $\bar{x}_2$	-2,08 ; -1,13	-2,65 ; -0,58
. après la guerre ] en $\bar{x}_2$	-0,41 ; -0,15	-0,58 ; -0,28

ANNEXE V-4-A

ROYAUME-UNI

TEST DE L'EFFET DE SEUIL : RESULTATS DES REGRESSIONS

$$\log \frac{G}{N} = a \log \frac{Y}{N} + b.$$

Gouvernement central

1900-1913		1920-1938		1920-1930	
a	b	a	b	a	b
-1,44 (-0,820)	16,14 (1,334)	1,24 (5,774)	-1,09 (-0,731)	0,83 (2,752)	1,71 (0,824)
R2 = 0,053		R2 = 0,662		R2 = 0,457	
DDL = 12		DDL = 17		DDL = 9	

1931-1938		1950-1965		1950-1959	
a	b	a	b	a	b
0,72 (2,649)	2,60 (1,372)	0,80 (9,772)	2,46 (4,069)	0,33 (2,431)	5,88 (5,889)
R2 = 0,539		R2 = 0,872		R2 = 0,425	
DDL = 6		DDL = 14		DDL = 8	

Ensemble des administrations

1900-1913		1920-1938		1920-1930	
a	b	a	b	a	b
0,10 (0,174)	6,12 (1,485)	1,60 (6,937)	-3,24 (-2,016)	1,60 (4,480)	-3,24 (-1,315)
R2 = 0,003		R2 = 0,739		R2 = 0,690	
DDL = 12		DDL = 17		DDL = 9	

1931-1938		1950-1965		1950-1959	
a	b	a	b	a	b
0,76 (3,230)	2,73 (1,661)	1,22 (17,653)	-0,48 (-0,939)	0,98 (6,165)	1,25 (1,066)
R2 = 0,635		R2 = 0,957		R2 = 0,826	
DDL = 6		DDL = 14		DDL = 8	

ANNEXE V-4-B

ROYAUME-UNI

TEST DE L'EFFET DE SEUIL

Gouvernement central

Première guerre mondiale :	1900-1913 et 1920-1938	1900-1913 et 1920-1930
- Changement de pente	-2,68 (-2,040) DDL = 29	-2,27 (-1,453) DDL = 21
- Valeur du saut en $x_g$	1,18 (6,258) DDL = 12	1,17 (6,168) DDL = 12
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	5,85 ; 6,61	5,85 ; 6,61
. après la guerre ] en $x_g$	7,25 ; 7,57	7,27 ; 7,52
. avant la guerre ] en $x_2$	5,65 ; 6,57	5,78 ; 6,56
. après la guerre ] en $x_2$	7,36 ; 7,67	7,31 ; 7,55

Gouvernement central

Seconde guerre mondiale :	1920-1938 et 1950-1965	1931-1938 et 1950-1965	1931-1938 et 1950-1959
- Changement de pente	0,44 (1,963) DDL = 31	-0,08 (-0,354) DDL = 20	0,39 (1,313) DDL = 14
- Valeur du saut en $x_g$	0,37 (3,686) DDL = 17	0,45 (5,155) DDL = 6	0,48 (5,565) DDL = 6
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :			
. avant la guerre ] en $x_g$	7,68 ; 8,08	7,63 ; 7,98	7,63 ; 7,98
. après la guerre ] en $x_g$	8,17 ; 8,32	8,17 ; 8,32	8,22 ; 8,34
. avant la guerre ] en $x_2$	7,83 ; 8,33	7,67 ; 8,16	7,65 ; 8,08
. après la guerre ] en $x_2$	8,31 ; 8,45	8,31 ; 8,45	8,26 ; 8,37

ANNEXE V-4-C

ROYAUME-UNI

TEST DE L'EFFET DE SEUIL

Ensemble des administrations

Première guerre mondiale :	1900-1913 et 1920-1938	1900-1913 et 1920-1930
- Changement de pente	-1,50 (-2,019) DDL=29	-1,49 (-2,088) DDL=21
- Valeur du saut en $x_g$	0,93 (14,417) DDL=12	0,90 (13,933) DDL=12
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	6,71 ; 6,97	6,71 ; 6,97
. après la guerre ]	7,60 ; 7,94	7,59 ; 7,88
. avant la guerre ] en $\bar{x}_2$	6,69 ; 7,00	6,71 ; 6,98
. après la guerre ]	7,73 ; 8,06	7,65 ; 7,95

Ensemble des administrations

Seconde guerre mondiale :	1920-1938 et 1950-1965	1931-1938 et 1950-1965	1931-1938 et 1950-1959
- Changement de pente	0,39 ( 1,645) DDL=31	-0,46 (-2,351) DDL=20	-0,22 (-0,807) DDL=14
- Valeur du saut en $x_g$	-0,03 (-0,325) DDL=17	0,12 ( 1,665) DDL= 6	0,14 ( 1,920) DDL= 6
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :			
. avant la guerre ] en $x_g$	8,16 ; 8,59	8,06 ; 8,36	8,06 ; 8,36
. après la guerre ]	8,27 ; 8,40	8,27 ; 8,40	8,29 ; 8,43
. avant la guerre ] en $\bar{x}_2$	8,36 ; 8,90	8,12 ; 8,55	8,10 ; 8,47
. après la guerre ]	8,47 ; 8,59	8,47 ; 8,59	8,38 ; 8,51

ANNEXE V-5-A

ETATS-UNIS

TEST DE L'EFFET DE SEUIL : RESULTATS DES REGRESSIONS

$$\log \frac{G}{N} = a \log \frac{Y}{N} + b$$

Gouvernement central

Série I

1920-1938		1931-1938		1950-1957	
a	b	a	b	a	b
-1,40 (-1,577)	20,76 (2,620)	0,98 (1,284)	-0,04 (-0,006)	2,53 (1,967)	-14,02 (-1,147)
R2 = 0,128		R2 = 0,215		R2 = 0,392	
DDL = 17		DDL = 6		DDL = 6	

Série II

1922-1938		1932-1938		1950-1957	
a	b	a	b	a	b
0,83 (0,467)	0,95 (0,060)	2,50 (6,523)	-13,66 (-4,015)	2,82 (2,236)	-16,78 (-1,399)
R2 = 0,052		R2 = 0,955		R2 = 0,455	
DDL = 4		DDL = 2		DDL = 6	

Ensemble des administrations

Série I

1922-1938		1932-1938		1950-1957	
a	b	a	b	a	b
0,33 (0,280)	6,11 (0,577)	1,13 (4,841)	-0,75 (-0,362)	2,42 (2,874)	-12,71 (-1,586)
R2 = 0,019		R2 = 0,921		R2 = 0,623	
DDL = 4		DDL = 2		DDL = 5	

Série II

1922-1938		1932-1938		1950-1957	
a	b	a	b	a	b
0,35 (0,351)	6,16 (0,695)	0,99 (3,931)	0,61 (0,274)	2,07 (3,260)	-9,24 (-1,529)
R2 = 0,030		R2 = 0,885		R2 = 0,680	
DDL = 4		DDL = 2		DDL = 5	

ANNEXE V-5-B

=====

ETATS-UNIS

TEST DE L'EFFET DE SEUIL

Gouvernement central

Série I

Seconde guerre mondiale	1920-1938 et 1950-1957	1931-1938 et 1950-1957
- Changement de pente	-3,93 (-1,171) DDL = 23	-1,54 (-0,769) DDL = 12
- Valeur du saut en $x_g$	2,26 (3,581) DDL = 17	0,57 (1,111) DDL = 6
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	6,27 ; 8,80	8,19 ; 10,25
. après la guerre ] en $x_g$	9,41 ; 10,17	9,41 ; 10,17
. avant la guerre ] en $\bar{x}_2$	6,03 ; 8,79	8,16 ; 10,45
. après la guerre ] en $\bar{x}_2$	9,71 ; 10,32	9,71 ; 10,32

Série II

Seconde guerre mondiale :	1922-1938 et 1950-1957	1932-1938 et 1950-1957
- Changement de pente	-1,99 (-0,630) DDL = 10	-0,31 (-0,244) DDL = 8
- Valeur du saut en $x_g$	1,04 (0,936) DDL = 4	-0,16 (-0,678) DDL = 2
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	6,54 ; 10,98	9,48 ; 10,45
. après la guerre ] en $x_g$	9,42 ; 10,17	9,42 ; 10,17
. avant la guerre ] en $\bar{x}_2$	6,33 ; 11,33	9,64 ; 10,73
. après la guerre ] en $\bar{x}_2$	9,75 ; 10,35	9,75 ; 10,35

ANNEXE V-5-C

ETATS-UNIS

TEST DE L'EFFET DE SEUIL

Ensemble des administrations

Série I

Seconde guerre mondiale :	1922-1938 et 1950-1957	1932-1938 et 1950-1957
- Changement de pente	-2,08 (-0,920) DDL = 9	-1,29 (-1,540) DDL = 7
- Valeur du saut en $x_g$	0,84 (1,120) DDL = 4	0,20 (1,370) DDL = 2
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	7,77 ; 10,75	9,60 ; 10,19
. après la guerre ] en $x_g$	9,85 ; 10,35	9,85 ; 10,35
. avant la guerre ] en $x_2$	7,60 ; 10,98	9,66 ; 10,33
. après la guerre ] en $x_2$	10,12 ; 10,51	10,12 ; 10,51

Série II

Seconde guerre mondiale :	1922-1938 et 1950-1957	1932-1938 et 1950-1957
- Changement de pente	-1,72 (-0,914) DDL = 9	-1,08 (-1,597) DDL = 7
- Valeur du saut en $x_g$	0,80 (1,287) DDL = 4	0,29 (1,791) DDL = 2
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :		
. avant la guerre ] en $x_g$	8,22 ; 10,72	9,67 ; 10,31
. après la guerre ] en $x_g$	10,09 ; 10,46	10,09 ; 10,46
. avant la guerre ] en $x_2$	8,09 ; 10,92	9,72 ; 10,44
. après la guerre ] en $x_2$	10,32 ; 10,61	10,32 ; 10,61

ANNEXE V-6-A

CANADA

TEST DE L'EFFET DE SEUIL : RESULTATS DES REGRESSIONS

$$\log \frac{G}{N} = a \log \frac{Y}{N} + b$$

Gouvernement central

1926-1939		1933-1939		1950-1967		1950-1960	
a	b	a	b	a	b	a	b
-0,26 (-1,098)	10,45 (5,168)	0,61 (4,898)	3,26 (3,148)	1,14 (4,469)	-0,72 (-0,312)	2,70 (3,587)	-14,81 (-2,178)
R2 = 0,091		R2 = 0,828		R2 = 0,555		R2 = 0,588	
DDL = 12		DDL = 5		DDL = 16		DDL = 9	

Ensemble des administrations

1926-1939		1933-1939		1950-1967		1950-1960	
a	b	a	b	a	b	a	b
-0,42 (-2,154)	12,80 (7,850)	0,28 (3,498)	6,99 (10,291)	2,10 (10,291)	-8,81 (-4,751)	2,72 (4,703)	-14,40 (-2,760)
R2 = 0,279		R2 = 0,710		R2 = 0,869		R2 = 0,711	
DDL = 12		DDL = 5		DDL = 16		DDL = 9	

ANNEXE V-6-B

CANADA

TEST DE L'EFFET DE SEUIL

Gouvernement central

Seconde guerre mondiale :	1926-1939 et 1950-1967	1933-1939 et 1950-1967	1933-1939 et 1950-1960
- Changement de pente	-1,41 (-3,838) DDL = 28	-0,53 (-1,548) DDL = 21	-2,09 (-3,079) DDL = 14
- Valeur du saut en $x_g$	1,40 (7,312) DDL = 12	0,78 (8,822) DDL = 5	0,66 (7,503) DDL = 5
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :			
. avant la guerre ] en $x_g$	7,70 ; 8,47	8,53 ; 8,89	8,53 ; 8,89
. après la guerre ] en $x_g$	9,28 ; 9,70	9,28 ; 9,70	9,13 ; 9,62
. avant la guerre ] en $x_2$	7,62 ; 8,48	8,59 ; 9,00	8,57 ; 8,95
. après la guerre ] en $x_2$	9,44 ; 9,85	9,44 ; 9,85	9,37 ; 9,79

Ensemble des administrations

Seconde guerre mondiale :	1926-1939 et 1950-1967	1933-1939 et 1950-1967	1933-1939 et 1950-1960
- Changement de pente	-2,52 (-8,560) DDL = 28	-1,82 (-6,665) DDL = 21	-2,43 (-4,724) DDL = 14
- Valeur du saut en $x_g$	0,93 (5,995) DDL = 12	0,45 (7,832) DDL = 5	0,39 (6,796) DDL = 5
- Intervalles de confiance à 95 % avec l'ajustement de la période :			
. avant la guerre ] en $x_g$	8,75 ; 9,37	9,42 ; 9,65	9,42 ; 9,65
. après la guerre ] en $x_g$	9,82 ; 10,16	9,82 ; 10,16	9,74 ; 10,11
. avant la guerre ] en $x_2$	8,66 ; 9,35	9,44 ; 9,71	9,43 ; 9,68
. après la guerre ] en $x_2$	10,11 ; 10,43	10,11 ; 10,43	9,98 ; 10,30

## BIBLIOGRAPHIE

### ALLEMAGNE

- S. Andic, J. Veverka - The Growth of Government Expenditure in Germany Since The Unification - Finanzarchiv, janvier 1964, pp. 169-278.
- C. Bettelheim - L'économie allemande sous le nazisme. Paris, Rivière, 1946.
- R. Clozier - L'Economie de l'Allemagne de l'Ouest - PUF, 1977.
- A. Grosser - l'Allemagne de notre temps - Livre de Poche, 1978.
- A. Grosser - La République Fédérale d'Allemagne - PUF, 1974.
- P. Guillen - L'Allemagne de 1848 à nos jours. F. Nathan, 1970.
- H.G. Haupt, H.J. Steinberg - Tendances de l'histoire ouvrière en République Fédérale Allemande - Le Mouvement Social, n° 1000, Juillet-Septembre 1977, pp. 133-141.
- B. Keizer - Les choix de la République Fédérale d'Allemagne - Economie et Statistique, n° 102, Juillet-Août 1974, pp. 33-53.
- F.L. Pryor - East and West German Governmental Expenditures - Public Finance, Vol. 20, n° 3-4, 1965, pp. 300-362.
- H.C. Recktenwald - Public Expenditures, a Secular View - Law and State, Vol. 8.
- H.C. Recktenwald - The Public Sector in Transition, dans : Tendances à long terme du secteur public, H.C. Recktenwald ed., Cujas 1978.

### FRANCE

- Ch. André, R. Delorme, G. Terny - Premiers éléments d'une théorie positive de l'évolution de longue période des dépenses publiques françaises- CEPREMAP, 1972, 3 Vol.
- Ch. André, R. Delorme - Etude analytique et numérique des tendances significatives et des facteurs explicatifs de l'évolution des dépenses et recettes publiques françaises au cours de la période 1870-1970 - CEPREMAP, 1973, 2 vol.
- Ch. André, R. Delorme - L'évolution des dépenses publiques en longue période et le rôle de l'Etat en France (1872-1971) : une interprétation. CEPREMAP, 2 Vol., Tome I, 1978 ; Tome II, 1979, à paraître.
- Ch. André, R. Delorme - L'évolution séculaire des dépenses publiques en France. Annales, Economies, Sociétés, Civilisations. Mars-Avril 1978, pp. 255-278.

- Ch. André, R. Delorme - L'évolution de longue période des dépenses publiques en France : 1872-1971, dans : Tendances à long terme du secteur public, H.C. Recktenwald éd., Cujas, 1978, pp. 53-67.
- Ch. André, R. Delorme - The Long Run Growth of Public Expenditure in France - Public Finance / Finances Publiques, Vol. XXXIII, n° 1-2, 1978, pp. 42-67.
- J.P. Benassy, R. Boyer, R.M. Gelpi, A. Lipietz, J. Mistral, J. Munoz, C. Ominami - Approches de l'inflation : l'exemple français - CEPREMAP 1978, 4 vol.
- H. Hatzfeld - Du paupérisme à la sécurité sociale. A. Colin, 1971.
- E. Labrousse, éd. Histoire économique et sociale de la France - PUF.

Une bibliographie détaillée pour la France, trop longue pour être reprise ici, se trouve dans : Ch. André, R. Delorme - L'évolution des dépenses publiques ... CEPREMAP, 1978 et 1979. Nous ne citons ici que quelques études parmi les plus importantes.

#### ITALIE

- S. Berstein, P. Milza - L'Italie contemporaine, des nationalistes aux Européens - A. Colin, 1973.
- F. Gay, P. Wagret - L'économie de l'Italie - PUF, 1973.
- V. Lutz - Italy, a Study in Economic Development. Oxford U.P., 1962.
- F.A. Repacci - Le Spese Dello Stato E Il Reddito Nazionale Nel Secolo 1861-1960. Giornale Degli Economisti e Annali Di Economia, Nov.-Déc.1969.
- F.A. Repacci - La finanza pubblica italiana nel secolo 1861-1960. Zanichelli editore, Bologna 1962.
- S. Romano - Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours. Seuil, 1977.

#### ROYAUME-UNI

- R. Bacon, W. Eltis - Britain's Economic Problem: Too Few Producers - Mac Millan Press - 1978.
- Y. Barou - Salariat britannique et développement économique. Dans : Quatre économies dominantes sur longue période, INSEE, Fév. 1978.
- Y. Barou - L'économie britannique en crise : 1949-1974 - Statistiques et Etudes Financières, Série Orange, n° 24, pp. 3-31.

- Y. Barou - L'économie britannique - Notes et Etudes Documentaires n° 4490-4491 - 27 Nov. 1978.
- Y. Barou, G. Venet - Les finances publiques britanniques : mythes et réalités. Economie et Statistique, n° 109, Mars 1979, pp. 57-69.
- A.J. Bourde - Histoire de la Grande-Bretagne. PUF, 1977.
- R.E.Caves - Britain's Economic Prospects. George Allen and Unwin 1978.
- P. Deane, W.A. Cole - British Economic Growth, 1688-1959. Cambridge U.P., 1962.
- C.H. Feinstein - National Income, Expenditure and Output of the United-Kingdom, 1855-1965. Cambridge U.P., 1972.
- J.R. Hay - The Development of the British Welfare State, 1880-1975 - Edward Arnold, 1978.
- A.E. Holmans - The Growth of Public Expenditure in the United Kingdom since 1950. The Manchester School of Economic and Social Studies, Vol. XXXVI, n° 4, Décembre 1968, pp. 313-327.
- P. Huet, J. de Sailly - La politique économique de la Grande - Bretagne depuis 1945. A. Colin 1969.
- C.P. Kindleberger - Economic Growth in France and Britain. Harvard U.P., 1964.
- A.T Peacock, J. Wiseman - The Growth of Public Expenditure in the United Kingdom. George Allen and Unwin, 1967.
- A.T. Peacock, J. Wiseman - The Past and Future of Public Spending. Lloyds Bank Review, New Séries n° 60, Avril 1961.
- H. Pelling - Histoire du syndicalisme britannique. Seuil, 1967.
- D. Roy - Le rôle de l'entreprise publique en Grande-Bretagne dans la période de crise des années 1970. Problèmes Economiques n° 1572, 10 mai 1978, pp. 30-32.
- R. Marx - Histoire du Royaume-Uni. A. Colin, 1967.
- P. Teed - La Grande-Bretagne de 1848 à nos jours. F. Nathan, 1971.
- J. Veverka - The Growth of Government Expenditure in the United Kingdom since 1790. Scottish Journal of Political Economy, Vol. X, n° 1, 1963. pp. 111-127.
- M. Wright - Public Expenditure in Britain : The Crisis of Control. Public Administration, Vol. 55, Summer 1977, pp. 143-169.

ETATS-UNIS

- M. Aglietta - Régulation et crises du capitalisme. Calmann-Lévy, 1976
- M. Aglietta, M. Fouet - Régulation du capitalisme américain. Dans : Quatre économies dominantes sur longue période, INSEE Fév. 1978.
- T.E.Borcherding - One Hundred Years of Public Spending, 1870-1970. Dans: Budgets and Bureaucrats, T.E. Borcherding éd., Duke U.P., 1977, pp. 19-44.
- T.E.Borcherding - The Sources of Growth of Public Expenditures in the United States, 1902-1970. Dans : Budgets and Bureaucrats, op. cit., pp. 45-70.
- D.F. Dowd - The Twisted Dream. Winthrop, 1977.
- S. Fabricant - The Trend of Government Activity in the United States Since 1900. New-York, National Bureau of Economic Research - 1952.
- J.A. Henning, A.D. Tussing - Income Elasticity of the Demand for Public Expenditures in the United States. Public Finance, Vol. XXIX, n° 3-4, 1974, pp.325.
- R. Marshall, B.Rungeling - L'Amérique des syndicats. Economica, 1978.
- R.A. Musgrave, J.M. Culbertson - The Growth of Public Expenditures in The United States, 1890-1948. National Tax Journal, Vol.VI, n°2, Juin 1953.
- J.E. Pluta - Growth and Patterns in U.S Government Expenditures, 1956-1972- National Tax Journal, Vol.XXVII, n° 1, Mars 1974, pp. 71-92.
- G.F. Rohrllich - La sécurité sociale aux Etats-Unis. Revue Française des Affaires Sociales, n° 3, 1975, n° 4, 1975 ; n° 1, 1976.
- J.W. Scott - L'histoire du monde ouvrier aux Etats-Unis depuis 1960. Le Mouvement Social, Juil.-Sept. 1977, n°1000, pp. 121-129.
- I. Sharkansky - Government Expenditures and Public Services in the American States. The American Political Science Review.
- A.D. Tussing, J.A. Henning : Long-Run Growth of Nondefense Government Expenditure in the United States. Public Finance Quarterly, n° 2, Avril 1974, pp. 202-222.

- J. Wiseman, J. Diamond-Comment:On "Long-Run Growth of Nondefense Government Expenditure in the United-States": Public Finance Quarterly, n° 3, Octobre 1975, pp. 411-414.
- . Le secteur public aux Etats-Unis - Notes et Etudes Documentaires, n°3941-3942, 14 Nov. 1972.
- . Historical Statistics of the USA, Colonial Times to 1957.
- . Statistical Abstract of the USA - 1962.
- . Survey of Current Business, numéro spécial: "The National Income and Product Accounts of the United States, 1929-1974".

CANADA

- R.M. Bird - The Growth of Government Spending in Canada. Canadian Tax Foundation - Juil. 1970.
- W.C. Hood, A. Scott - Production, travail et capital dans l'économie canadienne. Commission Royale d'Enquête sur les perspectives économiques du Canada - Fév. 1957.
- E. Juillard - L'économie du Canada. PUF, 1969.
- B. Rosenfeld - The Displacement - Effect in the Growth of Canadian Government Expenditures - Public Finance, n° 3-4, 1973, pp. 301-314.

## OUVRAGES GÉNÉRAUX

- W. Abendroth - Histoire du mouvement ouvrier en Europe . Maspéro, 1978.
- G. d'Alcantara, A.P. Barten - Long-Run Relation between Public and Private Expenditure in the EEC Countries. Colloque Asepelt, Genève, Décembre 1974.
- G. Ardant - Histoire de l'impôt. Fayard, 1972, Livre II.
- P. Bairoch - La population active et sa structure. Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles. 1968.
- M. Beck - The Expanding Public Sector : Some Contrary Evidence. National Tax Journal, n° 39, Mars 1976, pp. 15-21.
- H. Bertrand - Quelques réflexions sur l'évolution économique en France et à l'étranger de 1950 à 1974. Statistiques et Etudes Financière, Série Orange, n° 25, 1976.
- R.M. Bird - Wagner's "Law" of Expanding State Activity - Public Finance, Vol. 26, n° 1, 1971, pp. 1-26.
- J.M. Bonin, B.W. Finch, J.B. Waters - Alternative Tests of the "Displacement-Effect" Hypothesis. Public Finance, Vol. XXIV, n° 3, 1969, pp. 441-451.
- T.E. Borcharding, éd. - Budgets and Bureaucrats - Duke U.P., 1977.
- J.M. Buchanan, G. Tullock - The Expanding Public Sector : Wagner Squared. Public Choice, Vol. XXXI, Fall 1977, pp. 147-150.
- J. Burkhead, J. Miner - Public Expenditure. Chicago : Aldine-Atherton, 1972.
- R. Cameron - La France et le développement économique de l'Europe. Seuil. 1971.
- C.M. Cipolla, éd. - The Fontana Economic History of Europe, 6 Vol. Fontana/ Collins.
- J. O'Connor - The Fiscal Crisis of the State - New-York, St-Martin's Press, 1973.
- R.W. Crowley - Long Swings in the Role of Government : An Analysis of Wars and Government Expenditures in Western Europe Since the Eleventh Century" - Public Finance, Vol. 26, n° 1, 1971, pp. 27-43.
- J. Diamond - Econometric Testing of the "Displacement-Effect" : a Reconsideration. Finanzarchiv, Band 35, Heft 3, 1977, pp. 387-404.
- E. Dubin - "The Expanding Public Sector : Some Contrary Evidence", A Comment. National Tax Journal, Vol. XXX, n° 1, Mars 1977, p. 95.

- M. Flamant, J. Singer-Kérel - Crises et récessions économiques - PUF, 1974.
- M. Flamant - Histoire Economique et Sociale Contemporaine, ed. Montchrestien, 1976.
- J. Fourastié - Le grand espoir du XXe siècle. PUF, 1958.
- J. Fournier, N. Questiaux - Traité du Social. Dalloz, 1976.
- A. Garrigou-Lagrange, M. Penouil - Histoire des faits économiques de l'époque contemporaine. Dalloz, 1977.
- M. Gary-Painter - Evolution des dépenses publiques - Perspectives Economiques de l'OCDE - Juillet 1970.
- I.J. Goffman - On the Empirical Testing of "Wagner's Law": A Technical Note - Public Finance, Vol. 23, n°3, 1968, pp. 359-364.
- P. Guillaume, P. Delfaud - Nouvelle Histoire Economique, le XXe siècle. A. Colin, 1976.
- S.P. Gupta - Public Expenditure and Economic Development, A Cross-Section Analysis. Finanzarchiv, Vol. 28, Octobre 1968, pp. 25-41.
- S.P. Gupta - Public Expenditure and Economic Growth, A Time-Series Analysis. Public Finance, Vol. XXII, n° 4, 1967, pp.423-466.
- G. Hadjimatheou - On the Empirical Evidence on Government Expenditure Development. Public Finance, Vol. XXXI, n° 1, 1976, pp.144-149.
- J. Hage, R. Hanneman - The Growth of the Welfare State in Four Western European Societies : A Comparison of Three Paradigms. Social Science History Association Meetings, Ann Arbor, Oct. 1977.
- E. Halévry - Histoire du socialisme européen - Gallimard, 1974.
- B. Hansen - Fiscal Policy in seven countries, 1955-1965, OCDE, 1969.
- R. Klein - Public Expenditure in an Inflationary World. Présenté à : Brookings Project on the Politics and Sociology of Global Inflation, Novembre 1978.

- M. Konings - Analyse comparée de l'utilisation nationale et communautaire de quelques instruments de finances publiques - Bruxelles, Mars 1977.
- D.S. Landes - L'Europe technicienne - Gallimard - 1975.
- P. de Laubier - Le syndicalisme dans le monde contemporain - Revue Française des Affaires Sociales, Oct.-Nov.Déc. 1978, pp. 133-165.
- P. de Laubier - L'âge de la politique sociale - Ed. Techniques et Economiques, 1978.
- G. Lefranc - Le syndicalisme dans le monde - PUF 1963.
- P. Léon - Histoire économique et sociale du monde, A. Colin, 1978.
- J.A. Lesourd, G. Gérard - Nouvelle Histoire Economique, le XIXe siècle. A. Colin, 1976.
- G. Martinet - Sept syndicalismes. Seuil, 1979.
- N.A. Michas - Application of Covariance Analysis to Public Expenditure Studies. Finanzarchiv, Band 32, Heft 2, 1974, pp. 295-304.
- N.A. Michas - Wagner's Law of Public Expenditure : What is the Appropriate Measurement for a Valid Test. Public Finance, Vol. 30, n° 1, 1975, pp. 77-85.
- B.R. Mitchell - European Historical Statistics, 1750-1970. Mac Millan Press, 1976.
- E.R. Morss, J.E. Fredland, S.H. Hymans - Fluctuations in State Expenditures : an Econometric Analysis. Southern Economic Journal, Vol. XXXIII, n° 2, 1967, pp. 496-517.
- H. Mosley - Is There a Fiscal Crisis of the State? Monthly Review, Vol. 30, n° 1, Mai 1978, pp. 34-45.
- W.A. Niskanen - Bureaucracy and Representative Government. Chicago : Aldine-Atherton, 1971.
- M. Niveau - Histoire des faits économiques contemporains. PUF, 1976.
- J.G. Padioleau - L'intervention de l'Etat : nouvelles réflexions américaines. Analyses de la SEDEIS, n° 5, juillet 1978, pp. 22-25.

- A. Philip - Histoire des faits économiques et sociaux de 1800 à nos jours. Edit. Montaigne, Paris, 1963.
- W. Pommerehne - Quantitative Aspects of Federalism : a Study of Six Countries. Dans : The Political Economy of Fiscal Federalism, W.E. Oates ed., Lexington : Heath, 1977.
- A. Le Pors - Le transferts Etats-Industrie en France et dans les pays occidentaux - Notes et Etudes Documentaires, n° 4303 - 4304 - 4305 - 12 juil. 1976.
- J. Saint-Geours - La politique économique des principaux pays industriels de l'Occident - Sirey, 1969.
- F. Sellier - Dynamique des besoins sociaux - Ed. Ouvrières, 1970.
- C.S. Shoup - Government Taxing and Spending : Developments of the British, French and United States Public Finance Systems. American Economic Review, Mai 1957, pp. 187-197.
- G. Spitaels, D. Klaric, S. Lambert, G. Lefevre - La comparaison internationale Allemagne - France - Italie - Pays-Bas. Ed. de l'Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles. 1971.
- F. Sternberg - Le conflit du siècle. Seuil, 1958.
- R.S. Thorn - The Evolution of Public Finances During Economic Development. The Manchester School, Vol. 35, Janvier 1967, pp. 19-53.
- R.E. Wagner, W.E. Weber - Wagner's Law, Fiscal Institutions, and the Growth of Government. National Tax Journal, Vol. XXX, n° 1, Mars 1977, pp. 59-68.
- P. A. Watt - Econometric Testing of the Displacement-Effect : a Note. Finanzarchiv, Band 36, Heft 3, 1978, pp. 445-448.
- J. G. Williamson - Public Expenditures and Revenue : An International Comparison. The Manchester School, Vol. 29, Janvier 1961, pp. 43-56.

- Economic Policy in Our Time North - Holland, 1964.
- Les prestations sociales dans les pays de la CEE. Notes et Etudes Documentaires, n° 3961-3962, 12 Fév. 1973.
- La politique budgétaire des pays de la Communauté Européenne. Notes et Etudes Documentaires - n° 4102-4103 - 10 juillet 1974.
- L'évolution des finances publiques dans les Etats-Membres des Communautés européennes de 1957 à 1966. Etudes, Série Economie et Finances, n° 8, 1970 (C.C.E).
- OCDE - Série des principaux indicateurs économiques (Statistiques rétrospectives ).
- OCDE - Série des comptes nationaux.
- OCDE - Série des statistiques de recettes publiques des pays membres de l'OCDE.
- OCDE - Statistiques de la population active 1956-1967, 1969.
- OCDE - L'évolution des dépenses publiques - Juin 1978.
- OCDE - Dépenses publiques d'enseignement - Juillet 1976.
- OCDE - Dépenses publiques affectées aux programmes de garantie des ressources - Juillet 1976.
- OCDE - Dépenses publiques de santé - Juillet 1977.
- OECE - Le financement du développement industriel en Europe, 1957.
- ONU, Annuaire statistique.